JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 536,703

23ME ANNEE—No 58 MONTREAL, VENDREDI 11 JANVIER 1907 14 PAGES—UN CENTIN

UN SPECTACLE QUI N'EST PAS BANAL

Un édifice de cinq étages est transporté à trois cents pieds de distance pour prolonger une rue.

Comment on déménage les maisons aux Etats-Unis. — On trouve ces promenades de maisons toutes naturelles.

PROMENADE D'UN EDIFICE DE CINQ ETAGES. ON L'A TRANSPORTE "TOUT ROND" A TROIS CENTS PIEDS DE DISTANCE.

Rien n'étonne un Américain, tout lui paraît naturel, même les projets les plus fantastiques. On en a eu de nouveau la preuve l'autre jour, à Williamsburg. Il y a quelques mois, le conseil municipal ordonnait aux familles établies près des rues Fourth et Havemeyer de déménager, la ville ayant décidé de prolonger la rue principale. Les dix familles qui habitaient l'édifice à cinq étages construit à l'angle de ces rues ayant déménagé, on résolut de "déménager" le bâtiment lui-même; l'entreprise une fois résolue, on se mit à l'oeuvre. On aplanit d'abord la route qu'il fallait suivre, plaça de nombreux rouleaux sous les assises et, en avant! marche! L'entrepreneur de ce "déménagement" dit que ça va assez bien; mais ce qui l'embête ce sont les coins de rue. "Alors il faut placer les rouleaux comme les pentes d'une roue, de façon à ce que les extrémités aboutissent au même point. Alors, ça tourne comme un charme. Bien entendu, il faut agir avec délicatesse, ne rien brusquer. Nous faisons cent pieds par jour et, jusqu'à présent, l'édifice n'a éprouvé aucune fissure dans ses murs de brique; ses fenêtres sont intactes. La nuit, nous avons un gardien, non par crainte que la maison ne prenne l'épouvante, mais parce qu'il faut toujours redouter les malfaiteurs."

C'est l'édifice le plus considérable qui ait encore été roulé d'un terrain sur un autre, aux Etats-Unis.

Chez nos voisins, on trouve ces promenades de maisons ou d'édifices toutes naturelles et toutes simples.

TERRIBLE ET FATAL INCENDIE

Une épicerie, une boucherie et une pension visitées par les flammes.--- Un homme y perd la vie et l'on compte plusieurs blessés.

Parmi les sinistrés nous voyons quelques artistes du théâtre His Majesty et une jeune fille qui doit se marier ce soir.

Ce matin, vers 5 h. 50, toute la partie ouest de la ville fut éveillée au son du lugubre gong des appareils de pompiers.

Le feu venait de se déclarer dans l'épicerie tenue par le lieutenant-colonel Baker et la boucherie de M. J. Gauthier à l'angle des rues Fort et Ste Catherine.

C'est le constable Manning qui

APERCEVANT LES FLAMMES

a donné l'alarme en même temps que le mécanicien de tramway, portant le No 603, avertissait les pompiers du poste de la rue Guy, que leurs services étaient requis.

La maison où le feu a fait rage était un superbe édifice en pierre et l'on y comptait trois étages. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une ruine, tout l'intérieur a été détruit, consumé et dans cet incendie un nommé

CYRILE GREENE

a perdu la vie. Les pompiers l'ont trouvé mort contre son lit et le fourgon de la morgue est allé le chercher. On compte quelques blessés à la pension Denis où résidait l'infortunée victime. Mme Denis demeurait au-dessus de l'épicerie Baker.

Le feu a pris si vite que l'on se croit en présence d'une explosion de gaz Dans ce cas,

LE FEU

aurait pris dans la boucherie Gauthier, où l'on se servait de gaz comme luminaire, et l'on suppose qu'un robinet mal fermé aurait pu laisser échapper le fatal fluide qui, à un moment donné, aurait fait explosion.

Chez le colonel Baker l'on s'éclairait à l'électricité. La cause du feu n'est cependant pas connue, jusqu'ici.

L'édifice voisin de la maison incendiée est occupé par Mme Roy qui y tient une pension. La famille et les pensionnaires furent brusquement tirés de leur sommeil par une

EPAISSE FUMEE

qui se faisait jour à travers les murs et les fenêtres.

Au nombre des pensionnaires qui ont dû se sauver en costume primitif, nous voyons quelques-uns des acteurs qui, cette semaine, sont applaudis au théâtre "His Majesty". Les noms de ces derniers sont Selma Wheeler, Dwight Doua, Marie Graham, Ana Boyd et Elsie Swayne.

L'EDIFICE QUI A ETE INCENDIE LA NUIT DERNIERE, A L'ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE ET FORT. LA CROIX INDIQUE L'ENDROIT OU LE NOMME GREENE A ETE TROUVE SUFFOQUE.

Une jeune fille, Mlle Marguerite Béguin, arrivée trois mois shrdlu cmemc guin, arrivée depuis trois mois du canton de Neuchatel, Suisse, a dû sauter par une fenêtre pour échapper aux flots envahisseurs, de la fumée envahissante, et, dans sa chûte, elle se fit une

DOULOUREUSE BLESSURE

au front.

On s'empressa auprès d'elle et, aujourd'hui elle est aussi bien que possible, dans les circonstances. Mlle Béguin doit se marier ce soir.

Les artistes du théâtre "His Majesty" qui ont eu à souffrir du feu ont passé quelques heures sous le toit du capitaine de pompiers Baker. Ils ne sauraient tarir en éloges à l'adresse de ce brave serviteur public, qui avait mis sa maison à la disposition des sinistrés.

Le colonel Baker tenait une épicerie modèle où tout le quartier allait s'approvisionner. On estime les dommages qu'il a subis à plusieurs milliers de dollars.

M. Gauthier, pour sa part, perd plus de $1,300 dollars.

On ne saurait estimer les dommages soufferts par la famille Denis ni par Mme Roy.

Au nombre des victimes qui ont vu la mort de près, à la pension Denis, nous voyons le nom de M. Rupert Reid qui a dû se rendre à

L'HOPITAL WESTERN

se mettre sous les soins du médecin.

Les pompiers des casernes 4, 5, 10, 12 et 22, ont fait de la bonne besogne sous les ordres des sous-chefs Mitchell et Tremblay.

LES VICTIMES

M. Charles Denis, le propriétaire de la maison de pension qui a été dévastée par l'incendie, la nuit dernière, a été blessé aux jambes et aux bras. Il a été transporté à la demeure d'un ami où les meilleurs soins lui ont été prodigués.

La seule victime qui a succombé sous les flots de fumée est Arthur Greene. Le défunt était âgé de 27 ans, célibataire et employé à la banque Dominion.

Sa famille demeure à Iberville, comté de Saint-Jean et l'un de ses frères est allé réclamer le cadavre à la morgue, ce matin.

Greene était tout habillé, comme s'il eut été prêt à sortir, alors que la mort est venue le surprendre. Son corps est tout carbonisé.

C'était un jeune homme de talent et qui avait devant lui le plus brillant avenir. Sa mort sera vivement regrettée par tous ceux qui l'ont connu.

Toutes les autres victimes ont les sympathies du public dans ce grand malheur qui les frappe.

Le défunt Greene était le fils de M. C. P. Greene, principal du St John's High Scohl.

Le blessé Rupert Reid est étudiant en médecine. Comme nous le disons plus haut, il est gravement blessé, à l'hôpital Western.

Ceux qui ont des pertes à déplorer dans l'incendie, sont MM. Baker and Co., épiciers; I. Gauthier, boucher; R. E. Parker, Bryan Foster, Henry Wood and Co.

Tous les meubles de la famille Denis sont détruits.

Le feu avait déjà fait beaucoup de progrès lorsque l'alarme fut donnée, c'est ce qui explique pourquoi les dommages sont si considérables.

Pour se rendre jusqu'au près de Greene, la malheureuse victime du feu, les pompiers ont dû littéralement passer à travers un torrent de flammes.

Scène reconstituée au cours de laquelle un homme a perdu la vie, cette nuit.

Mlle Marguerite Béguin, qui a sauté par une fenêtre et s'est blessée à la tête.

UNE TRAVERSEE DE CENT TROIS JOURS

Une barque de la Nouvelle Ecosse partie pour un port voisin est jetée hors de sa course.

Une furieuse tempête la pousse jusqu'aux Barbades. — Récit d'une petite fille de quatre ans.

New-York, 11. — La petite Géraldine, une bambine de quatre ans, enfant du capitaine H. B. Fitzgerald, vient de raconter, avec des expressions très pittoresques, son voyage de 103 jours aux Barbades. Le père de l'enfant, un loup de mer éprouvé, en a donné quelques détails. Le 27 septembre, la barque anglaise "Conductor", de Windsor, N. T., quittait Hell Gate pour Lewisport, N. E., avec un équipage de quinze hommes. Près de Block Island, le navire fut assailli par une violente tempête qui le jeta hors de sa course. Pendant six jours, la tempête se maintint avec une violence inouïe, et, fuyant vent arrière, la barque se dirigeait avec une vitesse qu'elle n'avait jamais connue vers le golfe du Mexique. Le 11 novembre, le "Conductor" se trouvait à dix jours de Barbades, le port le plus rapproché. Dans une bourrasque, toutes les voiles, moins une, furent emportées.

"J'eus un moment de gaieté, dit le capitaine, quand j'aperçus, à un mille de nous, un trois mats parti en même temps que nous de la Nouvelle-Ecosse pour Sydney et qui se dirigeait malgré lui vers les Barbades. Enfin, après quelques jours de repos, le "Conductor" repartit pour le nord, arrivant à Hoboken après cent trois jours de navigation, pour une traversée qu'il fait ordinairement en vingt-quatre heures.

La personne la plus calme, durant ces terribles épreuves, après la petite Géraldine, fut Mme Fitzgerald. Depuis son mariage, Mme Fitzgerald a toujours accompagné son mari dans tous ses voyages.

Le capitaine H. B. Fitzgerald, sa femme et leur petite Géraldine, arrivés hier d'un voyage de 103 jours en mer, à bord d'un voilier.

Diagramme indiquant la route inutile faite par le navire en route pour Terreneuve et qui a dû, entraîné par le vent, contourner les Barbades.

UN FINANCIER QUI DISPARAIT

Mort de M. Andrew Thomson, président de la banque Union.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 11. — M. Andrew Thomson, président de la banque Union, est décédé hier à sa demeure, chemin Sainte-Foye.

Né et élevé à Québec, il avait su se créer une position éminente dans le monde des affaires, et sa réputation d'habileté et de probité était très répandue.

Il était âgé de 78 ans. Fils aîné de John Thomson, il fit ses études au "High School" de Québec, et entra d'abord en société avec son père dans

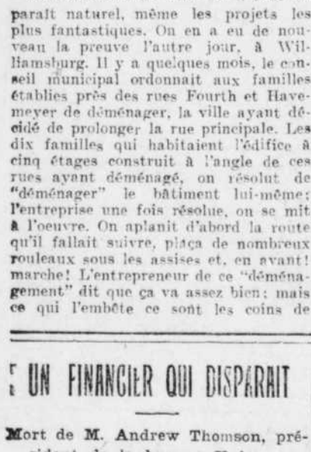

Feu M. Andrew Thomson.

le commerce de bois, puis fit partie de la société G. B. Hall et Cie, propriétaires des moulins de Montmorency. Il fut l'un des promoteurs du tramway électrique de Québec, et était président de la "Québec Railway, Light and Power Company" depuis plusieurs années. Il était aussi directeur de plusieurs autres compagnies.

Outre sa veuve, il laisse deux fils, Georges et Harry, et trois filles, Mme F. M. Gaudet, et Mlles Maud et Ruth.

Les funérailles auront lieu samedi après-midi.

Alphonse Valin a été condamné à $5 d'amende, les frais, et à défaut de paiement à 15 jours de prison pour avoir assailli M. Forgues, cocher de place.

CHANGEMENTS ACCEPTABLES

LES ECHEVINS APPROUVENT LES MODIFICATIONS DONT "LA PRESSE" PARLAIT HIER, APPORTEES AU PROJET DE CONTRAT POUR L'ECLAIRAGE.

Il n'est bruit, ce matin, à l'hôtel-de-ville, que des modifications qui seront faites au contrat projeté avec la "Montreal Light, Heat and Power," modifications qui comprennent l'abolition de la clause relative au monopole de l'électricité et la faculté pour la ville d'exproprier les conduits souterrains. On dit que la compagnie est prête à accepter ces changements et l'un des directeurs disait hier qu'il était convaincu que cette acceptation se ferait.

La plupart des échevins se déclarent pour cela. L'échevin Larivière disait ce matin que la compagnie serait libre pour toutes les compagnies, tant pour celles qui ont déjà demandé des privilèges à la ville que pour celles qui viendront à l'avenir.

L'échevin Lévesque dit que si les changements sont faits tels qu'on les rapporte et si quelques autres modifications de détail sont apportées au projet, il votera pour son adoption.

L'échevin J. B. A. Martin croit que maintenant tous les membres du conseils peuvent en toute conscience voter pour le projet qui sera éminemment acceptable aux citoyens.

POUR LES VIEILLARDS

Dimanche après-midi, entre quatre et cinq heures, un grand banquet sera offert aux vieillards de l'hospice Gamelin, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Fullum.

Mgr Racicot, évêque de Pogia, présidera à ce banquet, qui sera donné sous le patronage de M. l'abbé Laforce, curé de la paroisse Saint-Vincent.

LE CABINET PROVINCIAL

Il y a aujourd'hui réunion du conseil des ministres à Québec.

BARBIER-DISTILLATEUR

On le trouve en possession d'un alambic.

Une cause intéressante pour les officiers du revenu et fort ennuyeuse pour les inculpés s'est plaidée cet avant-midi devant le juge Choquet.

Auguste Lacombe, barbier, 596 rue Ontario Est, avait à se défendre de l'accusation de fabrication de liqueurs alcooliques. Trouvé en possession d'un alambic et de tout le tremblement, que voulez-vous qu'il fit ? Il avoua; mais croyant avoir été trahi, il dénonça deux individus comme étant ses associés dans ce commerce illicite : Paul Demay et Jules De Croisset. Le premier a admis le bien fondé de la déclaration de Lacombe. Il a été condamné à $100 d'amende ou 3 mois de prison; le second se dit innocent. La sentence dans l'affaire Lacombe sera rendue plus tard.

CONSTABLE ASSAILLI

Liberto Fermente a été cité ce matin en cour du Recorder sous l'accusation : "d'avoir assailli un constable, à la gare Windsor, en lui mordant la main, et en le frappant avec ses pieds". La cause a été remise pour enquête au 16 du courant.

NOUVELLE METHODE DE TELEPHONER

On vient de tenter un nouveau mode de téléphoner au Board of Trade. Au lieu d'appliquer l'embouchure de l'appareil de communication à la bouche ou le place sur l'estomac et le conversation se fait au-dessus. On évitera de cette façon les dangers d'infection que l'on court en aspirant les microbes qui se dégagent de l'haleine de ceux qui nous précèdent à l'appareil.

A-T-IL PERI ?

On recherche vainement Alonzo Davey, de Knowlton, disparu mystérieusement.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 11. — Toute une sensation s'est produite au village de Knowlton mardi soir, à la nouvelle de la disparition mystérieuse de M. Alonzo Davey et de la découverte de son casque sur le lac à l'endroit même où se fait actuellement la coupe de la glace.

Le disparu a été vu pour la dernière fois, mardi soir tout près des chantiers de glace et depuis on n'a pu découvrir de ses traces et malgré des recherches nombreuses et des fouilles à travers le pont de glace, le cadavre de la victime présumée n'a pas été repêché.

Des malins prétendent que Davey n'est pas noyé mais est parti pour des lieux inconnus.

LA DRAGUE "LAURIER" SUR LES CHANTIERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 11. — La drague "Laurier" a été hâlée avec succès sur les chantiers de la marine, jeudi.

Le nouveau 111, le treuil et l'énorme palan construits spécialement pour cet usage ont répondu à l'attente des constructeurs de ces chantiers et grâce à ces appareils les vaisseaux les plus considérables de la flotte de draguage pourront à l'avenir être réparés à Sorel.

Grâce à l'esprit d'entreprise de M. G. J. Desbarats, directeur des chantiers, et de ses habiles officiers, cette innovation procurera aux ouvriers de Sorel du travail qui se faisait à l'étranger et contribuera à accroître la prospérité de notre classe laborieuse.

MORT PRESQUE CENTENAIRE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Joseph de Lévis, 11. — M. François Billodeau, veuf d'Angèle Marcoux, vient de mourir en cette paroisse à l'âge de 98 ans. Il laisse trois fils: Jean, Ferdinand et Benjamin, ainsi qu'une fille, Julie, épouse d'Antoine Carrier. Il comptait 150 petits-enfants, dont deux de la cinquième génération.

TROIS CENTS VICTIMES

Un raz de marée ravage les îles hollandaises aux Indes Orientales.

La Haye, 11 — Un raz de marée a dévasté plusieurs îles hollandaises aux Indes orientales, au sud d'Achin. Trois cents malheureux auraient perdu la vie à l'île Tana et quarante autres auraient été noyés à Simalu. C'est ce que disent de courtes dépêches officielles reçues ici à midi.

MORT SUBITE D'UNE VIEILLE RELIGIEUSE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 11. — Soeur Marie-Thérèse, de la communauté des soeurs de Sainte-Anne à Lachine, est décédée subitement hier avant-midi.

Née (Luce) Boisvert, le 5 février 1819, elle fut admise à la profession, le 17 février 1858.

Indisposée depuis quelques jours, elle avait cependant pris beaucoup de mieux, quand une syncope du coeur vint soudainement mettre fin à ses jours.

M. l'abbé N. Hurteau, le chapelain de la communauté, eut juste le temps de lui administrer les derniers sacrements. La regrettée défunte était la doyenne de la communauté et était en grande vénération parmi les religieuses de son institut. Les funérailles auront lieu demain matin, samedi, à Lachine, à 6.30 heures.

Soeur Marie-Céline, née (Marie) Lacasse, est gravement malade. Elle est la soeur du Révérend Père Lacasse, O. M. I.

LE LAIT IMPUR

Cinq laitiers ont été traduits devant la Cour du Recorder, ce matin, pour ne s'être pas conformés aux règlements municipaux concernant la qualité du lait vendu par eux. Quatre ont admis leur culpabilité et ont été condamnés chacun à $15 d'amende et les frais. M. J. B. Thompson s'est dit innocent, et son procès a été fixé au 15 du courant.

LE TRIBUNAL DE LA PERSECUTION

Suite de la 12e page

UNE ENCYCLIQUE

Rome, 11. — L'"Osservatore Romano" publiait ce midi le texte d'une importante encyclique adressée aux catholiques français. Le Pape, dans cette encyclique dit que sa seule intention est de les consoler dans leurs souffrances qu'il partage avec eux bien amèrement. L'union des Catholiques de France, cependant, lui donne un grand encouragement. La déclaration de guerre du gouvernement français n'est pas seulement dirigé contre la foi chrétienne, mais contre tout idéal spirituel.

Les catholiques français doivent se préparer à toutes sortes de persécutions, mais ils peuvent être certains de la victoire.

Ceci assure le maintien de leur union avec le Saint-Siège, ce qui est de la plus grande importance, si l'on en juge par

LA GUERRE ACHARNEE

que font leurs ennemis pour détruire cette union.

Contrairement à tout ce qui a été dit à ce sujet, l'Eglise ne désire pas faire une guerre de religion, qui amène nécessairement une violente persécution. L'Eglise, messagère de paix, conduisant loyalement sa mission, elle ne veut pas voir ses enfants souffrir.

Quant aux propriétés de l'église, l'encyclique dit que le Pape ne les a pas abandonnées. Le gouvernement impose aux catholiques une organisation que l'Eglise

NE PEUT ACCEPTER SANS DANGER

pour son existence comme institution divine. Dire que le gouvernement dispose des propriétés "abandonnées" de l'Eglise est ajouter la décision et l'insulte à la spoliation. Il est faux que le Pape defend en France, ce qu'il approuve en Allemagne, car les associations cultuelles allemandes sont simplement tolérées, bien qu'elles reconnaissent la hiérarchie ecclésiastique ce qui ne se fait pas en France. La nouvelle loi amendant la loi séparatiste de 1905 n'est qu'une loi de confiscation et, en tant qu'il s'agit du culte public, elle est une mesure anarchique.

En terminant Pie X en appelle à l'Histoire qui jugera que la Papauté n'a pas cherché à humilier certains petits officiers ou combattre une forme de gouvernement quelconque, mais qu'elle a simplement défendu l'oeuvre du fondateur divin de l'Eglise et demande qu'on respecte la Hiérarchie et l'inviolabilité de sa liberté et de sa propriété.

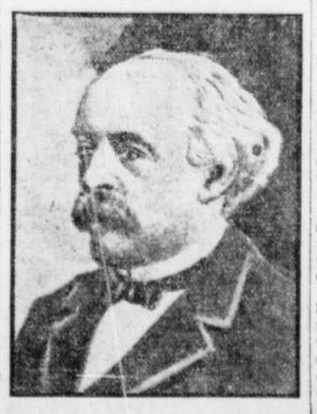

M. Passy, député des Andelys, qui a éloquemment critiqué en Chambre le ministère Clémenceau.

TROIS VIEILLARDS MEURENT ENSEMBLE

Un centenaire, un octogénaire et un septuagénaire disparaissent à St Joseph de Lévis.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 11. — Un événement peu ordinaire vient de se produire à Saint-Joseph de Lévis. Durant la soirée d'hier, trois vieillards sont décédés, dont les âges, additionnés, donnent le chiffre respectable de 264 ans. L'un est un centenaire et les deux autres sont âgés respectivement de 87 ans et de 77 ans. Le centenaire est M. Jean Bilodeau. C'est un ancien charpentier qui avait toujours joui d'une santé excellente. Il a perdu sa femme il y a plusieurs années. Il laisse une nombreuse famille, enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, il a succombé à la débilité générale.

Un autre vieillard est parti en même temps que lui pour l'autre monde. C'est Claude Guérin, ancien cordonnier, décédé à l'âge de 87 ans. Il laisse un grand nombre d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Enfin, Calixte Paquet, ancien entrepreneur de pompes funèbres, mourait hier soir au même endroit, victime d'un cancer, il était âgé de 77 ans, il laisse femme et enfants.

Les funérailles de M. Blodeau auront lieu demain matin. Celles des deux autres vieillards auront lieu lundi matin.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Un nommé E. J. Léonard, employé à la "Canada Saw Company" a été transporté à l'hôpital Western, cet avant-midi, souffrant de la fracture d'une jambe qu'il s'est infligée à son travail.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

5 JANVIER

LUNDI	92,623
MARDI	FETE
MERCREDI	92,569
JEUDI	92,595
VENDREDI	92,627
SAMEDI	116,126
TOTAL	486,540
HEBDOMADAIRE	50,163
	536,703

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

97,308

DINER DE FAMILLE

Dimanche, le 6 janvier dernier, Monsieur et Madame LUDGER GRAVEL, réunissaient à leur résidence 181 rue Saint-Hubert, les membres de leur famille respective, afin de prendre part à un dîner donné en l'honneur de M. Léon Gravel, père.

Cette habitude des anciens de fêter des Rois en famille, est encore conservée dans plusieurs maisons canadiennes, mais il est regrettable qu'elle ne soit pas plus générale, car il n'y a rien de si beau que ces réunions où l'on voit les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits enfants fêter, cajoler et entourer les vieux parents de tous les soins et prévenances qui leurs sont dus.

Le héros de la fête quoique arrivé à l'âge respectable de 88 ans est encore très gaillard, et est le vrai type du vieux Canadien Français qui a toujours été courtois et généreux envers son prochain et qui ne laisse que de bons souvenirs lorsque nous l'avons connu.

Durant le dîner, plusieurs santés ont été proposées, entre autres la santé du Pape, du Roi, notre Hôte, la famille Gravel, la famille Roy, la famille Giroux, des petits-enfants, etc.

Récit par Mlle Olympe Gravel.

Chant—NOTRE VIEUX PERE—par M. Pierre Gravel, et M. l'abbé Zéphirin Gravel, frère du héros de la fête et le plus jeune de la famille créa une surprise agréable et générale en donnant l'historique de la famille Gravel, depuis son arrivée au Canada vers le milieu du 17ème siècle.

Etaient présents: M. Léon Gravel, père; M. l'abbé Zéphirin Gravel, M. et Mme Léon Gravel, fils; M. et Mme Pierre Gravel; M. et Mme Ludger Gravel; M. et Mme Zéphirin Gravel; M. et Mme Fabien Giroux; M. et Mme Alexis Faubert; M. et Mme D. Durocher; M. et Mme Regis Larouche; M. et Mme Norbert Roy; M. et Mme Damase Roy; Mme Alfred Roy; Mme Sam. Langlois; Mme Léandre Gauthier; Mme V. D'Aoust; M. Napoléon Roy, sans compter les petits-enfants et les arrière-petits enfants.

MESURE PREVENTIVE

Régina, Sask., 11. — La commission des grains, composée de MM. Miller, McNairn et Goldie s'est occupée hier à chercher une mesure préventive contre le vol de grain aux élévateurs et la séance a été ajournée.

PERSONNEL

M. Ernest Girardot, gérant de la maison Fournier et Fournier, est parti hier de Montréal, avec Mme Girardot, pour demeurer à Saint-Hyacinthe.

—Avez-vous de l'oppression et des maux de tête causés par votre catarrhe? La NAZALINE CHRETIEN-ZAUGG vous soulagera instantanément. 54-n

Chronique

LAIT ET LAITIERS

La question du lait est une des plus importantes au point de vue de l'alimentation. Aussi, en présence des falsifications qu'il subit, a-t-on dû, dans tous les pays, exercer une étroite surveillance à l'égard de ceux qui le livrent à la consommation.

Le lait naturel est un précieux auxiliaire pour l'hygiène alimentaire et pour la thérapeutique. Mais son action bienfaisante est neutralisée lorsque le marchand, dans le but coupable d'augmenter son gain, l'additionne d'eau ou pratique l'écrémage. Que dire, alors, lorsque le falsificateur dissimule sa fraude par l'introduction dans le lait de substances étrangères à sa composition, afin de lui conserver sa densité et sa saveur?

Le lait naturel contient de l'eau, de l'albumine, de la caséine, des matières grasses, du sucre et divers sels. Le tout dans des proportions déterminées qui ne peuvent varier sans lui enlever ses propriétés digestives et nutritives.

Ce qui fait du lait un aliment sans pareil pour les enfants et les malades dont l'estomac ne pourrait supporter le travail si actif et si laborieux de la digestion, c'est que, aussitôt dans l'estomac, c'est-à-dire en contact avec le suc gastrique, il se coagule, se "caille" instantanément et est absorbé à la manière des boissons.

Or, les substances étrangères que l'on introduit dans le lait, fussent-elles isolément sans danger, suppriment cette propriété qu'a le lait de se coaguler dans l'estomac. Alors, demeurant liquide, le lait ne s'absorbe que très difficilement et occasionne de véritables indigestions qui, dans certains cas, sont plus graves que les indigestions ordinaires.

Cette seule considération suffit pour montrer la nécessité d'une surveillance incessante et d'une répression énergique.

Le lait se falsifie à l'aide de divers procédés.

La fraude la plus fréquente consiste à enlever la crème, c'est-à-dire la plus grande partie des matières grasses, que l'on met de côté pour faire du beurre, et à ajouter de l'eau au lait ainsi écrémé.

Cette opération suffit pour lui enlever ses principales propriétés qui, je le répète, sont avant tout digestives et nutritives. Mais les falsificateurs ne se bornent pas à cette opération élémentaire. Pour donner le change aux consommateurs inexpérimentés, il s'agit de conserver au lait frelaté l'apparence et la teinte du lait normal.

On obtient ce résultat en y introduisant du sucre, de la farine, de l'amidon, de la dextrine, des infusions de matières amylacées, des matières gommeuses, des blancs d'oeufs, du caramel, de la gélatine, du jus de carottes cuites, etc. On emploie encore des matières albumineuses, des cervelles d'animaux, des émulsions de graines et une quantité d'autres produits qui dénaturent complètement le lait, ne lui en laissant que l'apparence.

Il appartient donc aux autorités de sévir contre les falsificateurs, d'abord parce qu'ils trompent le public sur la qualité de la marchandise vendue et surtout parce que ces fraudes sont menaçantes pour l'hygiène publique.

En toute justice, il convient de constater que le service d'hygiène remplit à cet égard sa mission avec zèle, intelligence et impartialité; d'autre part, le service judiciaire chargé de frapper les coupables ou les responsables ne laisse rien à désirer sous le rapport de la sévérité et de la prévoyance.

Eh bien, malgré la bonne volonté des services publics, les coupables trouvent aisément des échappatoires qui rendent à peu près nulles les pénalités qui les atteignent, en ce sens qu'un doute subsiste toujours dans l'esprit du magistrat chargé d'apprécier le degré de culpabilité des falsificateurs, ou réputés tels. En d'autres termes, avec l'insuffisance des moyens de contrôle dont disposent les agents, il est toujours facile à un falsificateur adroit de jeter un doute dans l'esprit du recorder.

Qu'un propriétaire de la campagne expédie tous les jours une quantité donnée de lait à destination de la ville, et que ce lait, à l'arrivée, soit reconnu impropre à la consommation, l'expéditeur est légalement responsable, cela va de soi, mais est-il réellement coupable? Entre la culpabilité et la responsabilité, il y a une différence essentielle dont le juge doit tenir compte, sous peine de verser dans l'injustice.

Supposons que l'expéditeur ait remis au chemin de fer du lait irréprochable et que, au cours de la route, des employés du chemin de fer ou des étrangers ayant facilement accès dans les wagons, se livrent à des opérations frauduleuses sur le lait dont la compagnie n'est responsable que pour la quantité, non pour la qualité.

Evidemment, l'expéditeur est responsable; mais lorsque le recorder, dans sa sagesse, est intimement convaincu de l'honnêteté de cet expéditeur, peut-il, doit-il même appliquer la loi dans toute sa rigueur?

Eh bien, en raison de l'absence d'une réglementation prévoyante, l'opinion du magistrat peut presque toujours être égarée, et, dans tous les cas, sa justice subordonnée à sa seule perspicacité. Elle compte bien pour quelque chose, cette perspicacité affinée par une longue expérience, mais elle ne suffit pas plus à rassurer les justiciables que la conscience même du juge.

Ce que l'on doit poursuivre, atteindre et frapper sans pitié, c'est le vrai coupable. Et du moment que les fraudes peuvent s'accomplir en route impunément et que la responsabilité peut tomber à faux, soit sur le fournisseur, soit sur le marchand, il est indispensable de prendre des mesures propres à empêcher les erreurs de se produire.

Comment faire?

C'est bien simple, il suffirait d'adopter le système en usage à Paris, système élémentaire qui permet à la loi de demander compte de la fraude à celui-là seul qui l'a commise.

On impose à tous les expéditeurs de lait des vases en fer battu de galbe et de capacité uniformes. Chaque vase porte en gravure le nom de l'expéditeur. Le couvercle de ces vases est retenu au moyen d'une chaîne solide et ces couvercles sont fermés à l'aide de deux sceaux plombés.

La compagnie de transport est responsable de tout vase descellé à l'arrivée; aussi n'y en a-t-il jamais.

Lorsque le lait arrive à Paris, des inspecteurs prélèvent ici et là des échantillons et, selon le résultat de cet examen, on vise les vase et on les remet aux marchands, lesquels ne doivent pas transvaser le lait qu'ils contiennent, et sont tenus d'opérer leurs livraisons dans ces vases poinçonnés.

En somme, on constate à l'arrivée la qualité du lait. S'il est frelaté, comme ce ne peut être que du fait de l'expéditeur, celui-ci est poursuivi et ne peut échapper à la répression sous prétexte qu'il n'est pas sous la juridiction des inspecteurs qui ont constaté le délit et qui en poursuivent d'office la réparation. Fut-il à deux cents lieues de Paris, la loi est une et le rapport des inspecteurs l'enverra soit devant la justice de Paix, soit devant la police correctionnelle de son arrondissement.

Mais les marchands, eux, peuvent falsifier le lait pur qu'ils ont reçu? Erreur. Des inspecteurs volants ont le droit d'arrêter tous les marchands de lait ou de péagrer chez eux et de prendre des échantillons de leur marchandise. Si le lait qu'ils livrent est sophistiqué, ils sont impitoyablement poursuivis et ils ne peuvent jamais attribuer la faute à autrui. Ajoutons qu'en outre de l'amende et de l'emprisonnement, s'il y a lieu, le jugement, par ordre de justice, est affiché à la porte du coupable. Ce qui produit un effet certain sur la clientèle.

Ce système est assez simple, on le voit, et il serait désirable de le mettre ici en pratique. De cette façon il n'y aurait plus de ces hésitations de la part de l'autorité, hésitations très honorables lorsqu'il s'agit de châtier un citoyen, qui, en dépit des apparences, peut parfaitement être innocent de la fraude qu'on lui reproche.

LAURENT BART.

Les Médecins Admettent

Qu'ils ne peuvent rien faire de plus pour votre estomac que les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, ce qui est prouvé tous les jours.

IL N'EN COUTE RIEN D'ESSAYER.

D'après l'analyse des experts des autorités gouvernementales aux Etats-Unis et en Angleterre les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie contiennent justement les éléments prévus par la nature pour faire digérer la nourriture dans un estomac sain.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie ont sauvé à des patients souffrant de dérangements d'estomac, des millions de dollars en leur donnant dans un paquet de 50c, plus de soulagement que des traitements innombrables par des médecins à environ $3.00 la visite.

Peut-être que vous êtes affligé de la dyspepsie, ou de quelqu'autre maladie moindre provenant d'une mauvaise digestion. Ce peut être le mal de tête, des brûlements d'estomac, débilité nerveuse. Ils ont tous leur origine dans l'estomac qui ne secrète pas les sucs et ne broie pas la nourriture qu'on lui donne.

S'il en est ainsi, nous vous exhortons vivement à demander un paquet d'essai gratuit des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Ça ne vous coûtera rien et nous n'en retirons absolument aucun bénéfice jusqu'à ce que, après les avoir employées, vous ayez trouvé qu'elles vous ont fait du bien et que vous ressentez le besoin de vous procurer un paquet pleine grandeur.

Il n'y a absolument aucun danger à craindre dans l'emploi des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Tout ce qui entre dans la composition de ces tablettes a été l'objet de l'attention la plus minutieuse des officiers du gouvernement.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie digéreront vos aliments sans que vous ayez à faire une diète soignée. Un grain de ces tablettes peut digérer 3,000 grains de nourriture ordinaire. Vous pouvez être assuré par là que peu importe votre condition, ces petites tablettes prises après chaque repas, remettront en très peu de temps l'estomac dans sa bonne condition normale et le rendront capable de faire son travail sans aide.

Nous ne mentionnons pas les noms de centaines de personnes qui nous ont écrit volontairement des lettres exprimant leur reconnaissance envers cette simple substitution de la nature.

Demandez un paquet d'essai aujourd'hui. F. A. Stuart Co, 70 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

Paquet grandeur échantillon de 50 cents en vente chez tous les pharmaciens.

Le dos d'une femme n'est pas fait pour souffrir

Des milliers de femmes endurent chaque jour des souffrances inouïes de dos qui n'ont vraiment pas leur raison d'être.

Dans les conditions ordinaires de la vie, le dos de la femme doit être fort et capable de lui aider à porter le fardeau de la vie.

Les travaux du ménage sont une dure tâche si vous avez mal au dos.

Le mal de dos vient des reins malades, et que de maux causent dans le monde les reins malades.

Mais elles n'y peuvent rien. Si leur tâche est trop dure, rien de surprenant qu'elles deviennent souffrantes. Le mal de dos est tout simplement un avertissement de la part des reins et on devrait les soigner immédiatement pour éviter des années de souffrances par le mal de reins.

Les Pilules de Doan pour les Reins

vous guériront comme elles en ont guéri des milliers d'autres.

Mme Thos. Craig, Almonte, Ont., écrit: J'étais sous les soins médicaux depuis six mois, souffrant du mal de reins et j'avais le dos si malade qu'il me fallait rester au lit. On me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les reins. C'est ce que je fis et en une semaine je fus capable de marcher sans beaucoup de douleur et en cinq mois mon dos était aussi fort que jamais.

Les Pilules de Doan pour les reins sont de 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25 chez tous les marchands ou bien elles sont envoyées par la poste directement sur réception du prix, par The Doan Kidney Pill Co, Toronto, Ont. (4) yw

Douleur au-dessus des Yeux

Mal de Tête et Catarrhe soulagés en 10 minutes

Cette douleur sourde et persistante à la tête, tout au-dessus des yeux, est un des symptômes les plus évidents du catarrhe; vous feriez bien de prendre le remède le plus prompt et le plus sûr pour empêcher que cette maladie s'implante. La Poudre Catarrhale du Dr Agnew arrêtera toute douleur en dix minutes et guérira.

Onguent du Dr Agnew guérit toutes les maladies de la Peau, 35 cents. w

326 BOULEVARD ST LAURENT

SAMEDI 12 et LUNDI 14 JANVIER

2 JOURS SEULEMENT DE VENTE

APRES INVENTAIRE

Nous avons besoin de place pour nos Marchandises de Printemps et il faut absolument nous défaire de notre présent stock consistant en

Fourrures, Manteaux, Jupes de Robe et Costumes pour Dames

Habillements et Pardessus pour Hommes

Nous allons le sacrifier et tout ce que nous voulons c'est notre PRIX COUTANT. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, nous le répétons, c'est l'espace qu'il nous faut. Rendez-vous directement à

l'AMERICAN OUTFITTERS, 326 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Cela vous paiera largement.

Vous ferez une économie de 40 à 60 p. c. sur vos achats.

x

CIE CUDDY - BRODEUR

20 %

20 cents de Réduction sur chaque piastre d'achat à nos deux Magasins, ARGENT COMPTANT.

Cet escompte est pour réduire notre stock qui est trop considérable pour notre inventaire en février, nos prix sont tous marqués en chiffres connus et nous ne réservons rien dans cette Vente de Janvier.

SERVICES A DINER en Limoges, de $40.00. Réduit à	$32.00
SERVICES A DINER semi-porcelaine, doré, $6.50. Réduit à	$5.20
LAMPES SUSPENDUES, avec pendants, $4.00. Réduit à	$3.20
COUTEAUX RODGERS, manche blanc, $4.75. Réduit à, la douzaine.	$3.80
SERVICE DE TABLE (abecerre), 4 pièces dorées, $1.50. Réduit à	$1.20
SERVICE A THE en porcelaine, 44 pièces, $5.00. Réduit à	$4.00
NOS SERVICES A DINER SPECIAUX, DECOR BLEU OU ROUGE, $4.50, moins 20 p. c. net	$3.60

Toutes nos Marchandises sont regulières et parfaites, emballées et livrées gratuitement.

Nos Magasins seront Fermés le Soir, excepté le Lundi et le Samedi.

533 Ste Catherine Est, PRES AMHERST. — A NOS DEUX MAGASINS — 327 Saint-Laurent, PRES STE CATHERINE.

55—4X

Le Vin St-Michel

N'EST PAS

Une Drogue,

NI UNE

Médecine patentée, c'est un VIN FRANÇAIS embouteillé au château du comte Jean de St-Michel, à Bordeau, France.

Ce tonique est un usage dans tous les principaux Hôpitaux de l'univers et prescrit par tous les principaux médecins, dans les cas de

Faiblesse, Anémie, Débilité, Dyspepsie, Pâles couleurs, Manque d'appétit, Insomnie, Diarrhée.

$6.25 la Tonne, livrée

496 Rue STE CATHERINE EST,

TELEPHONE EST 5425

The Connell Anthracite Mining Co.

AUSSI:

21 rue Beaury. Main 5193

135 rue St Etienne, Ltd Main 3018

56—4

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité. 29t-n

Sauvez Vos Yeux

N'attendez pas que votre vue soit perdue pour porter des verres, venez me voir.

Consultation gratuite.

P. G. MOUNT, Opticien

Diplômé de l'Association de la Prov. de Québec

422 Rue St Denis Entre Sherbrooke et Ontario. Tel. Est 5126 48,l,v-n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.

176—1Mvsn

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME ou L'ENFANT VOLÉ

PREMIERE PARTIE

78 Suite

—Bien, mon oncle, je commence.

Et tandis que Mme Leval et le millionnaire s'installaient, chacun de son côté, très confortablement, dans de larges et moelleux fauteuils, le blessé se recueillit un instant.

Ensuite il commença son récit.

Il n'omit rien de l'histoire de son amour pour Mathilde Dalbret, ni des singulières façons du père de celle-ci, qui, après l'avoir si bien accueilli, et même encouragé, l'avait ensuite repoussé, dans l'espoir de réaliser certains projets ambitieux, incompatibles avec sa situation de fortune.

Puis il parla de l'agence Darlou, des recherches entreprises pour retrouver Maxime.

Ensuite il rendit compte de la récente visite de M. Eugène Laflotte, l'associé de Darlou.

Il énuméra ses exigences pécuniaires, puis annonça le délai accordé.

Enfin il fit part de la promesse faite par l'agent d'affaires, de revenir le dimanche à l'hôpital.

—Eh bien, c'est aujourd'hui dimanche fit remarquer Aristide Leval, ton homme ne te trouvera pas.

—Naturellement, mon oncle, puisque je suis ici maintenant.

Mais je ne suis pas inquet, ce M. Laflotte est un homme de ressources, comme tous ceux de sa profession d'ailleurs.

Il ne tardera pas à connaître notre nouvelle adresse, et nous le verrons bientôt, je n'en doute pas un instant.

—Fort bien, attendons-le.

Je ne serais pas fâché de connaître cet oiseau-là! conclut le millionnaire.

D'ailleurs, c'est moi qui traiterai avec lui, si tu le permets?

—Oh! certainement, mon oncle.

—Maintenant que je suis instruit, repose-toi, mon garçon, je vais réfléchir à ce que tu viens de m'apprendre.

Ensuite, je me tracerai un plan d'action.

Il faut, primo: retrouver Maxime; secundo: te faire épouser ta jolie Mathilde; tertio: savoir ce qu'est devenu ton malheureux père, et, quarto; découvrir le voleur ou les voleurs de sa fortune.

J'ai là de quoi occuper mes loisirs.

Ma chère soeur, je vous laisse avec Jean; à ce soir.

Puis le millionnaire se retira.

Mme Leval, après son départ se leva péniblement, vint embrasser son fils et lui dit:

—Dors un peu, mon enfant, tu dois être plus fatigué que de coutume aujourd'hui.

Je vais rester ici, près de toi, pour lire mon petit journal.

Si tu as besoin de quoi que ce soit, tu m'appelleras ou tu sonneras.

—Oui, merci, maman.

Et le blessé ferma les yeux, fatigué en effet par l'imprévu de cette journée, par le bonheur éprouvé.

Bientôt il s'endormit d'un sommeil paisible.

Vers cinq heures, au moment où le valet de chambre apportait de la lumière, il se réveilla.

—Maman, tu es là? fit-il d'un accent inquiet.

—Oui, oui, mon enfant, que veux-tu?

—Rien, je voulais être sûr que je ne rêvais pas.

Mon oncle est-il rentré?

—Je ne sais pas.

Mme Leval questionna le domestique.

—M. Leval est-il rentré, Julien?

—Oui, madame, monsieur est arrivé depuis dix minutes, il est enfermé dans son cabinet de travail, très occupé.

—Bien, fit Jean, ne le dérangez pas, j'attendrai qu'il ait fini.

Une demi-heure s'écoula ensuite dans un silence reposant pour la mère et le fils.

Enfin Aristide Leval parut.

—Eh bien, mon garçon, fit-il de son ton jovial, es-tu reposé maintenant?

Es-tu un peu habitué à ton nouveau lit, à ton nouveau local?

—Oh! parfaitement, mon oncle, on s'habitue vite aux bonnes choses.

Puis-je vous demander un instant d'entretien?

—Tant que tu voudras.

De quoi s'agit-il?

—Je voudrais vous parler de M. Dalbret.

—Ah! bon, très bien, je te vois venir avec tes gros sabots.

Parions que je devine ce que tu vas me demander?

—Peut-être.

—Peut-être.

—Tu ne serais pas fâché de m'en voyer voir le monsieur en question, n'est-ce pas?

—Ma foi, c'est très juste, mon oncle, vous avez deviné du premier coup.

—Et tu voudrais que je lui parle d'un certain Jean Leval, très amoureux, très désireux de s'unir à une bonne et jolie fille nommée Mathilde?

—C'est cela même.

Oh! vous serez un excellent avocat, j'en suis sûr.

—C'est possible, je possède des arguments brillants, j'ai la langue dorée! J'y avais déjà pensé, d'ailleurs.

Eh bien, je te promets de me rendre rue Taitbout, un de ces jours très prochains.

Es-tu content?

—Certes, mon oncle, vous êtes la bonté même.

Aussi j'espère bien pouvoir vous témoigner plus tard toute ma gratitude, toute ma reconnaissance.

Au moment où le jeune homme achevait, Julien, le valet de chambre, parut.

—Une lettre pour monsieur Jean, fit-il en présentant une enveloppe sur un plateau d'argent.

Le blessé prit l'enveloppe, examina curieusement la suscription.

Elle indiquait d'abord l'adresse de l'Hôtel-Dieu, salle Nélaton, puis elle avait été renvoyée boulevard Beaujour, par les soins de l'administration.

Jean Leval, assis dans son lit, décacheta la lettre déplia la feuille et commença de lire.

Mais, à mesure que cette lecture avançait, ses traits se crispaient, son visage pâlissait affreusement, ses mains tremblaient.

Il semblait être sous le coup d'une émotion profonde qui le terrassait.

Enfin, un sanglot déchirant s'exhala de sa gorge serrée, il se renversa brusquement sur ses oreillers en laissant échapper la missive dont la teneur le bouleversait à ce point.

—Ah! gémit-il, elle est perdue pour moi!....

Mathilde!... Mon pauvre amour!...

Aristide Leval et sa belle-soeur s'étaient levés, profondément étonnés, et en même temps très inquiets.

—Mon enfant, mon Jean! s'écria Mme Leval, qu'arrive-t-il?

Le millionnaire ramassa la lettre fatale.

—Pouvons-nous lire cela, mon ami? demanda-t-il doucement au blessé, dont les larmes inondaient maintenant le visage.

—Oui, oui, lisez, mon oncle.

Vous verrez combien le malheur est proche de la joie... comme la vie est cruelle!

Sans répondre, Aristide Leval lut tout haut:

"Mon ami,

"Cette lettre est la dernière que vous recevez de moi.

"Elle contient mon adieu suprême, définitif; car vous ne me reverrez plus jamais, jamais!

"Vous ne pouvez me revoir.

"Tous mes rêves de bonheur viennent d'être détruits par une catastrophe morale dont je suis la première victime.

"Elle m'atteint à la fois dans mon affection filiale, dans mon honneur même.

"Je ne puis plus être votre femme, je ne puis être celle de personne!

"Ma triste existence doit s'écouler désormais dans le silence, dans l'ombre et l'oubli.

"J'ai dû fuir la maison de mon père, pour des raisons morales de la plus haute importance, et je me suis réfugiée ici, à Paris où je vais m'efforcer de gagner ma vie en travaillant.

"J'ai conservé le triste courage d'exister.

"Cependant, comme je vous le dis plus haut, je suis irrémissiblement condamnée à vivre seule désormais.

"Je ne puis vous demander de m'oublier, ce serait au-dessus de mes forces, des vôtres peut-être?...

"Mais ne songez pas à me revoir, ne tentez rien pour cela; tout serait inutile!

"Ma décision est irrévocable.

"Gardez-moi seulement dans votre coeur un petit coin de souvenir, rappelez-vous que je vous aimais de toute mon âme, que j'avais mis en cet amour mes espoirs les plus chers, les plus doux.

"Croyez que j'aurais été pour vous une compagne aimante, dévouée, fidèle et infaillible, et pardonnez-moi le chagrin que je vous cause.

"La fatalité seule est coupable.

"Adieu, Jean, adieu, mon cher et doux ami, je vous aimerai toujours en secret.

"MATHILDE."

(A Suivre).

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

PIANOS CHICKERING

Nous désirons remercier nos amis qui ont bien voulu acheter des pianos Chickering à queues depuis quelques mois. Nous n'avons jamais vendu plus de pianos Chickering à queue en cette ville. Au nombre des acheteurs se trouvent les noms de plusieurs des citoyens les plus en vue du Canada. Le Chickering Quarter Grand est, sans contredit, le plus bel instrument du genre. Nous sollicitons votre visite. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. 57—3

CE SOIR, LE MATCH ROGERS-PERRELLI

Représentations des luttes françaises par les vues animées.

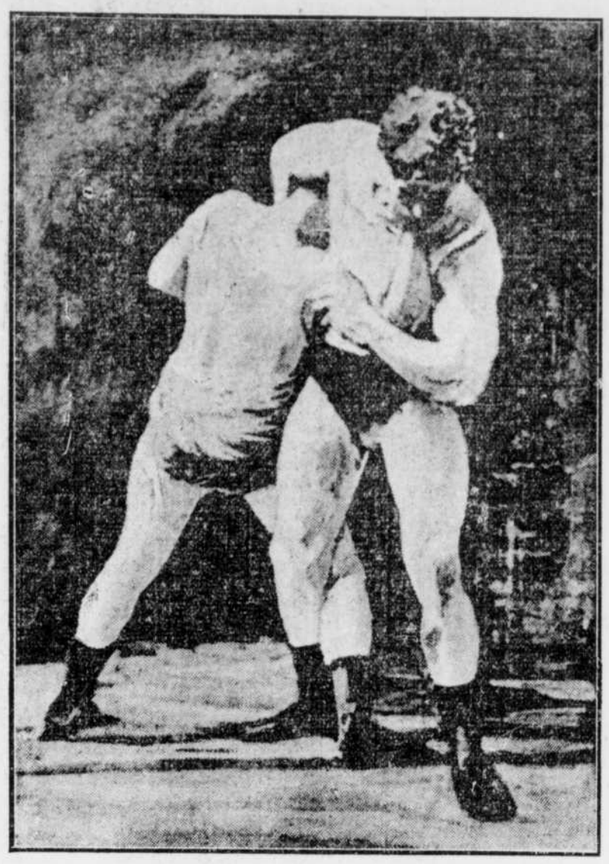

ROGERS, QUI DOIT LUTTER CE SOIR AU PARC SOHMER, DANS UNE DE SES PRISES FAVORITES

RAOUL LE BOUCHER, RAOUL LE BORDELAIS, ANTONICH ET CARPINI A MONTREAL

Il y aura ce soir, au parc Sohmer, une reproduction par les vues animées de deux rencontres du championnat des Folies-Bergères, qui a eu lieu le mois dernier. Le Club Athlétique Canadien avait chargé M. Ouimet de se mettre en communications, lors du championnat, avec l'administration de la maison Pathé de Paris, afin de faire cinématographier les meilleures et les plus intéressantes rencontres de ce tournoi, qui a été suivi avec le plus grand intérêt par les sportsmen des deux mondes.

LA LUTTE ROGERS-PERRELLI

Les amateurs de lutte seront ce soir témoins d'un spectacle qui ne manquera pas de leur faire passer une couple de belles heures. Une rencontre entre Yankee Rogers, le géant américain, et l'Italien Perrelli, est en effet un régal pour les fervents de la lutte.

La lutte sera dure, à n'en pas douter, et promet des émotions.

JOUTES DE QUILLES DE LA LIGUE CANADIENNE

La course pour la coupe Schetagne n'a pas lieu hier. --- Grave accident à Arthur Moore.

LES QUILLES

LIGUE CANADIENNE DE QUILLES DE MONTREAL

Parties du 31 décembre 1906 :

MANHATTAN

				Total.
Dumont	209	158	186	553
Legault	117	140	127	384
Descarries	214	190	182	586
Gagnon	137	144	152	423
Saint-Germain	213	172	158	543
Saint-Martin	158	195	154	507
Total				3006

GRAND-TRONC

				Total.
Stewart	172	138	123	433
Coutlée	141	163	160	463
O'Connell	141	123	146	410
Bilodeau	156	147	176	479
Grisé	172	192	182	546
Séguin	183	142	165	490
Total				2833

Majorité pour le Manhattan . . . 173

Arbitre — J. Lapointe.
Partie jouée chez le Grand-Tronc.

SAINT-HENRI

				Total.
R. Lalonde	168	129	201	498
Pelletier	147	112	117	376
Gratton	143	148	147	438
W. Lalonde	161	210	168	539
Dagenais	185	93	140	427
O. Lalonde	199	156	160	515
Total				2793

ROYAL CANADIEN

				Total.
Brunet	166	190	132	488
Sauvageau	143	146	124	413
Bougie	190	172	193	555
Thibodeau	171	170	174	515
Brunet	177	155	186	518
Mallette	188	171	164	523
Total				3012

Majorité pour le Royal Canadien . . 219

Arbitre — J. Dumas.
Partie jouée chez le Royal Canadien.

MAISONNEUVE

				Total.
Blake	183	204	149	536
Martin	169	174	174	454
Thomas	157	190	141	488
Lepreh	168	141	169	478
Tremblay	160	164	207	531
Boulianne	187	177	147	511
Total				2998

BELLERIVE

				Total.
Gaudet	144	189	164	497
Dansereau	174	138	174	486
Morin	148	120	157	425
Crempton	153	150	186	489
Chartrand	148	148	153	449
Desautels	201	127	178	506
Total				2852

Majorité pour le Maisonneuve . . . 146

Arbitre — M. Monette.
Partie jouée chez le Bellerive.

La partie Maisonneuve vs Saint-Henri n'a pas encore été jouée, et par conséquent la position des clubs ne peut pas être établie.

JUNIORS

PARTIES DU 2 JANVIER 1907

GRAND TRONC

				Total.
Fabos	107	89	112	308
Brochu	125	146	92	363
Sullivan	133	127	150	410
Burton	121	115	116	352
McIntyre	234	140	162	536
Brochu	151	162	150	463
Total				2372

MANHATTAN

				Total.
Lapointe	187	179	200	535
Dwarelle	146	173	137	456
Lassonde	211	207	152	570
D'Otrante	181	199	190	570
R. Egan	115	170	154	439
Boudrias	138	172	159	469
Total				3059

Majorité 687

Partie jouée chez le Manhattan.
Arbitre, J. S. Bourgeois.

ROYAL CANADIEN

				Total.
Decelle	148	171	182	501
Auger	153	176	173	502
Guilmette	191	145	162	498
Dumas	171	202	156	529
Bean	147	181	158	486
Gauthier	173	142	178	493
Total				3009

Majorité 454

SAINT-HENRI

				Total.
Comtois	116	128	115	359
Parent	179	128	145	452
Longtin	139	159	95	393
Masse	156	145	127	428
Lapierre	133	145	171	449
U. Masse	152	135	187	474
Total				2555

Arbitres, A. Germain et A. Byrelle.
Partie jouée chez le Saint-Henri.
La partie Bellerive vs Maisonneuve n'a pas encore été jouée.

PARTIES D'EXHIBITION

Il y a quelques jours deux parties eurent lieu entre le Royal Canadien et le Bellerive, sur leurs allées respectives, le premier sortit vainqueur par une majorité de 229 points. Le Bellerive mérite des félicitations, ayant fait 3,173 à l'étranger. M. Miron a fait 596. Voici le rapport en détails :

ROYAL CANADIEN

				Total.
Bougie	190	183	142	515
Brunet	166	167	136	469
Bonhomme	179	177	166	524
Dumas	169	149	122	460
Thibodeau	158	171	162	491
Monette	190	165	164	519
Total				2978

BELLERIVE

				Total.
Dansereau	128	125	134	387
Morin	136	127	141	404
Gaudet	168	173	163	504
Chartrand	153	138	135	426
Geoffroy	192	158	151	501
Désautels	153	188	166	507
Total				2729

Majorité pour le Royal Canadien. . 249

BELLERIVE

				Total.
Geoffroy	177	202	139	519
Dansereau	132	157	187	476
Gaudet	160	199	135	494
Morin	204	161	174	539
Miron	201	187	208	596
Désautels	192	204	153	549
Total				3173

ROYAL CANADIEN

				Total.
Thibodeau	181	185	184	550
Sauvageau	205	145	162	512
Bougie	215	183	185	583
Monette	175	156	155	486
Mallette	192	152	147	491
Bonhomme	158	200	170	531
Total				3153

Majorité pour le Bellerive. . . . 20

SENIORS — PARTIES DU 7 JANVIER

				Total.
Pleurde	168	170	198	536
Gagnon	176	167	157	500
St Germain	198	174	129	501
Dumont	168	159	221	548
St Martin	181	169	121	471
Total				2997

MAISONNEUVE

				Total.
Blake	153	181	175	509
Tremblay	167N	176	154	497
Thomas	196	144	167	507
Leprohon	190	158	158	506
Boullane	154	129	157	440
Bessner	159	129	193	481
Total				2940

Majorité pour le Manhattan . . . 57

Arbitre, M. Byarelle. Partie jouée chez le Maisonneuve.

ROYAL CANADIEN

				Total.
Thibodeau	124	181	222	527
Brunet	155	163	179	497
Sauvageau	165	172	166	503
Mallette	142	160	165	468
Bougie	185	202	161	548
Lachance	178	178	168	525
Total				3063

GRAND TRONC

				Total.
Grisé	228	169	174	571
Stewart	150	137	150	477
Pinkney	124	208	129	461
O'Connell	189	187	138	514
Bilodeau	148	130	140	418
Mercier	186	162	187	485
Total				2926

Majorité pour le Royal Canadien . . 137

Arbitres, V. Bougie, E. Thibault. Partie jouée chez le Grand Tronc.

Le rapport de la partie Bellerive vs St Henri n'a pas été reçu. C'est un mauvais exemple que donne là le St Henri pour commencer l'année.

T. ST MARTIN, Secrétaire.

AU STE CUNEGONDE

Le Manhattan sera prêt à recevoir le Ste Cunégonde jeudi, le 17 du courant. Une réponse est attendue.

Le Manhattan junior aimerait à jouer avec le St Henri junior, le 24 ou 31 janvier.

Le Manhattan aimerait à jouer avec tous les clubs de la Ligue Mutuelle. Pour informations, s'adresser à T. St Martin, capitaine, 79 Saint-Christophe.

LE POLO

AUX BAINS LAURENTIENS

Demain soir, à cet endroit, il y aura une joute de polo dans l'eau entre le club Montreal Swimming Club et Islanders.

Cette joute sera pour le championnat de la ligue qui se compose des clubs de la M. A. A. A., McGill, Islanders et Montreal Swimming Club.

HOCKEY

ARTHUR MOORE SE BRISE LA CHEVILLE DU PIED

Ottawa, 11 — Arthur Moore, cover point du club de hockey Ottawa, s'est brisé la cheville du pied, hier soir, au cours d'une pratique. Le club avait sa dernière pratique avec le Victoria, de la Ligue Fédérale, avant de se rencontrer avec les Wanderers. La pratique était sur le point d'être terminée. Il ne restait plus qu'une minute à jouer, lorsque Moore vint en collision avec Troop, et alla frapper la clôture. Il ne put se relever, et l'on constata qu'il avait la cheville du pied brisée. Il ne pourra jouer de la saison. Ce sera une grosse perte. Moore sera remplacé par Armstrong ou Spittall.

L'équipe du club Ottawa, demain soir, s'alignera comme suit :

Lesueur, buts ; Fulford, point ; Spittal ou Armstrong, cover ; Westwick, H. Smith, A. Smith et Shore, avants.

Percy Quinn, de Toronto, sera referee. Il choisira lui-même son assistant.

BOXE ET HOCKEY

Deux parties ont été jouées hier soir, dans la Ligue des Manufacturiers. Les joueurs ne se sont pas bornés à jouer au hockey, ils ont aussi fait de la boxe, et les spectateurs s'en sont même mêlés. Au cours de la partie entre l'équipe de Allis-Chalmers-Bullock et celle du Pacifique Canadien, Phelan donna un croc en jambe à Ernie Hamilton. Ce dernier répliqua par un coup de poing. Les autres joueurs accoururent et une bataille s'engagea.

Les spectateurs sautèrent sur la glace et prirent part au pique-nique. L'ordre se rétablit finalement, grâce aux efforts du referee.

Le club Allis-Chalmers-Bullock battit le Pacifique Canadien, par 4 à 1.

Les clubs de la Canadian Rubber Co. et du Montreal Steel Works, firent partie nulle, le score étant de 1 à 1 à la fin de la joute.

Noms des joueurs :

Allis-C.-B.		C.P.R.
Henshaw	Buts	Ray
Brownrigg	Point	Costello
Hamilton	Couvert	F. Tigh
McGee	Avants	Cain
Drinkwater	Avants	O. Tigh
Keiser	Avants	Phelan
Rowe	Avants	Imrey

Refere — F. Starke, Northern Electric.

Can. Rubber		Mont. Steel
LaMothe	Buts	Baker
McIver	Point	Walford
Lukeman	Couvert	Lyons
Hennessy	Avants	Lawlor
Mooney	Avants	Chapman
Cato	Avants	White
Bann	Avants	Earle

Referee — E. Hamilton, Allis-Chalmers-Bullock.

Le club de hockey de l'Ecole Olier lance un défi au club de l'Ecole Montcalm, pour une partie qui serait jouée demain, à 2 heures 30, au patinoir de "La Presse."

LE YACHT

PAS DE COURSE HIER A LA POINTE-CLAIRE

UN MANQUE COMPLET D'ORGANISATION

La course de yachts à glace pour la coupe Schetagne, annoncée hier à la Pointe-Claire, n'a pas eu lieu, en dépit des conditions très favorables de température. La course n'a pas eu lieu par suite du manque total absolu d'organisation.

M. Ernest Kent, vainqueur de la première épreuve pour la coupe Lalonde, mardi dernier, vint de Sainte-Anne pour courir, mais fut fort désappointé de ne pas rencontrer d'adversaires.

Il vint un autre yacht de Sainte-Anne, vers le milieu de l'après-midi, mais ceux de la Pointe-Claire et d'ailleurs brillèrent par leur absence.

La glace était en parfait état, et avec le vent qui soufflait en tempête, l'on aurait vu une course de toute beauté.

Les amateurs de Montréal et d'ailleurs venus à la Pointe-Claire pour être témoins de la course furent fort désappointés. Le représentant de "La Presse" a rencontré un parti de sportsmen venus spécialement de Saint-Jean d'Iberville pour voir la course. C'étaient MM. Jos. Goyette, François Goyette, Zéphirin Goyette, Jean-Baptiste Chamberland, tous navigateurs et Alexandre Baillargeon et F. X. Goyette, pêcheurs.

Naturellement, la déception de ces messieurs a été grande. Ces sportsmen se proposent de donner dans quelque temps des courses de yachts à Iberville. Ce genre de sport est là fort en honneur, et l'on verra certainement aux prises de 16 à 18 yachts.

Les citoyens de Saint-Jean ont donné une très jolie coupe il y a deux ans et elle sera encore disputée cette année.

ATHLETISME

AU 65ième

Nous rappelons encore à nos lecteurs et aux soldats du 65ième que la première soirée athlétique aura lieu mercredi soir prochain. On promet un programme magnifique d'assauts de lutte, de gymnastique et de tours de force.

Tous les soldats et leurs amis sont invités à être présents.

L. Garand lance un défi à Jos. Montferrand pour une lutte de 2 dans 3. Garand se fait fort de battre son adversaire, grâce à son agilité, et serait disposé à faire un pari. Il pèse 116½ livres. La lutte pourrait avoir lieu chez Tremblay, ou ailleurs.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES AU TROT DIMANCHE AU PARC DELORIMIER

La direction du parc Delorimier est à organiser un intéressant programme de courses au trot, pour dimanche, 13 janvier. Il y aura deux bonnes classes, celle de 2.22 trot et amble, et une classe ouverte, trot et amble.

Vêtements "Semi-ready" de 1907

Jamais, dans l'histoire de ta Confection Semi-ready, les affaires n'ont été aussi florissantes que durant l'hiver de 1906-1907.

La demande a dépassé toutes les espérances des plus optimistes de la Compagnie. Les magasins n'ont pas cessé de faire appel aux ateliers du tailleur, et la manufacture dut rester ouverte après les heures réglementaires, afin de pouvoir répondre à toutes les demandes. Chaque magasin a donné de nouvelles commandes.

Ceux qui portent des vêtements Semi-ready obtiennent un double bénéfice — car ils peuvent être certains que les vêtements exposés dans les Garde-robes Semi-ready sont du style de cette saison et confectionnés de tissus de 1907.

Semi-ready

"Le signe de la garantie."

QUATRE MAGASINS

237 RUE SAINT-JACQUES.
505-507 RUE STE CATHERINE OUEST, près PEEL.
631 RUE SAINTE-CATHERINE EST, près MONTCALM.
3521 RUE NOTRE-DAME OUEST, SAINT-HENRI.

yw

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B.—Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 54—n

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 21 janvier, 1907, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un appareil de chauffage dans la bâtisse du bureau de poste, à Nicolet, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un appareil de chauffage, dans la bâtisse du bureau de poste, Nicolet, P. Q."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. Philémon Rivard, commis des travaux, Nicolet, P. Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent — 10 p. c. — du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.
Ministère des travaux publics,
Ottawa, 7 janvier, 1907.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 57—2

LA RAQUETTE

COURSES EN RAQUETTES DU CLUB LACHINE

Le club de raquettes Lachine donnera demain après-midi des courses ouvertes. Ces courses se feront en face de l'Eléphant Blanc et commenceront à 3 heures. Elles promettent d'être les meilleures données sous les auspices du club. La liste d'inscriptions est très considérable, et promet des courses excitantes. Voici les noms des concurrents :

1 mille — H. Hébert, R. Henshaw, du Montagnard ; W. Kelly, R. Gentleman, du club Emerald ; J. McCuaig et H. Hibbs, de la M. A. A. A. ; T. Lenham, W. Sauvé, G. Dunsmore, J. Daoust, A. Young, du Lachine.

3 milles — J. McDonald, E. Côté, T. Shipman, W. Ker, du Montagnard ; W. Kelly, du club Emerald ; J. N. McCuaig, F. Smith, de la M. A. A. A.

100 verges — E. Larose, E. McDonnell, du Montagnard ; D. Baddo, du club Emerald ; W. McKay et J. C. Riddell, de la M. A. A. A. ; J. Daouat, A. Gannon, W. Wallace, du Lachine.

220 verges — Hurdle, J. McDonald, E. Vibert, E. Larose, du Montagnard ; D. Buddo, du club Emerald ; A. Garmon, J. Daoust, H. Casbeurne, du Lachine.

Course d'un demi-mille pour jeunes garçons, 7 inscriptions ; garçons de moins de 18 ans, 18 inscriptions.

ASSEMBLEE DU CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le club de raquettes aura une assemblée ce soir à sa salle, afin de prendre une décision au sujet du dîner du 27 du courant. Tous les membres sont priés d'être présents.

LA LIGUE DES CANTONS DE L'EST

A RICHMOND

Richmond, 11 — Le club de Richmond est à faire ses préparatifs pour la première partie qui sera jouée ici le 16 du courant, avec le club de Windsor Mills.

Une assemblée générale a eu lieu à l'hôtel Grand Central.

Voici le résultat de l'élection du comité de régie :

Président, M. J. D. Smith ; vice-président, Dr A. T. Lyster ; secrétaire-trésorier, M. Wye Lance ; assistant-secrétaire, M. Elwin Lécuyer ; gérant, M. W. J. Roy ; capitaine, M. J. McKee.

Le club semble plus fort et mieux organisé que les années passées. Ainsi, il est à espérer que le championnat et la coupe seront à la fin de la saison en la possession de notre club.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour construction," seront reçues au bureau des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, jusqu'à midi du 14 de février 1907, pour le travail nécessaire à la construction des sections suivantes du chemin de fer Transcontinental, conformément aux plans, profils et devis des Commissaires, savoir :—

(1) DISTRICT "A".—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires à ou près de la cité de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick, allant vers l'ouest, une distance d'à peu près 50 milles.

(2) DISTRICT "A".—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires à ou près de la ville de Grand Falls, dans la province du Nouveau-Brunswick, allant vers l'ouest jusqu'à la frontière entre les provinces du Nouveau-Brunswick et Québec, une distance d'à peu près 62 milles.

(3) DISTRICT "B". — Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires, à ou près du Pont de Québec, allant vers l'est, une distance d'à peu près 150 milles.

(4) DISTRICT "B". — Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires environ 150 milles à l'ouest du Pont de Québec, allant vers l'ouest, jusqu'à un point appelé Weymontachene, une distance d'à peu près 45 milles.

(5) DISTRICTS "C" et "D". — Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires environ huit milles à l'ouest de la rivière Abitibi traversant vers l'est une distance d'à peu près 150 milles.

On peut voir les plans, profils et devis au bureau de l'ingénieur en chef des Commissaires à Ottawa, ainsi qu'aux bureaux des ingénieurs des districts concernés, savoir : — Guy C. Dunn, St John, N. B., A. E. Doucet, Québec, P. Q., et S. R. Poulin, North Bay, Ont.

Les personnes qui soumissionnent sont averties qu'on ne s'occupera que des soumissions qui seront faites en double copie, et sur les formules imprimées fournies par les Commissaires.

Une soumission distincte doit être envoyée pour chaque section.

Les soumissionnaires ne doivent aucunement se baser sur la classification ou autre renseignement donné par quelque personne de la part des Commissaires, et avant d'envoyer une soumission, les soumissionnaires doivent faire un examen soigneux des plans, profils, dessins, et devis, et lire les formules à remplir, et se bien renseigner quant à la quantité et la qualité des matériaux, et la nature du travail à faire ; et ils sont censés accepter et consentir à être liés par les termes et conditions contenus dans la formule du contrat, les devis, etc., annexés à la formule de soumission.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, comme suit :—

Pour la Section No 1, District "A" — $75,000.00.

Pour la Section No 2, District "A" — $90,000.00.

Pour la Section No 3, District "B" — $225,000.00.

Pour la Section No 4, District "B" — $75,000.00.

Pour la Section No 5, Districts "C" et "D" — $225,000.00.

Toute personne dont la soumission est acceptée devra, dans les dix jours qui en suivront l'acceptation, fournir telle autre garantie additionnelle que pourront exiger les commissaires ; signer le contrat, les devis et autres documents qu'elle sera requise de signer par les commissaires ; et, dans tous les cas de refus ou de négligence de la part de la personne dont la soumission est acceptée de terminer et exécuter un contrat avec lesdits commissaires, et de fournir la garantie additionnelle approuvée dans les dix jours après l'acceptation de la soumission, ledit chèque sera confisqué par les Commissaires comme dommages liquidés pour tel refus ou négligence, et tous les droits de contrat acquis par l'acceptation de la soumission seront annulés. Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions sont acceptées seront déposés au crédit du Receveur Général du Canada comme partie de la garantie pour le fidèle accomplissement du contrat, conformément à ses conditions. Les chèques déposés par des personnes dont les soumissions sont refusées seront remis dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

On attire l'attention sur les clauses suivantes de la formule de contrat : —

"Tous les artisans, les journaliers ou autres personnes, employés dans la construction des ouvrages compris dans la présente entreprise devront recevoir des gages égaux à ceux qui sont généralement reconnus comme gages courants payés aux ouvriers compétents dans le district dans lequel les présents travaux seront exécutés ; et, s'il n'y a ces dans ledit district de gages ainsi reconnus, les gages payés devront être raisonnables ; et au cas où il surgirait un différend quant à ce que sont les gages courants ou des gages justes et raisonnables, il en sera décidé par les Commissaires, dont la décision sera finale."

"Cette convention est sujette aux règlements actuellement en vigueur ou qui pourront en tout temps être mis en vigueur durant la construction des travaux donnés à l'entreprise par les présentes, faits en vertu de l'autorité du département du travail, et qui seront applicables à de tels travaux." — La liste des gages minima déterminée par ledit département fera partie du contrat.

"L'entrepreneur devra, en rapport avec tout ledit travail, en autant que possible, n'employer que des matériaux, machines, outillage, fournitures et matériaux roulgaï fabriqués ou produits au Canada, pourvu qu'il puisse les obtenir à des prix et conditions aussi avantageux au Canada qu'ailleurs, considérant la qualité et le prix."

L'entrepreneur se conformera aux règlements contre l'incendie adoptés par les Commissaires ; et aussi aux lois et règlements concernant l'incendie dans les diverses provinces où le travail est exécuté.

L'on se réserve le droit de rejeter une soumission quelconque ou toutes les soumissions.

Par ordre,
P. E. RYAN,
Secrétaire.
Les Commissaires du
Chemin de fer Transcontinental,
Ottawa, 5 janvier, 1907.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans l'ordre de l'Imprimeur du Roi n'en seront pas payés. 56—6

Choisissez la Matinée

L'empressement avec lequel nos clients ont profité de notre vente à escompte de 20 pour cent a été tel que cela nous fait désirer de plus grands magasins avec un double personnel, et pourtant notre magasin de la rue Ste Catherine est le plus vaste, le mieux éclairé et sans conteste, le meilleur magasin au Canada d'articles pour hommes. Faites vos achats dans la matinée si vous le pouvez ; plus de confort et meilleur service sans avoir à attendre.

R. J. TOOKE,

177 RUE ST JACQUES,
493 RUE STE CATHERINE OUEST,
473 RUE STE CATHERINE EST.

Bains Laurentiens Turcs et de Natation

¶ Département des Bains Turcs ouvert toute la journée et le soir.

¶ Le grand bassin est ouvert tous les jours de 7 a.m. à 9.30 p.m. L'eau est toujours à la température de l'été.

Angle des rues Craig et Beaudry

Les tramways de la rue du Beaver Hall passent à la porte.

C

LA PRESSE

MONTREAL, 11 JANVIER 1907

LA VAGUE DE PROSPÉRITÉ GROSSIT TOUJOURS

Le rapport annuel du ministre de l'intérieur qui vient d'être présenté à la Chambre par l'honorable monsieur Oliver constitue un éloquent chapitre de la prospérité toujours grandissante de notre pays.

Les récettes totales se sont élevées à $2,533,858.12, ce qui fait une augmentation de $697,439.56 sur l'exercice fiscal de l'année précédente.

Durant la décade qui s'est écoulée de 1896 à 1906 inclusivement, les revenus provenant des terres fédérales ont été de $13,139,941.78, tandis que durant les dix années antérieures ils n'ont pu s'élever qu'à $2,343,835.95. Le gros de ces recettes, provenant de licences de homesteads, de droits miniers et de la coupe des bois, est un baromètre indiquant d'une façon bien positive et bien certaine le rapide développement du Nord-Ouest canadien durant ces dernières années.

× × ×

La production de l'or dans le Territoire du Yukon a été de $6,539,402.85, contre $8,227,200 durant l'année précédente. La diminution est due à la grande sècheresse qui s'est fait sentir dans le Yukon durant tout l'été dernier. Il faut aussi l'attribuer au fait que les opérations dans plusieurs camps miniers ont été suspendues pour l'installation de machines hydrauliques destinées au lavement des sables aurifères.

L'état des affaires du Yukon est cependant satisfaisant .Il y a un surplus de $62,627.02 dans l'administration publique, tandis que l'année précédente il y avait un excédent de dépenses sur les recettes de $42,530.37.

× × ×

Les expériences faites l'hiver dernier, au Sault Sainte-Marie sous la direction du Dr E. Haanel, surintendant des mines, ont donné les résultats les plus satisfaisants. Ces expériences ont été conduites par le Dr Paul Heroult lui-même, l'inventeur des procédés électro-thermiques qui possède une vaste usine à La Praz, dans le Sud-Est de la France, où il fabrique avec grand succès au moyen de l'électricité des alliages comme le ferro-chrome, le ferro-silicium et autres. Il a été démontré que les procédés électro-thermiques peuvent être commercialement appliqués à la réduction directe du minerai de fer canadien en fonte destinée à la fabrication de l'acier .

× × ×

La vente des terres réservées pour l'entretien des écoles dans les nouvelles provinces d'Alberta et de Saskatchewan est une preuve additionnelle de la prospérité du pays. Dans l'Alberta la moyenne des prix payés pour les terres scolaires a été de $11.55 par acre ; dans l'Alberta, cette moyenne a été de $14.32. Le gouvernement a vendu dans la Saskatchewan 120,692 acres de terre réalisant ainsi $1,394,316 ; dans l'Alberta il a été vendu 26,663 acres au prix total de $381,714. Ces sommes seront appliquées aux besoins de l'éducation dans les deux nouvelles provinces.

× × ×

L'émigration qui est venue des Etats-Unis dans le Nord-Ouest canadien durant l'année fiscale terminée le 30 juin dernier, a été de 57,919; ce qui constitue un cinquième de tous les émigrants qui nous sont arrivés de la république voisine durant les dix dernières années, le total dans la décade ayant été de 272,609.

L'émigration venant de tous les autres pays à l'exception des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne se chiffre par 44,349, contre 37,255 ,durant l'année précédente.

La résiliation du contrat intervenu entre le Canada et le "North Atlantic Trading Syndicate" va obliger le gouvernement à recourir à d'autres méthodes de propagande dans les pays du nord de l'Europe, comme l'Allemagne, la Suède, la Norvège, le Danemark et la Hollande, où toute tentative d'immigration est sévèrement prohibée par le code pénal. Le ministre de l'intérieur est à étudier la question. Quant à la France et à la Belgique où les lois contre la propagande d'immigration ne sont pas aussi sévères, le gouvernement poursuivra avec énergie la campagne qu'il a inaugurée par la nomination de M. Tréau de Coeli en Belgique, et de M. Wiallard en France.

Le total des immigrants qui nous est venu de la Grande Bretagne et d'Irlande durant l'année a été de 86,796.

Voici pour résumer un tableau comparatif de l'immigration durant les dernières années :

Année.	De la Gr.-Bretagne et l'Irlande.	D'autres pays.	Des Etats-Unis.	Total.
1900-01	11,180	19,352	17,987	49,149
1901-02	17,259	23,732	26,388	67,379
1902-03	41,792	37,099	49,473	128,364
1903-04	50,374	34,785	45,171	130,330
1904-05	65,359	37,255	43,652	146,266
1905-06	86,796	44,349	57,919	189,064
	311,747	248,250	272,609	832,606

On est positivement certain que durant l'année dernière, 41,869 chefs de familles, représentant 105,420 personnes se sont établis en permanence sur des "homesteads" dans le Nord-Ouest.

Tous ces nouveaux agriculteurs sont venus des îles britanniques. D'autres parts, 13,180 chefs de familles venant des Etats-Unis se sont aussi établis sur les "homesteads" du gouvernement.

× × ×

Les différentes compagnies de chemins de fer qui sillonnent le Nord-Ouest ont obtenu dans le passé du pouvoir fédéral des étendues considérables de terres publiques pour les aider dans leur oeuvre. Ces compagnies ont vendu durant l'année à de nouveaux colons un total de 1,642,684 acres, au prix de $9,871,241.

× × ×

Au point de vue public, ces résultats sont certainement des plus satisfaisants, puisque, au moment où nous en sommes de notre vie nationale, rien ne pourrait contribuer plus puissamment à l'extension du commerce canadien, au développement de ses ressources si variées et, pour cela, à la prospérité générale du pays, que la colonisation par une classe appropriée d'agriculteurs, de ces vastes étendues de terre arable qui composent les provinces de l'Ouest. On ne saurait pécher par optimisme dans l'estimation de la richesse agricole de l'Ouest canadien, quand on tient compte des récoltes abandantes produites par ce qui n'est, après tout, qu'une partie insignifiante de l'entier, en tant, du moins, qu'il ne s'agit que des champs de blé. La mise en culture des terres de l'Ouest a été l'un des facteurs les plus puissants de l'augmentation de prospérité qui a caractérisé l'histoire des dix dernières années au Canada, et c'est la meilleure raison que l'on puisse invoquer pour engager le ministre de l'Intérieur à continuer avec un redoublement d'énergie et de vigueur sa politique d'immigration et ses méthodes d'administration des terres publiques. C'est cette politique qui a produit les résultats satisfaisants que nous venons de constater.

SAINT-DENIS SUR RICHELIEU

L'abbé J. B. A. Allaire, curé de Saint-Thomas d'Aquin, au diocèse de Saint-Hyacinthe, vient de faire paraître, à l'imprimerie du "Courrier de Saint-Hyacinthe" un fort beau volume de 600 pages, dont plusieurs sont illustrées de gravures réussies. C'est l'"Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu".

Les paroisses "sur-Richelieu" sont, on le sait, parmi les plus anciennes dans le pays, sans compter que leurs villages, à se mirer dans les eaux de la jolie rivière sous les yeux de milliers de touristes, ont pris dès longtemps une grâce de coquetterie qui charme et attire. Chambly, Beloeil, Saint-Denis, voilà des noms qui ont, en notre jeune pays, comme un parfum d'antiquité.

Saint-Denis, surtout depuis 1837, est un lieu obligé de pèlerinage pour tous les patriotes aussi bien que pour les touristes qui ont l'ambition de tout voir et de bien voir.

M. l'abbé Allaire a été vicaire à Saint-Denis pendant quelques années. Ami du travail et d'ailleurs fort heureusement doué, il s'est adonné à de longues et patientes recherches, il a parcouru les vieux registres, il a interrogé les survivants d'un autre âge, il a fait des voyages et pris des notes, et enfin, ayant tout ordonné avec méthode et bien "documenté" son affaire, il publie l'Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu.

Il convient de l'en féliciter hautement.

L'histoire de la paroisse est complète, et au point de vue civil, et au point de vue religieux. Depuis les jours lointains — à la découverte par Champlain de la rivière qu'il nomma Richelieu — où Saint-Denis "n'était qu'un point perdu de l'immense forêt", jusqu'à l'époque troublée de 1837, à laquelle l'auteur consacre six chapitres neufs et intéressants au plus haut point, et jusqu'aux journées calmes et tranquilles de sa vie contemporaine, "Saint-Denis" nous est décrit et raconté avec une richesse et une abondance de détails qui permettent d'en avoir le meilleur coup d'oeil d'ensemble qui se puisse imaginer.

Les hommes et les choses que l'auteur est amené à apprécier ayant eu leur action ou leur écho très souvent, comme il est naturel, par delà le village et plus loin que la paroisse, dans cette petite histoire c'est une belle page de la grande qu'on a l'avantage de lire.

Les Bourdages, les Cherrier, les Nelson et les Papineau sont des citoyens qui appartiennent à la grande histoire et les curés qui se sont appelés Cherrier, Bédard, Demers et O'Donnell ont largement dépassé — dans leur action religieuse et sociale, les limites de la paroisse confiée à leur sollicitude.

Plus de cent familles, des mieux connues, trouvent dans "Saint-Denis" le berceau de leurs traditions et la suite de leur développement.

M. l'abbé Allaire a la plume facile et sera un digne émule des Chapais et des Decelles ; il écrit avec aisance et facilité, et la lecture de son livre est des plus attrayantes. La richesse de sa documentation est surtout remarquable. Il a fait avant tout oeuvre d'historien.

Il a eu la bonne idée de parfaire son solide travail en y ajoutant une table alphabétique, très précise et très développée. Ce qui permet au lecteur d'occasion de faire à l'aise les recherches particulières qui peuvent l'intéresser.

Le livre est en vente chez nos libraires de Montréal, et chez l'auteur, à Saint-Thomas d'Aquin, près Saint-Hyacinthe. Comme tous les livres canadiens, il est un peu cher ($1.65 broché) ; mais il y a lieu d'espérer que pas un enfant de Saint-Denis et même pas un patriote sérieux ne se refusera la joie de mettre ce beau livre dans sa bibliothèque à côté du "Talon" de Chapais et du "Papineau" de DeCelles.

CHOSES ET AUTRES

Le mal de mer donne-t-il droit à des dommages-intérêts?

C'est du moins l'avis d'une voyageuse, Mme Riwy-Kaschien, qui, ayant effectué la traversée de Brême à New-York à bord d'un paquebot du "Norddeutscher Llyod", réclame à cette compagnie de navigation $2,000 comme compensation des souffrances que lui a fait endurer le mal de mer.

Voilà un procès original et qui va créer jurisprudence!

× × ×

Les représentations wagnériennes, qui firent la fortune et la gloire de Bayreuth, n'auront pas lieu en 1907. Le conseil municipal de Bayreuth, convoqué pour voter les crédits nécessaires, n'a pas eu à émettre d'avis, le conseil échevinal l'ayant informé que ces représentations n'auraient pas lieu. Cette décision aurait été prise à la suite de la crise cardiaque dont Mme Cosima Wagner vient d'être atteinte. Le vingt-cinquième anniversaire de la représentation de "Parsifal" ne sera donc pas célébré.

× × ×

Le saviez-vous? On enivre les fleurs. Un professeur de Copenhague l'affirme. On enferme, par exemple, des lilas en pots dans des caisses bien closes où a été, au préalable, déposé un récipient contenant de l'éther. L'éther se volatilise, et trente-six heures après les lilas sont en état d'ébriété.

Si on les arrose ensuite d'eau fraîche et si on les enferme dans une serre chaude et humide, les lilas fleurissent au bout de quinze jours. Et ils donnent des fleurs magnifiques.

Toutes les fleurs ne se soumettent pas à ce genre de traitement. La rose, notamment, y est réfractaire. Les autres, paraît-il, ne détestent pas une petite "cuite" de temps en temps.

PIANISTES AUTOMATIQUES

Nous sommes les principaux marchands d'appareils à jouer le piano et de pianos jouant au moyen de papier perforé. Le Chase and Baker est sans conteste, le plus bel appareil qui soit fait. Les Pianistes intérieurs, c'est-à-dire des pianos avec le pianiste à l'intérieur—sont, dans ces lignes, les plus nouveaux et les plus perfectionnés qui existent. Le piano peut être joué à la main, ou mis en mouvement par le papier perforé. Les Hardman, Harrington, Kurtzman et Sterling sont les plus beaux. Venez les examiner et vous en serez certainement satisfaits. C. A. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.
57—3

— Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal, Tél. Bell. Main 2118. n

QUAND VOUS AVEZ MAUVAISE HALEINE, — SONGEZ-Y !

SONGEZ-Y! C'est le temps de prendre un Cascaret.

—Quand l'ami avec qui vous conversez détourne la tête.

—Quand votre langue est chargée.

—Quand vous avez des brûlements d'estomac, des gaz, des rapports acides dans la gorge.

—Quand les boutons commencent à pointer.

—Quand votre estomac boude et brûle.

—C'est le temps d'enrayer la constipation menaçante, l'indigestion et la dyspepsie.

Un seul bonbon Cascaret aura cet effet, si on le prend au bon moment, juste quand vous en éprouverez le premier besoin.

Faites-le maintenant.

× × ×

Les Cascarets ne purgent ni n'affaiblissent, ni ne gaspillent les sucs digestifs en inondant les intestins pour les dégager, comme les sels, l'huile de ricin, les cathartiques.

Mais ils procèdent comme l'exercice sur les muscles qui contractent et distendent les intestins, refoulant ainsi la nourriture naturellement jusqu'à son absorption.

Quand les muscles intestinaux sont affaiblis et mous ou paresseux par le manque d'exercice si ce n'est pas un "purgatif" qui les remettra en bon état.

Les Cascarets fournissent exactement la force qu'il faut aux muscles intestinaux.

× × ×

Alors portez toujours la petite boîte de dix cents dans votre "poche de veste" et prenez un cascaret quand vous soupçonnez en avoir besoin.

Un Cascaret à temps délivrera promptement de la mauvaise haleine ou langue chargée, prouvant clairement par là son action réelle, ferme, sure, mais douce et efficace.

Ne manquez pas de porter constamment sur vous la boîte en cas d'urgence de Cascarets, à 10 cents.

Tous les pharmaciens les vendent—plus de dix millions de boîtes par année au cours des six dernières années.

Assurez-vous qu'on vous donne les véritables préparés seulement par la Sterling Remedy Company et jamais vendus à la resée. Chaque tablette porte, étampée, les lettres "CCC."

750

LES MAUX D'ESTOMAC

Le mauvais fonctionnement de l'estomac et la digestion pénible sont la cause d'un grand nombre de maladies.

Quand la nourriture n'est pas parfaitement digérée le système n'en retire aucun bénéfice et les maux d'estomac apparaissent.

Puis vous maigrissez, devenez faible, nerveux et débilité, votre énergie s'en va, vous perdez votre gaîté, votre force et votre vigueur et vous devenez indolent, avez le vertige, votre appétit est nul, et vous souffrez de dépression et de langueur. Le point le plus important est de remettre l'estomac en bon état pour qu'il puisse bien digérer les aliments et le moyen le plus facile, le plus prompt et le meilleur pour faire cela est de prendre les

BURDOCK BLOOD BITTERS.

Mlle Lizzie Furlotte, Jacquet River, N. B., écrit : "J'ai beaucoup souffert de l'estomac et je ne savais que faire. J'ai consulté plusieurs médecins, qui me donnèrent des remèdes, mais malgré tout j'allais toujours de mal en pis. Un jour j'eus la bonne chance de rencontrer une amie qui avait souffert de la même maladie que moi. Mon amie me parla de la merveilleuse guérison que m'avaient procuré les "Burdock Blood Bitters et elle me conseilla d'en acheter une bouteille. Je le fis et quel heureux changement la première bouteille accomplit. J'en ai pris deux autres et ma guérison fut complète et je ferai toujours les louanges des B.B.B.

Prix $1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00. (1) y w

Quand vous Achetez

de la Farine "Five Roses" de préférence à une autre marque ordinaire vous payez un peu plus cher. Mais considérez l'excellente qualité que vous donnent ces quelques sous supplémentaires. La farine "Five Roses" est plus nutritive — parce qu'elle est exclusivement faite avec du blé du Manitoba, le plus nutritif de toute l'Amérique. Plus de pain — parce que livre pour livre elle donne plus de pain que toute autre farine ordinaire. Elle donne plus de satisfaction — parce qu'en l'employant vous êtes sûre de toujours avoir d'excellents résultats.

Demandez aujourd'hui à votre épicier un sac de farine "Five Roses".

Lake of the Woods Milling Co.
LIMITED. 7,9,11

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais. Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste
TheWood Medicine Co, Toronto, Ont. 2

DONAT GAREAU- DENTISTE
993 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431.
155—med

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS.

Grande Vente Annuelle à Escomptes

OFFRES SPECIALES

Chapeaux Garnis d'Eté et d'Hiver à moitié Prix.

Chapeaux de $10.00, pour . . . . $4.75 chacun
Chapeaux de $12.50, pour. . . . . $5.94 chacun
Chapeaux de $15.00, pour. . . . . $7.13 chacun
Chapeaux de $17.50, pour. . . . . $8.32 chacun
Chapeaux de $21.00, pour. . . . . $9.98 chacun
Chapeaux de $25.00, pour. $11.88
Chapeaux de $27.50, pour. . . . $13.07 chacun
Chapeaux de $31.50, pour. . . . $14.97 chacun
Toutes les formes non garnies aussi à MOITIE PRIX.
Coiffures en soie et en mousseline, pour enfants, à moitié prix.

FRONCES, A 50 P. C.

COUPONS DE FRONCES, à 5c.
COLLETS ET POIGNETS BRODES, MOINS 50 p.c.
Mouchoirs de fantaisie, 50 p. c.
Articles de cou en soie de fantaisie, 15 p. c.

MALLES ET SACS

Nous allouerons un escompte de 20 p. c. sur toutes nos malles anglaises en osier, longueurs de 33 à 39 pouces de long.
Une ligne de valises à habillements, de $3.00 à $4.00, moins 20 p. c.

Rayon des Chaussures de Dames

Bottines vernies à lacets, $5.00, pour $4.00.
Bottines vernies à boutons, $5.50, pour $4.00.
Bottines Blucher à lacets, en veau, $5.00, pour $4.

Rayon des Chaussures de Messieurs

Bottines en chevreau vici, doublées de cuir, $5.50, moins 20 p. c.
Bottines vernies, doublées de cuir, $6.50, moins 20 p. c.
Bottines en veau grénélé, doublées en cuir, $5.50, moins 20 p. c.
Bottines en veau velours, doublées de cuir, $4.50, moins 20 p. c.

Rayon des Articles de Messieurs

1 lot de belles bretelles, en tissu de fil de Lille, bouts Tokio. Régulier, 50c, pour 35c.
Chaussettes pesantes, tricot anglais, en mélanges de bruyère, gris Oxford et noir, pour hommes. Prix réguliers, 30c et 40c, pour 25c la paire.

RAYON DE LA CONFECTION

Table spéciale de complets en tissus écossais et anglais et worsted importés, couleurs et dessins les plus nouveaux, pesants et moyennement pesants,garnitures et doublures on ne peut meilleures, ajustement garanti. Prix, $25.00 à $30.00, moins 20 p. c.
Pardessus en tissus anglais et écossais de fantaisie, pour l'hiver, couleurs claires et foncées, nuances et dessins les plus nouveaux, confection, doublures et garnitures on ne peut meilleures. Prix, $25.00 à $35.00, moins 20 p. c.
Worsted et tweed de fantaisie pour pantalon, de rouleurs en vogue et des derniers dessins, $5.00, $6.00 et $7.00 moins20%.

Rayon des Vêtements pour Hommes

Habillement en tweed et Norfolk, grandeurs de 26 à 33 pour garçonnets. Prix : $6.50 à $8.50, moins 50%.
Habillement de trois articles pour garçonnets; grandeurs, 28 à 33, prix $8.50 à $10.50, moins 50%.
Pardessus pour garçonnets, grandeurs 26 à 30, moins 50%.
Pardessus russes et Buster Brown, pour enfants de 3 à 8 ans; moins 33⅓ %.
Habillements de 3 articles Norfolk, en tweed et en serge, grandeurs 25 à 35 pour garçonnets. Prix : $6.00 à $13.50, moins 10%.
Pantalons en tweed, 22 à 34 pour garçonnets, $1.00 chacun.
Complets en tweed importé, les plus nouveaux styles, 33 à 44 pour hommes et jeunes gens. Prix : $15.00 à $25.00 ; grandeurs 33 à 44; moins 50%.
Pardessus en tweed de couleur claire ou foncée pour hommes, 36 à 44 de poitrine. Prix $12.50 à $16.50, moins 20%.
Pardessus en tweed pour hommes; prix $18.00 à $25.00; grandeurs 36 à 44; moins 33⅓%.
Complets en serge marine, noire et vigogne, S. P. et D. P., dernier style, toutes grandeurs pour hommes et jeunes gens. Prix : $12.50 à $25.00, moins 10%.
Pardessus en molleton noir et gris foncé et en drap castor, 36 à 44 pour hommes. Prix $16.50 à $27.00, moins 10%.
Pantalons pour hommes, $2.50.
Habillement, Buster Brown et russes, pour garçonnets de 4 à 8 ans; moins 50%.

RAYON DES ETOFFES A ROBES

ETAMINE DE TOILE
Etamine de toile glacée de 20 pouces pour costumes d'été, valant 45c la verge, pour écouler à 15c la verge.
CHALYS FRANCAIS PURE LAINE.
La meilleure qualité en de charmants dessins, pour écouler à 36c la verge au comptant.
ETOFFES A ROBES NOIRES,
Choix de belles étoffes à 20% d'escompte.

RAYON DE LA PORCELAINE

TABLES SPECIALES A MOITIE PRIX.
Vases, bustes, ornements, services japonais, statuettes électriques, vases en cristal, assiettes et tasses et soucoupes, jardinières, etc.
Un assortiment complet de services à chocolat et thé, moins 25%.

Vente Spéciale de Services de Toilette

A de grandes réductions.
Lignes discontinuées à moitié prix.

5 p. c. au Comptant, en sus des autres Escomptes ou Réductions.
Attention Spéciale Apportée aux Commandes données par la Poste

Le Bal de Charité en aide à l'Hôpital de la Maternité a lieu le 15 Janvier.

HENRY MORGAN & Co. Ltd, Montréal.

Ayant, grâce à l'encouragement de notre

Fidèle et Nombreuse Clientèle

conquis une -:- -:- -:- -:- -:- -:-

POSITION SANS RIVALE

dans le monde commercial, qui nous permet de payer comptant tout ce que nous achetons, nous offrons aujourd'hui à nos clients, en retour, sur toutes nos ***FOURRURES CONFECTIONNEES,*** une

REDUCTION DE 10 à 50 POUR CENT

pendant Janvier, sur nos prix, ***qui sont déjà les plus bas du marché.***

C'est une Occasion Unique.—PROFITEZ-EN !

E. A. STE MARIE, Rue Ste Catherine
COIN AMHERST.
ed

EN ne spécifiant pas le brandy que vous désirez, on vous en donne constamment un autre que celui que vous devriez avoir. Et c'est probablement ainsi que vous habituez votre palais à l'usage de quelqu'autre spiritueux. Cependant, le Brandy est le spiritueux le plus pur et le plus naturel, et le SALAMANDER est le brandy le plus pur et le meilleur.

Marque de *Fabrique*

A vendre dans toutes les Principales Epiceries Licenciées et tous les Bons Restaurants.

	La bouteille	La caisse
Salamander Family Brandy	$1.00	$11.50
Salamander Special Reserve	1.00	11.50
Salamander Medicinal Reserve	1.10	12.00
Salamander Medicinal Reserve, demi-bouteilles	.60	13.00
Salamander Nurse Brandy	1.20	13.50
Salamander Doctor's Own, Blue Cross	1.50	16.00
Salamander Doctor's Own, Blue Cross, demi-bouteilles	.85	17.00
Salamander Holy See Brandy	1.75	19.00
Salamander "One Star" Brandy	1.20	13.50
Salamander "Three Star" Brandy	1.50	16.50
Salamander Red "V. O."	1.60	18.50
Salamander Red "V. S. O. P."	1.95	22.00
Salamander Gold Vintage, 1875	2.50	26.00
Salamander Gold Vintage, 1852	4.00	40.00
Salamander Gold Vintage, 1848	4.50	45.00
Salamander Gold Vintage, 1820	6.00	65.00

Demandez à votre épicier ou votre marchand de vins le Brandy Salamander.

Seuls Agents,

FRASER, VIGER & CO.,
ITALIAN WAREHOUSE
Etabli en 1856

EDIFICE NORDHEIMER
207, 209 et 211 rue St Jacques,
MONTREAL

PIANOS !

Avez-vous besoin d'un Piano réellement de Première Classe à Prix Modéré ? Dans ce cas, Profitez de notre

VENTE A ESCOMPTE

Un certain nombre d'Occasions en fait de PIANOS et D'ORGUES qui ont servie et faits par les manufacturiers suivants :— KARN, HEINTZMAN, LAYTON BROS., EVANS BROS., EMERSON, BELL, MASON ET HAMLIN, WEBER, HOOD, DOHERTY, WOODS, DOMINION, DICKSON, WARREN, Etc.

LAYTON BROS.,

Un des plus Vieux Magasins de Pianos de Montréal.

CAPITAL PAYE - - $100,000

Agents pour les Fameux Pianos Behr Bros., Karn, Brinsmead, Evans Bros. Pianistes Automatiques Pianauto, etc.

MAGASINS ET BUREAUX :

144 Rue Peel (Vis-à-vis le Square Dominion)

N. B.—Ouvert tous les soirs durant Janvier.
x ed

LES BONS CHEMINS

L'APPUI LIBERAL ET PATRIOTIQUE DONNE A L'OEUVRE DES BONS CHEMINS, DANS QUEBEC PAR M. A. W. CAMPBEL, COMMISSAIRE VOYER DES GRANDES ROUTES DANS ONARIO.

Tout récemment, M. A. W. Campbell, commissaire-voyer des grandes routes, présentait à l'honorable Ministre des Travaux Publics d'Ontario, M. Rôme, son onzième rapoprt annuel.

Campbell, qui est un ingénieur civil et que l'on considère comme l'un des plus compétents de la province voisine fut désigné en 1896 pour occuper le poste que l'on venait de créer dans le but de réorganiser les conseils ruraux en ce qui regarde l'amélioration des routes à la campagne ; en un mot il était l'oeuvre des Bons chemins que quelques mois plus tard, l'honorable juge Lynch fondait à Farnham.

M. Campbell qui est un Canadien aux idées libérales ne s'est pas montré égoïste, exclusiviste ; ami sincère et dévoué du juge Lynch, il se mit à

M. A. W. Campbell, commissaire voyer des grandes routes dans l'administration ontarienne.

la disposition de ce dernier pour l'aider dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était donnée.

Aussi l'avons-nous vu à toutes les conventions de l'oeuvre des Bons Chemins, payer de sa présence et donner des conférences dont les résultats se manifestent sensiblement aujourd'hui.

Lors de la dernière convention qui eut lieu à Farnham, M. Campbell, fit un discours qui laissa une impression profonde dans l'esprit de l'honorable M. Allard, ministre de l'agriculture et de l'honorable M. Weir, ministre des Travaux Publics, dans le cabinet Gouin.

Le résultat fut, que devant les démonstrations évidentes de M. Campbel, l'honorable M. Allard promettait al'honorable juge Lynch, président de l'Association des Bons Chemins, qu'à la prochaine session de la Législature il suggèrerait la création d'un poste analogue à celui occupé par M. Campbell, dans l'administration ontarienne.

Nous ne saurions que féliciter M. A. W. Campbell, qui, en se mettant aussi sans réserve à la disposition de ses compatriotes de Québec, a fait oeuvre de patriotisme.

COMMISSION DE LA VOIRIE

LES NOUVELLES ROUTES DES TRAMWAYS SERONT DISCUTEES EN ASSEMBLEE SPECIALE — LA LOGETTE DU GARDIEN DE LA TRAVERSE DU GRAND-TRONC A LA RUE SAINTE-ELISABETH.

La commission de la voirie a eu hier après-midi une courte séance pour régler certaines affaires qui étaient à l'ordre du jour depuis l'an dernier.

La question des nouvelles routes de la compagnie des Tramways sera étudiée en une assemblée spéciale la semaine prochaine. Il est entendu qu'aussitôt l'affaire réglée, les travaux commenceront.

Il a été décidé de placer la logette du gardien de la traverse du Grand-Tronc à la rue Sainte-Elisabeth sur pilotis de façon à lui donner une vue plus étendue des voies et de la rue Notre-Dame. On se plaint qu'il arrive souvent des accidents à cet endroit et la surélévation de la logette aidera à les prévenir. Cela coûtera $20.

La banque de Montréal a demandé à la commission l'effacement de la ligne homologuée de la rue Burnside, de la rue Metcalfe à la rue Peel. La rue a partout une largeur de cinquante pieds, excepté pour la largeur d'une maison et les propriétaires de la rue ne s'opposent pas à l'effacement de la ligne. Il a en conséquence été décidé de faire un rapport au conseil recommendant d'adopter cette procédure.

M. Barlow, ingénieur en chef de la voirie, a reçu instruction de faire l'inventaire de tous les matériaux qu'a la ville en ses différents chantiers et de dresser un état des besoins du service. Des soumissions seront demandées pour le 1er février, pour la fourniture de la pierre, du fer, du bois, etc.

M. D. McNicoll, du Pacifique, écrit à la commission que la compagnie fera mettre des barrières à la traverse de la rue Iberville. On discute actuellement à la commission de la voirie la construction d'un tunnel par le Pacifique en question en litige est la longueur du viaduc, la ville demandant 60 pieds et la compagnie offre de construire pour le moment un viaduc de 30 pieds. La question sera traitée à fond plus tard et les barrières ne seront posées qu'en attendant.

EN VISITE A ROCKLAND

Mlle Celina Drouin, demeurant au No 925 rue Saint-André, est partie ce matin, par le convoi du C. P. R., pour Rockland, Ont., où elle va rendre visite à sa mère et aux autres membres de sa famille.

SOIREE DE EUCHRE

GRANDE PARTIE DE CARTES HIER SOIR A ST CHARLES — PLUS DE 450 PERSONNES REPRESENTANT L'ELITE DE LA POINTE ST CHARLES PRENNENT PART A LA FETE.

Le choeur de chant de Saint-Charles a donné hier soir un grand parti de euchre dans le sous-sol de l'église. La fête a obtenu un immense succès, car cent quatre tables étaient occupées, et il y avait au moins 450 personnes dans la salle. Toute la meilleure société de la Pointe Saint-Charles était accourue pour se disputer les 38 prix offerts. Le premier fut remporté par M. J. A. Favrau qui gagna sept parties.

M. L. A. Rivet, député d'Hochelaga était venu spécialement d'Ottawa, pour prendre part à ce euchre. Il présidait l'une des deux tables d'honneur, jouant avec Mme Jacques, M. Dagenais et Mlle Blanche Brunet. L'autre table d'honneur était occupée par M. le curé Carrier, Mme J. N. Charbonneau, M. Donatien Charest et Mme Duval.

Le comité d'organisation de la fête se composait comme suit: J. Noël Charbonneau, président; Emery Poirier, Adélard Duval, Roméo Lanctôt, A. Bourdon, O. Bourdon, Wilfrid Daoust, J. Deschatelets et A. Fortin.

Le euchre terminé, M. L. A. Rivet adressa la parole, et dans un brillant et éloquent discours félicita le choeur de Saint-Charles du beau succès qui a couronné ses efforts.

Au cours de la soirée, M. E. Savaria, le nouvel organiste de Saint-Charles, exécuta plusieurs jolis morceaux de piano.

La distribution des prix aux vainqueurs se fit ensuite. Voici les noms de quelques-unes des personnes qui ont pris part au euchre: Rév. A. Carrière, L. A. Rivet, échevin Dagenais, Mlle Blanche Brunet, Rév. M. Perras, Rév. M. Magnan, ex-échevin et Mme Jacques, Anthime Fortin, avocat; Mlle Rose Fortin, Dr Bourdon, Dr Conroy, Mlle Laprairie, Dr Collerette, A. B. Trudel, M. et Mme A. Bourgeau, M. et Mme Thomas Brossard, M. et Mme C. Paré, M. et Mme Lanctôt, M. et Mme A. D. Duval, M. et Mme Emery Poirier, M. et Mme J. N. Charbonneau, M. E. Beaudoin, Mlles Pagé, Mlles Dansereau, Mlle Tremblay, M. et Mme Deschamps, M. et Mme C. Dallaire, M. et Mme Lagarde, J. A. Tourangeau, Jos. Loiselle, T. Kingsley, A. Lalonde, Mlle A. Delisle, M. L. D. Charest, A. Grégoire, M. et Mme Lachapelle, M. et Mme Lefebvre, M. et Mme Thomas Quintal, Napoléon Trudeau, A. Sauvé, Alfred Roy, E. Benoit, Elie Savaria, A. Bourdon, O. Bourdon, R. Lanctôt, A. Brassard, P. Demers, Georges Dansereau, MM. F. Delile, M. Daoust, G. Finet, Mlle F. Daignault, Mme Benoit, Mme A. Jean, Mlle Jean, U. Guibord, pharmacien, Mlle F. Ménard, Mlle Cuillerier, Mlle Cédia Normandeau, Mlle Annette Normandeau, Mlle Alice Lalonde, Mlle Lucienne Bois, Mlle D. Normandeau, Mlle D. Cuillerier, Mme D. Montpetit, A. Gervais, L. Choquette, Mme Tourangeau, M. et Mme J. Paul Lalonde, M. et Mme Adélard Hubert, Mme L. Lafleur, Jean-aBptiste Pion, Armand Patenaude, Jean-Baptiste Bourdon, Eugène Lalonde, J. Blanchard, Mlles Dubuc, M. et Mme Joseph Mathieu, L. C. Fontaine, N. Leroux, E. Leroux, J. C. Robitaille, M. et Mme Chas Favreau, M. et Mme Le. Gault, M. J. A. Favreau, Mlle Ida Richard, J. E. Pilon, M. et Mme V. R. Benjamin, Mlle Georgiana Richard, Mlle Yvonne Morin, Paul Fréchette, Armand Benjamin, Mlle Yvonne Morin, Mlle I. Moreau, Mme Alphonse Tétrault, J. N. Laurendeau, Mlle D. Dansereau, Emile Loranger, Edmond Dansereau, Mlle C. Bouthiller, Alphonse Dansereau, Alexandre Dumoulin, Calixte ansereau, Théophile Bourdon, W. Dansereau, Clodomir Piché, Mlles Paré, M. Mme et Mlle Villeneuve, L. P. Bourdon, Pierre Bourdon, Arsène Bourdon, M. Holmes, Dr J. W. McGovern, E. Savaria, organiste; M. et Mme Joseph Morin, Mlle Y. Couroll, Mlle A. Dubuc, Mlle A. Courval, M. E. Beaudoin, E. Beaulieu, H. Coursol, A. J. Patenaude, A. Thivierge, R. Lanctot, Wilfrid Daoust, Mlle B. Leblanc, Mlle A. Poirier, E. Mondor, L. Faubert, Mlle Y. Poirier, F. Brosseau, L. Faubert, Mlle A. Dion, E. Martin, etc.

EVENEMENTS SOCIAUX A LACHINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 11. — Mercredi soir, M. Alexandre Leplante, ancien échevin de Lachine, donnait dans sa magnifique demeure de l'avenue de l'Hôtel de Ville, un euchre à un grand nombre d'amis, tous choisis parmi le sexe fort.

On y remarquait, MM. J. A. Robillard, avocat; H. Schetagne, N. P.; J. B. Martin, M. D.; A. Martin, J. A. D. Poitras, Raoul Carignan, Rémi Carignan, A. Laplante, Jos. Coursol, O. Brazeau, A. Daoust, Jos. Leclerc, Alex. Clément, O. Bélanger, Napoléon Robert, O. Barbarie, E. Lamothe, M. Léger, W. Chevrier, D. Leclerc, S. Lefebvre, M. Desrosiers, N. Desrosiers, J. A. Hurteau, avocat; A. St Aubin, J. A. Gagné et autres.

La victoire a été indécise jusqu'à la dernière des 24 parties jouées. Les premiers prix du concours ont été décernés à MM. Napoléon Desrosiers et L. Leclerc. Ils consistaient en deux superbes médailles d'argent, don de M. A. Laplante, qui a reçu tous ses invités avec l'amabilité et la courtoisie qu'on lui connaît.

—Mercredi soir, plusieurs parents et amis de M. Alfred LePailleur, de Lachine fêtaient gaiement chez ce dernier, le cinquantième anniversaire de sa naissance. Etaient présents: M. le chanoine LePailleur, curé de Saint-Louis du Mile-End; M. et Mme A. LePailleur, M. et Mme S. Saint-Denis, M. et Mme W. Joubert, M. et Mme Jos. LePailleur, M. et Mme J. A. Descaries, M. et Mme Achille Joubert, M. et Mme A. LePailleur, Mlles Maria et Corinne LePailleur, Julia et Léopoldine Joubert, P. St Denis, Aimée et Marie-Rose Descaries, MM. Charles Georges, Alfred, Rodolphe et Albert LePailleur, MM. Ladislas, Etienne et Georges Joubert.

Un excellent goûter a été servi aux invités par Mlles Amélia, Blanche et Emma, filles du héros de la fête, qui a reçu, avec de nombreux cadeaux, les plus heureux souhaits.

Bref, la soirée s'est passée de la façon la plus intime et la plus agréable pour tous ceux qui y ont pris part et chacun d'eux en conservera un durable souvenir.

MARIAGE BONIN-COURNOYER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 11 — Lundi, a eu lieu, à Sainte-Victoire, le mariage de M. Ovide Bonin, du département de la marine, à Sorel, à Mlle Agiade Cournoyer, fille de M. Simon Cournoyer. Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m., à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. Adresses:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour — 893 Sainte-Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir — Au No 800 rue Saint-Urbain, Montréal. 250-n yw Phone Est 3768.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

LUNDI SOIR, 14 JANVIER A 8 Hrs
MORRISBURG vs MONTAGNARD
Hockey pour le Championnat Fédéral.
CE SOIR PATINAGE GENERAL AVEC FANFARE. 58-2

PATINOIR VICTORIA--Rue Drummond
CE SOIR : Westmount vs McGill

Admission : 25c; Dames et enfants, 10c. Samedi soir, Patinage. Fanfare et courses de 2 milles pour championnat, ouvertes à tous patineurs en Amérique, 2 prix. Les prix des dernières courses d'hommes et garçonets seront présentés samedi. Admission, 25 cents; dames, 15 cents.

Théâtre des Nouveautés, Comédie Française. Tél. Bell Est 1398. Semaine du 7 Janvier. Immense succès! à la demande générale: "L'AIGLON" de Rostand. Matinée Spéciale Jeudi 10 Janvier. Matinée Samedi. Semaine du 14 Janvier: LE DUEL. 54-6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS—Coin Ste-Catherine et Beaudry.—Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 450. Matinée tous les jours. Semaine du 7 janvier. "Les Trois Mousquetaires", Paul Casseneuve, dans "D'Artagnan". Prix, Matinées, 10, 15, 25, 35c. Soirées, 10, 25, 35, 40, 50c. Semaine prochaine: "ROMEO ET JULIETTE." 54-5

THEATRE BIJOU 14 Lagauchetière Est Tel. Bell Est 4583
Semaine du 7 Janvier
L'ENFANT du MIRACLE
Comédie-bouffe par Gavault et Charvey. Matinées mercredi et samedi. La semaine prochaine: Le Premier Mari de France. 54-6

Cinématoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 7 Jan. Reouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 54-6

THEATRE OLYMPIA 3598 Notre-Dame, St Henri Tel West 1931
Vues animées et chansons comiques ; matinées eudi, samedi et dimanche. Prix populaires. 54-6

PATINOIR LONGUEUIL à Longueuil. — Masserade Samedi le 12 janvier. Des prix seront donnés. Communications faciles. Prix populaires. 58-2-E

MTRE C. A. LAVIMODIERE EST NOMME GREFFIER

Mtre C. A. Lavimodière, qui vient d'être nommé greffier de la Cour des Commissaires, à Valleyfield.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 11. — M. C. A. Lavimodière, notaire, vient d'être nommé greffier de la cour des commissaires de Valleyfield. C'est un nouveau témoignage d'estime rendu à notre distingué concitoyen, dont la compétence est indiscutable.

A LA RECHERCHE DU MALHEUREUX BERARD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Chambly, 11 — "La Royale" a fait venir un plongeur de Montréal, qui avec un groupe nombreux a exploré le fond du Richelieu pour retrouver le corps du malheureux Bérard, qui s'est noyé à Sainte-Thérèse. Nous n'avons pas pu apprendre quel a été le résultat du travail qu'ils ont fait hier.

La victime faisait partie de sociétés mutuelles, ayant une assurance de $3,000.

M. Bérard était un bon citoyen, et les sympathies sont nombreuses, au village de Richelieu, pour la famille qui pleure son chef.

DEUX COMPATRIOTES AUX PRISES

Deux compatriotes, David Gardenboner et David Brunofsky, se sont quelque peu querellés à la suite d'une discussion et, le drame qui n'a pas été très sanglant a eu son épilogue en cour du Recorder rier.

L'assaillant Gardenborner, qui avait, entre parenthèse, mordu l'oreille de sa victime, a été condamné à $10 d'amende et à défaut de paiement à 1 mois de prison.

UNE NOUVELLE ENQUETE

Ce sera maintenant au tour des téléphones et messageries.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 11 — On dit que la commission des assurances sera sous peu investie de nouveaux pouvoirs l'autorisant d'enquêter sur la question des services du téléphone et des messageries. Cette affaire serait soumise à la Chambre ces jours-ci.

M. ALFRED MAJOR MEURT SUBITEMENT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 11. — M. Alfred Major, de Bellerive, est décédé subitement mardi matin, au domicile de son beau-frère, M. Théophile Montpetit.

M. le docteur Besner, coroner du district de Beauharnois, appelé en toute hâte, a constaté que M. Major était mort d'une maladie de coeur.

IL SUBIRA SON PROCES

Philip Furlong, accusé d'avoir, durant la nuit du 17 décembre, battu et dévalisé M. Alexandre Lindsay, qui l'avait engagé pour le conduire à Dixie, a été condamné hier par le juge Pichè à subir son procès pour vol de grand chemin.

HIS MAJESTY'S Toute cette Semaine
BEN-HUR
de Klaw & Erlanger. 54-6

ACADEMIE Toute cette semaine Matinées : Mercredi et Samedi. SUNDAY. Semaine prochaine: BANKERS & BROKERS. 54-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et Soirs cette semaine. WHY GIRLS LEAVE HOME Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine: "At the World's Mercy." 54-6

ROYAL Toute cette semaine, matinée tous les jours. THE THOROUGHBREDS. Semaine prochaine.—Washington Society Girls. 54-6

SALLE KARN le 14 janvier à 8.30. Grand récital de violon par MICHAEL MATOFF. Mlle Sophie Myers, accompagnatrice. Billets 75c à $1.50 en vente aux magasins de musique Nordheimer et Archambault et à la salle Karn. 54-7

ARENA HOCKEY
Samedi 12 Janvier à 8.30 p.m.
OTTAWA
VS
WANDERER
Prix: 25c, 50c et 75c. Sièges de loge, $1.00. Billets de sièges réservés à vendre à la succursale du "Star". 57-2

PROFESSIONEL

YEUX — OREILLES, NEZ, GORGE
Dr FRS DE SALES PREVOST, "Spécialiste Paris"
Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 à midi, 232 Sherbrooke st. 58-26.

COUR D'APPEL

Le terme de janvier commencera le 15 janvier.

Le terme de janvier de la Cour d'Appel s'ouvrira le 15 janvier courant, à Montréal, à 10.15 hrs. a. m. Le rôle comprend les 28 causes suivantes :

1. M. L. H. & P. Co. et Dupras.
2. Toronto Type Foundry Co. et Mergenthaler Linotype Co.
3. Wilson et Carpentier.
4. Descoteau et Lepitre.
5. Duperrault et Miron.
6. Defoy et St Jean.
7. Timosi et Moos.
8. Hébert et Banque Nationale.
9. Dansereau et Dansereau.
10. Quinn et Morrill.
11. Webster et Parker.
12. Boston Rubber Co. et Commercial Rubber Co.
13. Bernard et Royal Trust Co.
14. Dupuis et M. S. R. Co.
15. McDowell et Wilcock.
16. St Edward's School Commissioners et Employee's Liability Ass. Corporation.
17. Société des Arts du Canada et Beaulieu.
18. C. P. R. Co. et Coley.
19. Nelson et Resther.
20. Benoit et Lussier.
21. Columbia Phonograph Co. et Superior.
22. School Commissioners Mun. of Minerve et Létourneau.
23. Harbor Commissioners of Montreal et Montreal Grain Elevating Co.
24. Labelle et Leonvalzer.
25. Bourdon et Deslongchamps.
26. Gendron et Denault.
27. Lamarche et Monette.
28. Walker et Davies.

VICTIME DE L'ALCOOLISME

Victoria Johnston, une jeune première de la cour du Recorder, a comparu, hier, pour la cinquième, peut-être soixantième fois devant le trbiunal, sous l'accusation d'ivresse. Elle a fait salle comble parce qu'à chacun de ses comparutions elle donne une version différente du malheur qui l'entraîne à boire. Ce matin, M. le recorder Poirier n'a pas voulu écouter toute la kyrielle des gérémiades de cette malheureuse esclave de l'alcoolisme et l'a condamnée à $5 d'amende ou à 1 mois de prison.

ELU PAR ACCLAMATION

Du correspondant particulier de "La Presse"

Le conseiller Wilfrid Bertrand, conseiller de Buckingham, élu par acclamation dans le quartier nord.

Buckingham, 11 — M. Wilfrid Bertrand, l'un de nos conseillers, a été réélu par acclamation dans le quartier Nord.

M. Bertrand supportera les ouvriers dans tous leurs droits, puisque ces derniers ont supporté sa candidature.

L'AMBASSADEUR EN ESPAGNE

M. Leygues préfère garder son mandat de député plutôt que de servir en Espagne.

Paris, 11 — Le "Petit Parisien" annonce que M. Leygues qui a été nommé ambassadeur en Espagne, a résolu de conserver son mandat de député à la Chambre française.

Le roi Alphonse a cependant exigé que le nouvel ambassadeur abandonne son mandat.

On assure que M. Leygues va démissionner comme ambassadeur.

Vendredi
11 Janvier 1907

The John Murphy Company Limited

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30.

Une Vente Spéciale de Robes de Soirée

Valant de $22.50 à $33.00 } $13.50

Une vente extraordinaire de toilettes d'après-midi et de soirée d'une beauté ravissante aura lieu ici Samedi.

Ce sont des échantillons, de styles on ne peut plus nouveaux et élégants, en point d'esprit, soie Louisine, soie japonaise, Peau de soie et soie taffetas, toutes superbement garnies de dentelle et d'insertions, un certain nombre décolletées, d'autres à traine. Couleurs : crème, blanc, rose, brun, azur, noir et marine.

Les prix varient de $22.50 à $33.00, mais Samedi, nous les mettrons en vente au prix ridicule de..... **$13.50**

LINGE BLANC—LA JOURNEE DES CACHE-CORSETS

Les Cache-Corsets Spéciaux suivants seront offerts en Vente samedi.

No 240. — Devant en très belle broderie Allover, dos à plis, en linon de Perse, "beading" de broderie, ruban de soie et fronce de très fine broderie au col et aux emmanchures. Prix de vente . . **$1.99**

No 221. Cache corset Empire, large broderie avec large ruban à tirette, "beading" de broderie de fantaisie et large ruban de soie aux épaules, partie inférieure en biais. Prix de vente . . . . . **.75**

No 241. En nansouk fin, devant et dos garnis de rangées de dentelle Val. française, médaillons de broderie et insertions de dentelle, "beading" et ruban de soie. Prix de vente **$2.00**

No 217. En linon fin, devant admirablement bien garni de motifs de broderie et dentelle Val. servant de points d'ourlet, "beading" de dentelle et ruban de soie au col, fronce de dentelle Val. au col et aux emmanchures; un très chic vêtement. Très spécial. Prix de vente . . **.62**

No 234. En beau linon de Perse, quatre noeuds de dentelle Val. française à points d'ourlet en avant, dos avec fronces de dentelle Val. et plissé, "beading" et ruban de soie au col et aux emmanchures. Quelque chose de très élégant. Prix de vente **$1.50**

The John Murphy Company Limited

ATLANTIC CITY

HADDON HALL
ATLANTIC CITY, N. J.
Toujours ouvert. En face le l'océan. Service courtois. Environs plaisants. Tout le confort. Livret et calendrier sur demande.
54—n LEEDS & LIPPINCOTT.

CHALFONTE
ATLANTIC CITY, N. J.
TOUJOURS OUVERT
Sur la plage. A l'épreuve du feu.
Demander les Circulaires.
The LEEDS COMPANY.
54—n

BELLE FETE A LA FERME-NEUVE

Ferme-Neuve, 11 — L'année qui vient de finir a réuni les citoyens de la Ferme-Neuve auprès de leur pasteur, M. l'abbé J. R. Cadieux, pour célébrer son 33ième anniversaire de naissance.

Ce fut une fête familiale vraiment touchante.

Les citoyens avaient préparé secrètement la fête. Le soir, vers sept heures, quelques paroissiens demandèrent à leur curé de se rendre à l'église, où sa présence était vivement désirée. Là, une surprise attendait M. l'abbé Cadieux. Malgré la mauvaise température, les colons avaient quitté leurs demeures en foule. M. Gilbert Barbeau, maire de la paroisse, exprimant enfin leurs voeux, donna la lecture d'une touchante adresse.

Immédiatement après la lecture de cette adresse, la jolie somme de cent dollars fut remise à M. l'abbé Cadieux.

M. l'abbé J. A. Génier, curé du Rapide de l'Orignal, assistait à cette réunion. Invité à adresser la parole, il félicita les citoyens de la Ferme-Neuve de leur délicate attention et fit vibrer les sentiments de paix, d'amitié et de reconnaissance qui s'harmonisaient si bien en cette belle fête.

Les élèves du couvent, sous la direction de leur institutrice, Madame Lafleur, chantèrent avec art, une cantate de circonstance. Deux fillettes offrirent des bouquets, l'une à leur pasteur, l'autre à M. l'abbé J. A. Génier.

ELECTION D'OFFICIERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 11 — A leur dernière réunion les Forestiers Indépendants de Sorel, Cour Richelieu, No 1548, ont élu les officiers suivants, pour l'année 1907 :

Chef-forestier, M. C. Blais, du ministère de la marine ; ex-chef, Pierre Guèvremont, chérif ; vice-chef, J. R. A. Cardin, protonotaire ; député, J. A. Paulet, marchand ; médecin, Dr J. F. R. Lafraverse ; secrétaire-archiviste, A. P. Vanasse, avocat ; secrétaire-financier, Zotique Paulet, gérant de manufacture ; trésorier, Frs Gélinas, agent de la Cie Richelieu et Ontario ; orateur, le capitaine Archie Johnstone ; gardes-forestiers, S. Châtelavert, mécanicien et Aristide Cartier, marchand ; sentinelles, Joseph Lord, barbier, et Cyrille Trempe, marchand ; syndics, J. B. Demers, marchand tailleur, et Charles Lord, restaurateur ; comité des finances, A. Monarque, de la Cie R. et O., et Pierre Cardin, grélier ; député du H. C. R., J. A. Chênevert, gérant du "Courrier," de Sorel.

COURS DE M. DE KERMENO

Examens d'hievr

Les élèves dont les noms suivent viennent d'être reçus à leurs examens :

Droit—M. Henri Archambault, de St Antoine du Richelieu, reçu sciences et lettres. M. Dorais Méthot, d'Arthabaska, reçu sciences et lettres.

Pharmacie. — M. Valmore Boucher, d'Iberville, reçu. M. Antoine Silber, de Russie, reçu.

Service Civil—MM. J. A. Baril, de Stanfold ; Agénor Cordeau, de Ste Pie; L. N. Gariépy, de St Lin.

Ces résultats confirment une fois de plus la grande réputation des Cours de M. de Kerméno. Rappelons, du reste, que l'enseignement y est donné par des professeurs d'une indiscutable compétence, gradués et licenciés de l'Université de France. r

AU SOMMET DU MATTERHORN

Genève, 11. — Les plans pour la construction d'un chemin de fer devant atteindre le sommet du mont Matterborn a été soumis au conseil fédéral.

"SWISS FOOD" est économique. Quarante déjeuners dans un paquet de "SWISS FOOD." Nourriture à la fois légère et nourrissante — exquise au goût. 15 cents le paquet de 3 livres. 15

NAVIGATION

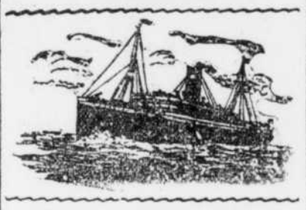

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs, a.m.
LA BRETAGNE. . . . . janvier 10
*LA SAVOIE. . . . . janvier 17
*LA TOURAINE. . . . . janvier 24
LA LORRAINE. . . . . janvier 31
LA BRETAGNE. . . . . février 7
*LA SAVOIE. . . . . février 14
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Gentn, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

LES VENTES D'IMMEUBLES DANS LE COMTE DE RICHELIEU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 11 — Voici les mutations d'immeubles effectuées dans le comté de Richelieu, au cours du mois dernier :

Vente, partie No 417, Saint-Aimé, Joseph Léveillé à Norbert Bérard, $350 ; No 298 et autres, paroisse de Saint-Ours, F. X. Proulx à Léopold Proulx, $950 — No 171, Saint-Louis, Paul Brouillard à Médéric Allard, $200 ; partie 171, Saint-Louis, Médéric Allard à Louis Parenteau, $230 ; No 93, Saint-Ours, Thomas Angers à Félix Robillard, $1,050 ; No 690, Sainte-Victoire, Bruno Lemoine à Evariste Gagnon, $192.50 ; partie No 358, Saint-Aimé, Joseph Lebrun à Zotique Lebrun, $450 ; Nos 207 et 208, Saint-Marcel, Ferdinand Jacques à Louis Roy, $900 ; No 176, Saint-Louis, Antoine Duhamel à Joseph Proulx, $1,000 ; partie No 616, cité de Sorel, Napoléon Lavallée à J. N. Arsenault, $350 ; No 147, Saint-Joseph, Adélard Lambert à Oscar Péloquin, $300 ; vente Nos 158 et 159, Saint-Joseph, John Beattie à Dame J. J. Guertin, $225 ; No 1 "19", Saint-Joseph, John Beattie à J. A. Péloquin, $125 ; partie No 482, cité de Sorel, Edouard Lemaire à Joseph Garceau, $2,100 ; No 80, Saint-Louis, Adélard Vandal à Joseph Bibeau, $1,400 ; Nos 882 et al., cité de Sorel, Pontbriand et Frère à Cie Pontbriand, $35,000 ; No 1103, cité de Sorel, J. L. B. Leclaire à Cie Pontbriand, $8,500 ; partie No 442 et al., paroisse de Saint-Ours, Joseph Bonin à Louis Bonin, $1,100 ; No 166, Saint-Louis, Calixte Bibeau à Joseph Gervais, $2,050 ; partie No 116, ville de Saint-Ours, Albert Laperle à Wilfrid Laperle, $1,500 ; Nos 195 et 254, Sainte-Victoire, Maurice Caplette à Paul Tessier, $2,000 ; No 305, paroisse Saint-Ours, Joseph Lantaigne à Hector Lantaigne, $4,000 ; No 1171, cité de Sorel, Joseph Mathieu à Louis Lapointe, fils, $130 ; No 1171, cité de Sorel, Louis Lapointe, fils, à

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
INTERNATIONAL LIMITED
Le meilleur et le plus rapide train du Canada.
Quitte Montréal tous les jours à 9 a.m., Arr. Toronto à 4.20 p.m., Hamilton, 5.20 p.m., Niagara Falls à 6.55 p.m., Buffalo 8.25 p.m., London, 7.47, Détroit 9.50 p.m., Chicago, 7.42 a.m. Café élégant et wagon palais sur ce train.

MONTREAL ET OTTAWA
Trois heures dans les deux directions.

Part de Montréal.	Part d'Ottawa.
*8.30 a.m.	*8.30 a.m.
†3.40 p.m.	†3.30 p.m.
*7.30 p.m.	*5.00 p.m.

Wagons palais sur tous les trains. Service de buffet sur le train de 5.00 p.m. venant d'Ottawa.

MONTREAL ET NEW-YORK
Quitte Montréal †8.45 a.m., †11.10 a.m., *7.40 p.m.
Arrive à New-York †8.00 p.m., †10.00 p.m., *7.18 a.m.
Chars palais sur les trains de jour. Wagon-lit Pullman, sur le train de nuit.

MONTREAL, BOSTON, ET SPRINGFIELD	MONTREAL ET PORTLAND
Départ de Montréal, *9.01 a.m.	Départ de Montréal, *8.00 a.m.
Départ de Montréal, *8.40 p.m.	Départ de Montréal, *8.15 p.m.
Wagons salons et directs sur les trains du jour.	
Wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.	

* Tous les jours. †Tous les jours dimanche excepté.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE. 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN
WAGON-LIT POUR OTTAWA
LE SERVICE DE WAGONS-LITS POUR OTTAWA A RECOMMENCE.
Quitte la gare Windsor tous les jours à 10.15 p.m.
Les passagers peuvent rester dans le char jusqu'à 9 a.m. Prix du lit $1.50.
SERVICE DES TRAINS POUR OTTAWA
Quitte la gare Windsor 8.45 a.m., *9.40 a.m., $10.00 a.m., 4.00 p.m., *9.40 p.m. *10.15 p.m.
Quitte Place Viger, 8.20 a.m., 5.45 p.m. *Tous les jours dimanche compris. ‡Dimanches seulement. Les autres trains, jours de semaine seulement.
A partir de dimanche, le 13 janvier, le train quittant ci-devant la Place Viger à 9.15 a.m., le dimanche seulement pour Sainte-Agathe et les gares intermédiaires, et au retour quittant Sainte-Agathe à 6.55 p.m., le même jour, ira et reviendra de Saint-Jérôme et Sainte-Agathe.
Bureau des billets de la ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

Chemin de Fer **DELAWARE & HUDSON**
Quitte la Gare Bonaventure, Montreal
8.45 a.m. Dimanche excepté, pour Troy, Albany et New-York, wagon réfectoire.
11.10 a.m. Dimanche excepté, pour Troy, Albany et New-York,
7.40 p.m. Tous les jours, pour Troy, Albany et New-York.
Wagons salons et wagons lits directs à Albany et New-York.
Billets et lits réservés, bureau du C. T. R., 137 rue St Jacques et à la gare. 288 mjan

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont demanderont à la Législature de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement pour la formation des jeunes filles à la vie religieuse et à se livrer à l'enseignement comme moyen de soutenir ladite oeuvre.
Montréal, 24 décembre 1906.
TAILLON, BONIN et MORIN,
50—26 Pour ladite communauté

GRATIS

Montre d'or a remontoir et bague GRATIS
Une montre avec mouvement américain, boîtier plaqué en or solide, à remontoir et régulateur, garantie bien marquer le temps, semblable par l'apparence à une montre en or solide garantie pour 25 ans; aussi, une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, sont données gratis à ceux qui vendront seulement 24 nouveaux bijoux, à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus envoyez-nous les $2.40 et nous vous enverrons la montre et la bague.
Freind Supply Co., Dépt, 97, Boston, Mass
54—6

J. N. Arsenault, $300 ; No 50 et al., Saint Joseph, Pierre Saint-Martin

TARIF

Invariablement payable d'avances

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ¼ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lefontaine, gérant.

COUPLE cherche place, la femme cuisinière, l'homme connaissant très bien le soin des chevaux. Références seront fournies. Ecrire à boîte 210 "La Presse". 58—3

COLLECTEUR — Homme de 28 ans, marié, demande emploi comme collecteur ou comptable. Bonnes connaissances commerciales. Possède les deux langues correctement. Bonnes références. Ecire 231 "La Presse." 58—3

COUPLE marié désire situation, pour servir, soit dans un presbytère, soit dans une maison séculière. Pour informations s'adresser Rév. G. Charette, curé de Saint-Joseph du Lac, comté Deux-Montagnes, Canada, P. Q. 52—11

COMMIS DE BAR — Homme marié, 28 ans, bonne apparence, propre désire emploi. Bonnes références. A déjà travaillé dans cette ligne. Bonne instruction, possède les deux langues. Ecrire Boîte 233 "La Presse." 57—3

DESSINATEUR dans les costumes, jupes et manteaux pour dames, 10 ans d'expérience, demande emploi, peut fournir de bonnes références, prendra charge d'un magasin ou d'une manufacture. S'adresser A. M., 3569 Notre-Dame Ouest. 53—6

DEUX jeunes gens de la campagne, parlant les deux langues, ayant de l'expérience comme commis d'hôtel, épicerie et magasin général, demandent emploi quelconque. S'adresser immédiatement, 517 rue Saint-Jacques. 58—3

FORGERON demande emploi, tel que réparation d'outils, faisant construction bâtisses, etc. S'adresser 249 Dorchester Est. A. Boulanger. 58—3

FRANCAIS connaissant l'ouvrage des maisons privées et hôtels, demande de l'ouvrage à la journée, à la semaine, ou au mois, bonnes références. Ecrire ou s'adresser E. T., 180A Saint-Hubert. 54—6

FOURREUR — Jeune homme capable, plusieurs années d'expérience, parlant l'anglais, français et allemand, cherche place de suite. A. B., 12 Saint-Dominique. 57—3

HOMME marié, 25 ans, arrivant des Etats-Unis, parlant très bien les deux langues, connaissant le commerce d'épicerie, demande place pour faire la livraison et répondre au comptoir. S'adresser immédiatement 788 Sanguinet. 56—3

HOMME parlant anglais et français, pouvant fournir les meilleures références, demande emploi léger. Adresser 158 Saint-Philippe, Saint-Henri. 58—1

JEUNE FILLE française diplômée demande emploi dans un bureau. Ecrire L. C., 192 Dorchester Est. 57—3

JEUNE fille demande une position comme commis dans un magasin de marchandise sèche, ayant trois années d'expérience parlant les deux langues. Ecrire à Boîte 237, "La Presse." 58—3

UNE DAME demande à faire des habits d'enfants chez elle, vous trouverez au même endroit un coffre d'outils de $100 pour $50. S'adresser à 1437 Notre-Dame Est, au troisième. 54—6

UNE bonne fille demande une place dans un presbytère, No 224 rue Beaudry. 57—3

UNE PERSONNE bien recommandée demande situation comme ménagère dans petite famille anglaise préférée. Ecrire à M. R., 394 Rachel. 57—2

MODISTE désire avoir de l'ouvrage dans les familles privées. Ouvrage garanti. Se présenter 137 rue Champ de Mars. 57—3

POSITONS DEMANDEES — Un jeune homme, 24 ans, expérimenté dans la comptabilité, demande ouvrage le soir, soit pour audition de livres ou même pour tenir les livres le soir seulement. Prix très bas. Une entrevue sollicitée. Ecrire Boîte 242 "La Presse." 58—3

POSITIONS DEMANDEES— Avocats, notaires, comptables, et les personnes qui ont des actes, copies, etc., à être dactylographiés, donnez-moi un essai. Ouvrage prompt, propre et garanti. Vous aurez satisfaction et à des prix très modérés. Ecrire boîte 230 "La Presse." 58—3

SITUATION demandée pour faire de la couture ordinaire et du raccommodage. S'adresser à Mlle Ryan, 410 Cadieux. 58—1

VOYAGEUR — Un voyageur de 10 années d'expérience dans la boisson et les cigares, connaissant très bien la province de Québec, parlant les deux langues et pouvant fournir de bonnes recommandations et garanties, demande emploi. Ecrire Boîte 143 "La Presse." 55—6

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO — Alliance des maisons d'éducation chrétienne, 265 rue Ontario Est. Tél. Bell Est 1720. Préparation aux examens par professeurs gradués de l'Université de France. Cours classique complet en quatre ans, pour jeunes débutants de treize à quatorze ans. 50—20

DELLE A. PROULX, institutrice diplômée, 313 Hôtel de Ville, commencera ses leçons particulières du premier semestre scolaire 1907, mardi, le 8 janvier, français sur toutes les matières de l'enseignement. Conversation anglaise, Leçons de piano. 58—1

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, capable d'enseigner la conversations dans les deux langues, demande des élèves, enfants ou adultes. Leçons privées. Progrès rapide. Conditions raisonnables. Mlle Caulfield, 212 rue Berri. 58—1

ELEVES DEMANDES — Mlle Marcuse, M. S. C., Mlle Michaels, D. A., chamtion pour les écoles et l'université. On offre des cours spéciaux en littérature anglaise, allemand et chimie pratique. 58—6

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston, professeur de violon, 446 Sainte-Catherine Est. Prix modéré. Succès garanti. 58—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Toutes les matières commerciales sont enseignées dans le plus court délai possible, à l'Institut Sténographique Elie, 492 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie française, anglaise en 20 leçons. Conversation anglaise, méthode naturelle. Bas prix. 58—6

ELEVES DEMANDES — Nous offrons 50 certificats commerciaux à $1.00 chacun, qui donnera droit au porteur dudit certificat de compléter un cours de tenue de livres complet de $40, à moitié prix, cours que l'on devra prendre dans un an de la date d'achat dudit certificat. Vous pouvez vendre votre certificat à n'importe qui. C'est une splendide occasion qui vous est offerte d'épargner $20 en déboursant $1.00. Venez, écrivez ou téléphonez immédiatement, car ce nombre spécial de certificats sera bientôt vendu. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Up 3005. 57—6

ELEVES DEMANDES — Français, anglais, allemand, mathématiques, calligraphie, tenue des livres, sténographie et clavigraphie, méthodes les plus courtes, positions obtenues — privément. — Prof. J. Emery, 212 rue Sherbrooke Ouest. 57—8

T. A. SIMPSON, 332 rue Sainte-Catherine ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 48—24

HOMMES, GARCONS DEMANDES

ACTEURS — On demande trois acteurs, c'est-à-dire une femme et deux hommes pouvant jouer des rôles de comédie. S'adresser à 849 Saint-Hubert. 54—6

APPRENTI BARBIER — On demande un apprenti barbier avec un peu d'expérience. S'adresser 296 Laval. 58—1

APPRENTI — On demande un apprenti ferblantiers couvreurs, place permanente. S'adresser R. Phaneuf, Contrecoeur. 53—6

APPRENTI PHARMACIEN — On demande un jeune apprenti en pharmacie. S'adresser avec références. Pharmacie Moisan, coin Sherbrooke et Saint-Laurent. 58—2

BOUCHER — On demande un boucher. S'adresser A. Larose, 40A Hergine. 58—1

BARBIER — On demande immédiatement un barbier, 301 Beaudry, près Sainte-Catherine. 58—1

BARBIER — On demande un barbier pour demain, samedi. On paiera $3.50 de 10 heures à minuit. S'adresser 133 McCord. 58—1

BARBIER — On demande un bon barbier immédiatement; devra avoir ses outils. S'adresser 489 Rachel. 58—1

BARBIER demandé, place permanente, 2225 Saint-Jacques, Saint-Henri. 57—2

COCHER — On demande immédiatement un homme, veuf ou garçon, pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile, logé et nourri, 136 Cherrier. 58—1

COUPEUR en fourrure demandé pour Ottawa. Renseignements chez Hiram Johnson, rue Saint-Paul, entre midi et une heures, ou le soir, entre 6 et 7.30, à 78 avenue Souvenir. 58—2

CORDONNIERS DEMANDES — Opérateurs de machines dans tous les départements, hommes de stock, coupeurs, monteurs, contremaître, foreman, etc. Goodyear et McKay. Bons gages à l'année. S'adresser à Louis J. B. Senez, Boîte de Poste 2308 Montréal. 53—6

CIGARIERS — On demande des rouleurs, faiseurs de bunch et des écôteurs immédiatement. Reliance Cigar Factory, Ltée, 5 et 7 De Bresoles. 55—6

COUTELIER— On demande un coutelier; un capable de faire toutes sortes d'affilage et de réparations. Un consentant à quitter la ville. Bons gages. S'adresser boîte 196 "La Presse." 57—2

CUISINIER DEMANDE, strictement sobre, honnête, actif et capable et poli. Hôtel privé, 835 par mois. Références nécessaires. Ecrire à boîte 197 "La Presse." 57—2

EMPLOYES DEMANDES — Une maison de gros demande un teneur de livre d'expérience, un commis de douane, et un jeune homme, comme assistant. S'adresser en donnant l'âge, l'expérience, références. Ecrire Boîte 201 "La Presse." 57—3

FAISEURS DE VESTES — On demande 10 faiseurs de vestes, 2 coupeurs de vêtements, 2 pressiers d'habits. Position stable et bons gages. F. Campbell Wheeler, 916 rue Saint-Laurent. 58—1

FORGERON — On demande un bon forgeron, au No 255 Saint-Charles-Borromée. Le soir, s'adresser au No 451A Delorimier. 58—2

FORGERON — On demande un forgeron voiturier, et aussi un homme à bois et peintre, ouvrage à l'année, bons gages. T. Trudeau, 132 Visitation. 55—6

Garçons Forts

On demande un garçon fort pour une machine à tourner; aussi un garçon pour apprendre à tailler les chemises. Belle occasion. Crescent Manufacturing Co., Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 58—2 F

GARCON — On demande un garçon comme messager. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 50—n

GARCON demandé pour se rendre généralement utile dans un magasin. S'adresser 193-195 Notre-Dame Est, à la maison G. Marsolais. 58—1

GARCON — On demande un garçon pour se rendre utile dans un théâtre de vues animées. American Specialty Co., 3 Notre-Dame Est. 58—1

HORLOGER — On demande un horloger chez M. Eugène Aubuchon, No 1417 Boulevard Saint-Laurent. 56—6

HOMME — On demande un homme à bois, voiturier, sachant la peinture. Place permanente. Bons gages. S'adresser 1140 Boulevard Saint-Laurent. N. Villeneuve. 58—1

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 54—6

HOMME capable et recommandable demandé, pour travailler la nuit, dans cave et cuisine. Bons gages. Hôtel Oxford. 58—2

HOMME demandé, ayant expérience dans la livraison et le soin des chevaux, pour épicerie. S'adresser 747 Saint-André. 58—1

HOMME — On demande un homme comme charretier. Devra parler les deux langues. S'adresser de 8 à 9 heures le soir, chez P. Bruneau, coin Fulford et Saint-Jacques, ancienne place Raby et Frère. 58—1

HOMMES — On demande des hommes pour apprendre le métier de barbier. Le collège de barbiers Moler a ouvert une de ses fameuses écoles à Montréal, au No 119 rue Craig Ouest. Un prix spécial pour les premiers vingt élèves. Les gradués gagnent de $10 à $18 par semaine. Trente écoles par tout le Canada et les Etats-Unis. Catalogue gratuit. 24—n

HOMME — Une maison de vins et liqueurs en gros demande un homme de caves d'expérience et bien recommandé, parlant l'anglais et jeune préféré. Bons gages. S'adresser 87 rue Saint-Jacques, entre 10 heures a.m. et 5 heures p.m. 56—3

JEUNES GENS — Des jeunes gens honnêtes trouveront excellente pension avec chambres, à très bon marché. Maison spéciale pour commis et jeunes employés qui gagnent peu. Maison Sainte-Marthe, 75 Saint-Urbain. 53—26

JOURNALIERS

demandés immédiatement. Emploi permanent pour de bons hommes. S'adresser à la Canadian White Co., Morgan's Ciment Works, près du parc Dominion, Longue-Pointe. 58—3 F

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour l'épicerie, avec de bonnes références. S'adresser 507 Espinade, Saint-Louis, Annexe. 58—1

JEUNE homme demandé pour une épicerie parlant les deux langues, 114 rue Fulford. J. N. Chartrand. 58-1

HOMMES, GARCONS DEMANDES

LA TELEGRAPHIE vous offre d'excellentes occasions. Comment aimeriez-vous à être télégraphiste? L'un de ceux qui réussissent et qui gagnent $100 ou $175, à titre d'experts? N'aimeriez-vous pas à être dans une profession où les demandes pour cet emploi dépassent de beaucoup le nombre de ceux qui sont compétents en la matière? Notre équipement est le plus dispendieux et le plus complet de n'importe quelle Ecole de Télégraphie dans l'Est du Canada. L'une des plus grandes compagnies de chemin de fer du Canada nous a promis de prendre tous nos gradués à son emploi. Il y a actuellement 50 vacances à remplir. Nous enseignons la télégraphie à notre école du soir comme à notre école du jour. La moyenne de temps à notre école pour avoir votre diplôme est de 4 mois. Magnifique prospectus GRATIS. Moon's School of Telegraphy, Karn Hall, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. 57—6

MODELEUR de premier ordre, pouvant travailler d'après dessins, demandé. Situation permanente à un homme compétent. Boîte 226 "La Presse". 58—3

OPERATEUR—On demande un opérateur pour la machine Monoline; un parlant l'anglais, emploi permanent pour un homme sobre et compétent. Gages $18 à $20 par semaine. S'adresser au "Herald," Forest Williams, Ont. 55—6

OUVRIERS pour fil de fer — wire workers. — S'adresser au bureau du surintendant, 134 rue Queen. 57—3

OPERATEURS sur machine Amazeen Skiver demandés. Très bonne position stable. Ames-Holden Limited, 49 square Victoria. 58—2

ORGANISTE — On demande un organiste pouvant faire en même temps les fonctions de chantre. Emploi immédiat, salaire $400.00. S'adresser C. M. Lesage, Ptre., Chambly, Qué. 56—6

Polisseurs de Fer et de Cuivre

On demande des polisseurs de fer et de cuivre et des buffers. S'adresser à M. Brady, à la H. R. Ives Co, Ltd., 117 rue Queen. 54—6 F

PLOMBIERS — On demande deux plombiers et un couvreur, 899 Lasalle, Maisonneuve. Tél. March., 1581. 58—2

PLOMBIER sanitaire demandé. S'adresser à chambre 17, 112 rue Saint-Jacques. 58—1

PATISSIER — On demande un bon pâtissier, bon salaire. S'adresser 568 Notre-Dame Ouest. 57—2

PLOMBIER de première classe demandé. S'adresser Dambrosio Vandura, 2838 Saint-Laurent, ville Saint-Louis. 58—2

PUNCHEURS — On demande 3 puncheurs pour le Haverhill Die. S'adresser A. Corbeil, manufacturier de chaussures, 71 Saint-Paul. 58—1

REPASSEUR de chemises expérimenté demandé, et filles pour la chambre du repassage des collets, aussi une femme pour la chambre de lavage. A. H. Sims Co, Limited, 54 rue Latour. 57—3

TENEUR de livres parlant le français et l'anglais demandé. S'adresser à 63 Place d'Youville. 58—1

TAILLEURS de cuir demandés, bons gages. S'adresser à M. Lepage, 294 Lagauchetière Ouest.

VENDEUR — On demande un bon vendeur d'expérience dans les chaussures, au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 58—n

VOITURIER — On demande un ouvrier à bois, pour travailler dans les corps de voitures. S'adresser à la Cie A. C. Larivière. 58—2

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 47—26

VOYAGEURS demandés pour le commerce de meubles, pour vendre une bonne ligne de literie à commission, dans Québec et Ontario. The Thompson Mattress Co, 445 rue Saint-Jacques. 58—2

VOYAGEUR demandé pour une maison de vêtements en gros, pour la province de Québec. Il doit être bien vu et bien connu. Contrat avantageux fait avec l'homme voulu. S'adresser boîte 235 "La Presse". 58—2

VOYAGEUR demandé pour vendre du papier à envelopper et sacs. Doit être bien connu. A salaire ou commission. Ecrire en anglais à boîte 206 "La Presse." 57—3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE— On demande une cuisinière recommandée, au No 34 rue Sherbrooke Ouest. 54—6

CLAVIGRAPHISTE DEMANDEE — On demande une jeune fille ayant de l'expérience dans un bureau, connaissant parfaitement la clavigraphie et le français. S'adresser samedi matin, à 10 heures, au No 115 rue Saint-François-Xavier, à la Société des Artisans. 57-2

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière et une servante générale. Inutile de se présenter si on n'a pas d'expérience. S'adresser 23 Côte Saint-Lambert. 58—2

CUISINIERE —On demande une cuisinière ou fille générale, à l'hôtel Dalhousie, 356 Notre-Dame Est. 58—2

CUISINIERE — Une bonne cuisinière demandée à l'hôtel Sainte-Marie, 10 Carré Papineau. 58—1

FITTEUSES — On demande des fitteuses de première classe. Ouvrage permanent et bons gages. S'adresser Macfarlane Shoe Co., 92 rue Beaudry, 1er et 4ième étage. 58—2

FOURRURES — On demande des opératrices et des finisseuses. S'adresser Swift Copland Co., 517 rue Saint-Paul, J. A. Bourdon. 58—2

FEMME d'expérience demandée pour examiner et réparer les chemises. Bons gages pour une personne compétente. A. H. Sims et Co, Limited, 54 rue Latour. 58—2

FILLE ACTIVE

On demande une fille active expérimentée pour presser, plier les blouses et poser les collets. Une capable de prendre charge de ce département. S'adresser au département des blouses, Crescent Manufacturing Co, Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 58—2 F

FEMMES — On demande pour demain, samedi, des femmes pour laver le plancher, chez Cassidy, 341 rue Saint-Paul. 58—1

FILLES DEMANDEES — Filles de moulin, de table, préparateuses, poseuses d'empeignes, skiveuses, puncheuses et apprenties. Bons gages à l'année. S'adresser à Mlle Cohen, 17 rue Aylmer, Montréal. 53—6

FILLE — On demande une bonne fille pour un bureau d'agent d'immeubles. Devra connaître les deux langues et la clavigraphie. Bonne position pour une personne compétente. Bons gages. S'adresser à Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. 58-3

FILLES demandées pour apprendre à bobiner et dévider. Ouvrage propre et léger. S'adresser The Canadian Spool Cotton Co., 203 Visitation. 54—6

FILLES expérimentées pour les machines à couvrir demandées. Aussi jeunes filles pour apprendre. S'adresser à The Miller Bros Co., Limited, 20-38 Dowd, Montréal. 57—6

FILLES expérimentées demandées dans les départements des chemises, "overalls" et pantalons. Plus hauts prix payés. S'adresser Mme Boismenu, 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 56—6

FILLE demandée pour servir les tables dans salle à manger. S'adresser immédiatement 261 Sainte-Catherine Est. 58—1

FILLES expérimentées dans la fabrication des boîtes en carton demandées; aussi des jeunes filles pour apprendre. Bons gages et emploi permanent. Geo. A. Mace and Co., 304 rue Saint-Paul. 57—6

FILLE de chambre et de table demandée. Références requises. Bons gages. 261 rue Peel. 58—2

FILLE demandée pour travaux généraux du ménage. Pas de lavage. Soirées libres après dîner. Bons gages. S'adresser S. W. Tildon, 66 avenue Rosemount, Westmount. 55—6

JEUNES FILLES demandées pour apprendre à faire des cigares dans une manufacture canadienne-française où le bon ordre et la conduite sont strictement suivis. Bons gages pour les commençantes. Pas d'engagement à terme. Reliance Cigar Factory, Ltd., 5 et 7 De Bresoles. 54—6

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 51

VICTOR

ARCHAMBAULT

ST DENIS ET MARIE-ANNE

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles très actives, pour travailler dans les fleurs artificielles. S'adresser 29 rue Saint-Gabriel. 57—6

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles de 15 à 17 ans, ayant déjà travaillé comme apprenties modistes et sachant travailler sur les moulins, pour apprendre comme fileuses. S'adresser Macfarlane Shoe Co., 92 rue Beaudry, 1er et 4ième étage. 58—2

JEUNE FILLE demandée pour une maison privée. S'adresser immédiatement, 425 Amherst. Mme Malouin. 58—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille instruite, pour bureau, devra bien connaître l'anglais, salaire $3.0 par semaine. 90 Saint-Jacques, chambre 4. 58—2

MODISTE — On demande une modiste de robes au No 247 Drolet. 58-1

ON DEMANDE une femme sobre pour laver les planchers et peler les patates. Bons gages pour une bonne femme, chez D. Bourbeau, restaurant, 564 Sainte-Catherine Est. 58—1

OURLEUSES et opératrices demandées pour les blouses en soie et en linon de dames. Aussi opératrices de chemises. Emploi constant et bons gages. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 58—3

ON DEMANDE dix filles et dix jeunes gens de 14 à 20 ans pour apprendre un bon métier. S'adresser à J. M. Fortier, Limited, 414 Notre-Dame Ouest. 54—6

OPERATRICES demandées pour machine Amazeen Skiver. Bons gages. Position stable. Geo. A. Slater, Maisonneuve. 55—6

OPERATRICES compétentes demandées pour jupes. Les plus hauts gages. S'adresser à A. Sommer and Co., 507 rue Saint-Paul. 51—9

OPERATRICES

Filles de moulin d'expérience demandées. Bons gages garntis. Inutile de se présenter sans expérience. Tétrault Shoe Co. S'adresser à M. R. Cadot, 92 Beaudry, 2e étage. 58—1 F

OPERATRICES et finisseuses demandées, pour les pantalons, immédiatement; bons gages payés, place permanente. S'adresser au No 644 Notre-Dame Est. 56—6

OPERATRICES d'expérience demandée, dans les jupes de robe. Les plus hauts prix payés. Empire Mfg. Co., 138 Craig ouest. 58—1

OPERATRICES de blouses de soie demandées; 50 nouvelles machines. I. Mishkin and Co., 423 rue Saint-Jacques. 57—3

OPERATRICES — On demande des opératrices et finisseuses de pantalons. Emploi permanent. Les plus hauts gages; aussi des filles pour poser les étiquettes et faire le nettoyage. Murray et Michaud, coin Mont-Royal et Saint-Laurent. 55—6

Opératrices de Blouses

On demande des garnisseuses et des faiseuses de remplis d'expérience, pour blouse de dames, en linon. Emploi permanent et les plus hauts gages payés. Crescent Manufacturing Co., Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 58—2 F

OPERATEURS demandés pour habits en flanelle, non doublés, habits blancs, pantalons, chemises, salopettes, pour travailler à la fabrique ou chez eux. S'adresser à Mlle Raymond, chez Robert Wilkins, près Bleury. 57—3

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES — On demande 10 bonnes opératrices dans les matinées de soie. S'adresser à Paquette et Cie, 706 Saint-Denis. 54—6

ON DEMANDE des opératrices pour travailler dans des vêtements de fillettes et garçonnets. Ouvrage permanent à l'année. Fermé le samedi après-midi. John R. Black Co. Ltd., angle des rues Mont-Royal et Clark. 46—14

PRESSEUSES expérimentées demandées pour linge blanc de dames, emploi constant, bons gages. S'adresser à Klein Bros and Co, 340 rue Notre-Dame Est. 58—3

PLIEUSES et empaqueteuses de blouses de dames demandées. Beaucoup d'ouvrage aux prix les plus élevés. S'adresser à M. Barry, A. The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 56—3

REPASSEUSES de linge de fantaisie demandées; aussi fille expérimentée pour machine à repasser le corps des chemises. Les plus hauts gages. Pas d'ouvrage le soir. Crown Laundry Company, 4218 rue Sainte-Catherine Ouest. 54—12

REPASSEUSES de linge de fantaisie, 4, demandées, ainsi que 4 empeseuses et 2 personnes pour la salle du séchage. Caledonian Laundry, 366 rue Saint-Antoine. 58—1

RELIEUSES — On demande deux relieuses, pour coudre les livres de comptes et autres livres. Doivent avoir de l'expérience. S'adresser 23 rue Saint-Nicolas. 58—2

VENDEUSE — On demande une bonne vendeuse, parlant anglais et français, avec expérience de marchandises sèches. S'adresser E. Côté, 1413 Sainte-Catherine Est. 58—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante pour un presbytère. S'adresser ainsi: Révd G. Charette, curé de Saint-Joseph du Lac, comté Deux-Montagnes, P. Q. 52—7

SERVANTE — On demande une servante générale au No 167 Laval. Lavages en dehors. Bons gages. 51—n

SERVANTE générale demandée dans une petite famille, pas de lavage, ni repassage. Se présenter immédiatement à 25 rue Sainte-Famille. 54—6

SERVANTE demandée au No 121 avenue Delorimier, pas de lavage, bons gages. 55—6

SERVANTE demandée sachant faire la cuisine, petite famille. S'adresser immédiatement au-dessus de la banque d'Epargne, 1398 Notre-Dame Est. 55—6

SERVANTES — On demande une cuisinière et une servante générale, au No 1367 Notre-Dame Est, coin Dufresne. 55—6

SERVANTE générale demandée dans une famille de trois personnes. S'adresser 988 Saint-André. 54—6

SERVANTE générale au No 79 rue Mance. Pas de jeunes enfants et pas de lavage. 57—2

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale dans une famille de trois personnes, pas de lavage. S'adresser 198 rue Cherrier. 56—6

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux personnes sans enfant. Bons gages. S'adresser le matin à 17 Montée du Zouave. Tél. E. 4433. 57—3

SERVANTE — On demande une servante pour famille de trois personnes. Pas de lavage. Bons gages. S'adresser 123 rue Berri. 57—3

SERVANTE — On demande une servante générale, une de la campagne préférée, bons gages. S'adresser à 1125 Delorimier. 57—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE de campagne demande situation pour ouvrage général et apprendre la cuisine; pas de lavage; pas de chambre noire, gages modérés. Sera libre le 17 ou avant. 698 Albert, près Vinet, Sainte-Cunégonde. 58—2

SERVANTE — On demande une servante au No 478 rue Saint-André. 56—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, sachant faire la cuisine. S'adresser 957 Saint-Denis, coin Rachel. 54—n

SERVANTE générale pouvant faire la cuisine demandée. Pas de lavage ni repassage, ni travail des chambres. Doit parler l'anglais. Bons gages. S'adresser à 345 avenue Metcalfe, Westmount. 58—2

SERVANTE demandée, famille privée, pas d'enfants. S'adresser 285 Saint-Denis. 58—2

SERVANTE demandée dans une famille privée sans enfants, bons gages. S'adresser 30A Waverley, Montréal Annexe. 58—1

SERVANTE — On demande pour petite famille, servante recommandée. S'adresser No 388A Parc Lafontaine. 58—2

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No 94 rue Mance. 58—6

SERVANTE — On demande une fille de chambre au No 57 avenue Vigor. 57—3

SERVANTE générale demandée, fille préférée, 1184 Saint-Hubert. 58-1

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, ni repassage, ni cuisine, pas d'enfant. S'adresser 926 Saint-Denis. 58—1

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, références exigées, pour ménage de deux personnes seulement. 694 avenue de l'Hôtel de Ville. 58—2

SERVANTE demandée sachant faire la cuisine, 268 Saint-Denis, blanchissage en dehors. 58—1

SERVANTE générale demandée, pour famille de jeunes mariés. Bons gages. Références. Informations 158 Cherrier. 57—2

SERVANTE — On demande une fille de chambre et une fille de cuisine. Pas de lavage. S'adresser à 182 Berri. 58—1

SERVANTE — On demande immédiatement une jeune fille comme servante générale. Doit être propre et capable de parler un peu l'anglais. Gages $16.00 par mois. S'adresser 338 rue Kensington, Westmount. 55—6

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, au No 850 rue Saint-Denis. 41—n

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour faire de l'assurance payable, mensuellement, système nouveau donnant des bénéfices en maladie. Bon salaire pour des agents d'expérience. S'adresser à La Sauvegarde, 58 St Jacques, 3ième étage. 52—26

AGENTS D'IMMEUBLES — Montreal Real Estate Co., 56 rue Notre-Dame. J. E. Patenaude, gérant. P. O. Coulombe, sec. Tél. Main 1232. Agents d'immeubles, courtiers d'assurance et prêts d'argent. 53—26

AGENTS DEMANDES — Chance exceptionnelle pour ceux qui peuvent ou désirent s'occuper d'assurance-vie, une vieille compagnie canadienne d'assurance-vie a besoin de bons agents, avec ou sans expérience, dans tous les comtés. Un contrat très libéral sera accordé avec toute l'aide possible d'un officier du bureau. S'adresser à boîte 88, "La Presse," Montréal. 53—10

AGENTS demandés, pour travailler pour nous sur la route. Alfred Tyler, London, Ont. 58—1

AGENTS à salaire ou à commission. L'article qui se vend le mieux; tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant. De 200 à 500 pour cent de profits. La vente d'un agent s'est élevée à $620 en six jours, la vente d'un autre a $32 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X., 230 La Crosse, Wis. 58—6

AGENTS demandés pour vendre des vues stéréoscopiques et des stéréoscopes améliorés de Kilbur. Réputés les meilleurs et les plus modernes qu'il y ait sur le marché. Paie la plus haute commission. Expérience pas nécessaire. Tâche des plus agréables et profitables pour dames et messieurs. Profitez du commerce d'automne. Ecrire à F. E. Hare and Co., 349 avenue Spadina, Toronto, Ont. 54—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE, avec capital de $1,000 à $1,500, pour fabriquer des slippers et autres lignes de chaussures à bon marché. Bonne clientèle, établi depuis 14 ans. Ecrire Boîte 229 "La Presse." 58—6

ASSOCIE — On demande comme associé un homme entreprenant avec capital de $1,500, pour manufacturer un article très en vogue, bénéfice de 100 pour cent assuré. S'adresser immédiatement à 142 Gilford, Montréal. 58—1

ASSOCIE — On demande associé avec $1,000, pour un bureau d'agences d'immeubles et ventes générales, établi depuis 17 ans, pouvant faire à deux $7,000 à $8,000 profits par an. Ecrire boîte 87 "La Presse". 53—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — Lavage fait à la semaine, douzaine, ou prix de la liste. Habits de monsieur nettoyés à sec, pressés, $1.25. Linge lavé, séché, 5c la livre. Une seule classe d'ouvrage, la meilleure. Royal Laundry, rue Perthuis. C. A. Caron, Tél. Main 4228. 53—6

CHAMBRE MEUBLEE A LOUER

A LOUER — Chambre garnie, double et simple, famille privée, sans enfant, bon chez-soi, pas d'afiche, Est 3221, 402 Saint-Denis. 50—12

A LOUER, deux chambres, une meublée et l'autre non meublée, avec l'usage de la cuisine, sans enfants. 99 Ontario Est. 57—3

A LOUER — Chambres meublées, étage du bain, lumière Auer, famille privée, chez Mlle Fournier, 56 Cadieux. Cloche à gauche. 57— 2

BELLE chambre confortablement meublée, sur l'étage du bain, lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée, 303 Saint-Denis. 57—3

BELLES CHAMBRES meublées à louer, famille privée. 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 58—3

CHAMBRES à louer, plusieurs chambres meublées, chauffées à l'eau chaude, bain, w.c., séparés, lumière électrique. Le tout en parfaite condition. 652 Boulevard Saint-Laurent. 57—3

CHAMBRES meublées à louer, chauffées à l'eau chaude, lumière électrique, étage du bain, 30 Saint-Denis, vis-à-vis le carré Viger. 57—3

CHAMBRE meublée à louer, pour messieurs seulement, dans maison privée, au No 571 rue Saint-André. 7,9,11

CHAMBRE A LOUER — Belle grande chambre meublée pour un ou deux messieurs, chauffée à l'eau chaude, gaz, dans une famille sans enfants, maison tranquille. 35 Saint-Hubert. 58—2

CHAMBRES meublées à louer, bien chaudes, avec le confort désirable, prix modéré, possession immdiate. 64 Sainte-Catherine Est, sonnez à droite. 58—2

GRANDE chambre meublée, poêle à gaz, pour couple ou deux messieurs, maison tranquille et bien chauffée, rue Dorchester, 113 Est. 57—3

GRAND salon double, aussi chambre double bien meublée, pension si désirée. Famille privée, étage du bain. Possession immédiate. 278 Sanguinet. 57—3

JOLIE petite chambre meublée, sur le devant, lumière Auer, garde-robe, chauffée eau chaude. Téléphone, 318 Saint-Denis, coin Emery. 56—3

954 SAINT-DENIS — Chambres à louer, superbes chambres, double et simple, ameublement neuf, améliorations modernes, famille privée. Usage cuisine si désiré. Prix modérés. 56—6

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, deux grandes chambres et une petite, meublées ou non, gaz, bain. 293 rue Amherst. 57—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Deux magnifiques chambres doubles pour couple marié ou deux messieurs, au premier

A VENDRE

A VENDRE — Maison de pension, 14 chambres, toutes meublées, établie depuis 10 ans, 264 Saint-Hubert. 54—6

A MEUBLEMENT de 7 chambres à vendre, belle maison située au carré Saint-Louis, bien meublée, chauffée à l'eau chaude, améliorations les plus modernes, possession immédiate. Ecrire à boîte 109 "La Presse." 57—6

A VENDRE — Ameublement de maison complet, 4 étages, 11 chambres à louer, toutes louées maintenant rapportant $105 par mois, loyer $45.00 vendra pour $1,000, la moitié comptant, la balance à terme. S'adresser 147 Bleury. 55—6

AUX ELEVEURS DE POURCEAUX. —A vendre les vidanges (swill) pour être enlevées tous les matins avant 8 heures au St James's Club, 373 rue Dorchester. Voir le steward. 58—6

BONNE clientèle pour l'huile de pétrole à vendre, ainsi que cheval, voiture, le tout à bon marché. S'adresser 1494 Saint-Jacques. 58—1

BEAUX meubles de toutes sortes, belles toilettes de dames pour soirée et ville, fourrures, aussi superbe plain-pied chauffé à louer à bon marché. 428 Sherbrooke Est.

BOULANGERIE — A vendre, à Saint-Vincent de Paul, comté Laval, boulangerie, maison, grand terrain, grosse clientèle, cheval, voiture. Cause de vente : Maladie. Adressez P. P. Gascon. 55—6

BEURRERIE A VENDRE, près Montréal, en parfait ordre, contrôle 12,000 livres de lait avec poste à proximité gare du C. P. R., de la rivière et des moulins à scie. S'adresser à la Compagnie de Laiterie Saint-Laurent, 10 Place d'Youville, Montréal. 57—6

CLIENTELE de lait de 50 gallons par jour à vendre, avec voiture et cheval. S'adresser R. Petit, 96 Saint-Jean, St Henri. 56—6

CLIENTELE de laitier à vendre 35 gallons par jour. Pour autres informations, s'adresser 662 Dorchester Est. Ulderic Lamoureux. 56—6

DEPOT d'eau minerale à vendre, source Saint-Léon, eau minerale fournie gratuitement pendant une année ; les embouteilleurs de ginger ale et soda water, ne devraient pas perdre cette unique occasion qui leur est offerte de faire au moins $2,000 par année de profit net. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. 54—6

EPARGNEZ votre temps, argent, en achetant vos meubles, poêles et fournaises, de J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'Hôtel de ville. Phone Est 2156. Grand assortiment tapis, prélarts. 43—26

ETAL de boucher à vendre, marché Saint-Antoine. Le propriétaire se retirant pour cause de santé, immédiatement. S'adresser à A. Martin, 57 avenue du College McGill. 58—1

ETAL à vendre, avec épicerie conjointe, outillage complet, très dispendieux, fixtures, stock d'épicerie, le tout 400 piastres. Il faut vendre immédiatement, 195a Christophe Colomb. 54—6

FUMIER — A vendre, le fumier des écuries Royal Victoria. Se présenter au No 70 rue Mansfield. 57—3

FOURNAISE A VENDRE — Une bonne fournaise de passage, toute nickelée, neuve, vendra bon marché. S'adresser 399 Amherst. 58—1

NE MANQUEZ PAS LA CHANCE — Il y a maintenant en vente à bon marché, au No 831 rue Sainte-Catherine Est, des nouveautés de toutes sortes et les garnitures du magasin Michel Bourassa. 58—6

OCCASION EXCEPTIONNELLE — A vendre, une buanderie à vapeur très prospère, pourvue d'un outillage complet et moderne, située dans le centre de la ville, avec une très forte clientèle. Conditions faciles. Ecrire boîte 243 "La Presse." 58—6

SALLE A DINER A VENDRE — Chance exceptionnelle pour quelqu'un voulant s'établir, recettes $100 par semaine. Ameublement de plus de $600, logement, loyer $20, bail de quatre ans. Propriétaire se retire des affaires. S'adresser sur les lieux, 101 Pie IX, Maisonneuve, ou 101 Saint-Philippe, Saint-Henri. 58—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE, couvertes de chevaux, couvertures, harnais, grelots, sleighs rembourrés ; manufacturier en gros et en détail, article Saint-Henri et Saint-Maurice. D. Dowell. Robes, coussins de toutes sortes réparés. 36—26

CHEVAUX — A vendre, deux chars de chevaux pesants et légers, venant justement d'arriver de campagne. S'adresser G. Latreille, chez T. W. Foster and Co., 903 Saint-Paul. 56—6

CHEVAL — A vendre, bon cheval de travail, bon marché. S'adresser 246 rue Centre. 58—2

CHEVAL, voiture, robe, harnais, couverte, en parfait ordre, échangera contre cheval vite ou poulain. Tél. Est 2858.

SLEIGHS — A vendre, express-sleighs, simples, de seconde main, différentes grandeurs, en parfait ordre, aussi un sleigh de famille, sur deux traîneaux ; sleighs de poney, sleigh à un siège, un sleigh couvert, etc., à la Compagnie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 54—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Achetez votre nouveau piano de The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest. Capital payé, $100,000.00. Président, W. H. Leach ; vice-président, E. A. Gervais ; secrétaire-trésorier, L. A. Dupont.

A VENDRE — Voyez les offres à bon marché au comptant de janvier, offertes par The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Pianos neufs, $105.00 et plus.

A VENDRE — $175.00 comptant achètent un beau piano droit garanti sous tous rapports. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Ouvert le soir. 58—2

A VENDRE — Un bon piano carré Christie, 7⅓ octaves, $130. Un très beau piano carré Lindsay, 7⅓ octaves, $140. Conditions : $5.00 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE — Excellent piano carré Keogh, 7 octaves, $90. Conditions : $4.00 comptant et 75c par semaine. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE — Piano droit Cabinet Grand Nordheimer, presque neuf, caisse en acajou, trois pédales, $300, $15 comptant et $8 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE — Un beau piano droit neuf Heintzman and Co., dernier style. Prix régulier $400, vente spéciale de janvier, $350, $15 comptant et $9 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

A VENDRE — Un bon piano droit neuf Lindsay, 3 pédales, monture en fer mécanisme à double répétition. Prix régulier $500, prix spécial de janvier, $251, $10 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest.

PIANOS à vendre, Layton Bros., seuls agents des célèbres Behr Bros., Karn, Brinsmead et Evans Bros., pianos, pianiates automatiques Piansato, etc. Entrepôts et bureaux, 144 rue Peel. 11,15

PIANO Newcombe droit, un beau, à vendre, $145 comptant, saisi par propriétaire pour loyer. Répondre immédiatement en écrivant à boîte 179 "La Presse." 56—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, situé au village de la Pointe aux Trembles, près Montréal, magnifique hôtel Frontenac avec les améliorations les plus modernes. S'adresser sur les lieux, A. Desrochers. 53—6

HOTEL à vendre, Beauharnois, situé sur fleuve, bâti en brique solide, meilleur site de Beauharnois. Cause de maladie. Pour autres informations s'adresser G. Gagné, prop. 56—6

RESTAURANT LICENCIE A VENDRE — Monsieur Alphred Chevalier étant gravement malade a décidé de vendre son restaurant licencié, coin de la rue Plessis et Sainte-Catherine, peu comptant. Pour toutes autres informations, s'adresser sur les lieux. 54—6

BOIS A VENDRE AU CHAR

A VENDRE — Bois de corde, érable, merisier, croutes de 3 et 4 pieds, séparées des lignures, aussi croutes de merisier, lignures attachées. Livraison immédiate par C. P. R., dans toutes les parties de la ville. E. A. Pigeon, marchand de bois en gros, 592 Clark, ville Saint-Louis. Tél. Bell Est 4427. Marchands, 1838. 35—26

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE, manteaux de mouton de Perse, pleines peaux, garnitures de vison, depuis $65.00 à $115.00. Near seal, avec vison, et capots de chat, $35.00 à $50.00. Etoles et manchons de toutes sortes. Ecrire ou s'adresser à O. de Bellefeuille, 628 Notre-Dame Ouest, près McCord. 54—6

A VENDRE, 1 capot de chat ayant été mis quatre fois, assez grand, $30. Aussi un neuf, valant $75, pour $50. S'adresser 448 Amherst. 58—2

BEAU tour de cou en vison, première classe, quatre peaux, un beau manchon plat, 4 barres, les deux morceaux, $65.00. D. Chabot, 722 Sainte-Catherine Est, près Visitation. 57—6

BEAUX tours de cou en Alaska canadienne, de première classe, quatre peaux, $10.00 et $15.00, pour cette semaine seulement. D. Chabot, 722 Sainte-Catherine Est, près Visitation. 57—6

CAPOE d'astracan noir — chien de mer — très belle qualité, $9.00 ; capot chat, manteau seal électrique, une offre raisonnable toujours acceptée. D. Pearson, coin Craig et Saint-Dominique. 58—6

MANTEAUX mouton de Perse, vrai bijou, de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger. Seul endroit pouvant vous les procurer à $50. 39 Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. 55—6

MANTEAUX de mouton de Perse et Near Seal, capots de chat sauvage, pardessus en drap, doublure de rat musqué, collet de loutre, étoles et manchons de toutes sortes, à des prix raisonnables, pour convenir à toute bourse, au No 627 Notre-Dame Ouest, coin McCord. 54—6

MAGNIFIQUE set de deux robes en Musk Ox neuves. Vendra $100, S'adresser 300 Saint-Denis. 56—6

VENTE DE FOURRURES

Continuation de la grande vente de fourrures au No 39 St Hubert. 55—n-F

$5,000 de fourrure à vendre, aucune offre ne sera refusée. S'adresser au East End Fur Store, 874 Ste Catherine Est. 57—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1,00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131. Bell Est 4271. 31—56

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, à Delorimier, 3 petits côtés, 2 étages, bain, w.c., gaz, revenu $57 par mois. S'adresser au No 1253 rue des Erables, Delorimier. 54—6

AVENUE DU PARC, lots à bâtir. Un choix de lots sur cette avenue, au croisement de deux lignes de tramways. A vendre à conditions avantageuses, Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2091. 56—6

VENDRE, 301, 303 rue Chaussé, façade en pierre, boulangerie et écuries de premier ordre. Loyer $500. Prix seulement $5,000. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest.

A VENDRE, 43, 53 rue des Manufacturiers. 14 locataires, lot 97¼ x 120. Loyer $1,212, $2,000 comptant requis. Paiements faciles. Prix $9,000. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest.

A VENDRE, angle rues Panet et Lariviere, 8 locataires, maison bien bâtie, lot 67 x 108. Un bon marché. Prix $10,000. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest.

A VENDRE, rue Saint-Denis, près Rachel, logements haut et bas, en pierre solide, lot 25 x 110. Prix $7,000. Une occasion. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest.

A VENDRE, 249, 251 rue Dorchester Est, en brique solide, lot 43 x 80. Il faut vendre. Conditions faciles. Une chance. $7,500. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest. 56—6

A VENDRE — En haut de la rue Saint-Urbain, un nouveau bloc de six plain-pieds. Loyer $1,056. Prix $10,000. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2091. 56—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 204—n

A VENDRE, $2,500, à Lachine, une maison de huit pièces, cuisine à rallonge, fournaise, plomberie découverte, chambre de bain, lumière électrique, égouts, 4,800 pieds de terrain, possession en mai ; $100 comptant et le reste par paiements mensuels si désiré. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 55—6

PROPRIETES A VENDRE — Rue Cherrier, près Berri, un cottage neuf pièces, pierre et brique solide, fournaise à eau chaude. Possession le 1er mai. Prix, $5,500.

RUE WAVERLEY, près Saint-Viateur, un côté, 3 étages, plain-pieds, lambrissé en brique pressée, extension, loyer $540. Prix $5,500.

RUE CADIEUX, 1051, cottage, 9 pièces, écurie, remise, terrain 40 x 160, façade sur avenue Hôtel de Ville. Possession 1er mai. Termes faciles.

RUE SAINT-URBAIN, près Duluth, un côté trois plain-pieds, façade en pierre. Loyer $675. Prix, $6,250. Conditions faciles.

RUE CLARKE, Annexe, deux côtés, 6 neufs, six plain-pieds, façade en pierre, revenu 10 pour cent. Prix $11,000. H. F. Poirier, 58 Saint-Jacques. 58—1

PROPRISTES A VENDRE — Nos 228A-228B-230-232 Mentana, quatre logements, et neuf places d'écurie, terrain 48 x 94. Loyer $396. Prix $3,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest.

UN COIN d'avenir, coin rues Drolet et Carrières, façade en pierre, magasin et trois logements, terrain 58 x 74. Loyer $432. Prix $4,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 56—6

PROPRIETE A VENDRE, contenant 9 logements, bois et brique, portant les numéros 521, 523, 525, payant 11 du cent. S'adresser 521 Beaudry. 54—6

PROPRIETE A VENDRE, rue Chaussée, près Ontario, maison neuve, 3 plain-pieds, brique solide, façade brique pressée, $5,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Saint-Hubert, près rue Sherbrooke, maison trois plain-pieds, pierre et brique solide, $7,000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

105, 107 Lusignan, 3 plain-pieds, bois et brique, en bonne condition, revenu $636. Prix $6,000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

AVENUE ESPLANADE, Annexe, 3 plain-pieds, neufs, bien bâtis, bon revenu, bon marché à $4,800. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

12 à 18 Coleraine, bloc bois et brique, 4 plain-pieds, en bon état, loyer $408, pour $3,800. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 58—6

A VENDRE, tout le matériel d'une bonne boutique d'eau de javelle, avec une des meilleures recettes connue, aussi cheval, voitures d'été et d'hiver, bonne chance pour un commençant. Ecrire à boîte 151 "La Presse." 55—6

PROPRIETES A VENDRE — Un vrai bon marché, plain-pieds construits durant l'été dernier, bien loués. Vendra à 10 pour cent sur le revenu. S'adresser 1131 DeLorimier. 54—6

PROPRIETE A VENDRE — Un cottage, brique solide, No 179 Lagauchetière Est, près Sanguinet, en parfait état, bonne cave. Prix $3,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 54—6

SIX plain-pieds modernes à vendre, brique solide, bon placement pour acheteur sérieux, près des Pères Saint-Sacrement, $10,500. Hypothèque $6,500 à 5½ pour cent. S. Lefebvre, 642 Mentana. 56—6

TERRAIN A VENDRE — Terrain à bâtir, sur la rue Saint-Denis, près de l'angle de la rue aLauchetière ; dimensions 25 x 80 jusqu'à la ruelle. National Trust Co., 153 rue Saint-Jacques. 56—6

"PROPRIÉTÉS A VENDRE"

Des milliers et des milliers de lecteurs lisent tout ce qui se trouve sous cette rubrique afin d'en profiter.

AGENTS D'IMMEUBLES

Il faut que votre nom s'y trouve, vous en retirerez de grands bénéfices.

"LA PRESSE"

avec son énorme tirage, est sans égale pour atteindre tous ceux qui veulent devenir propriétaires.

SERVEZ-VOUS EN!

PROPRIETES A VENDRE

DEUX plain-pieds à vendre, 634, 636 Mentana, façade en pierre, revenu $300 par année. Prix $2,800. Conditions faciles. Joseph Demers, 391 Saint-Christophe. Main 2907. 55—6

COTTAGES en brique, deux, avenue Colonial, à vendre, $2,500, grande cour, écurie de quatre stalles et hangar. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 54—6

CHANCES exceptionnelles, pour clore une succession.

Propriété, 2 logements, bois, rue Saint-Ferdinand, valuation, $2,000. Prix, $2,000, $500 comptant.

Rue Saint-Jacques, Saint-Henri, 6 logements, bois, évaluation, $4,900. Prix, $3,300. $500 comptant. Faut vendre.

Rue Saint-Rémi, 2 logements, bois et brique, loyer $288. Prix $2,550.

A. W. Dagenais, 1188 Saint-André. Téléphone Est 4130. 58—6

A VENDRE, jolie villa, à Chambly Canton, en face des rapides du Richelieu, pour détails, informations, Laboissière et Frère, Chambly Canton, ou 1043 rue Saint-Jacques, Montréal.

A VENDRE, maison Nos 47 et 47a rue Chambord. Loyer $23.00 par mois. Prix $2,800. S'adresser Lacroix et Léger, 375 Mont-Royal. 11,14

COTTAGE à vendre, 306 Désery, en face de l'église, 130 pieds de terrain en avant. Offres sollicitées pour cette propriété. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 53—6

PROPRIETE A VENDRE — Nos 481C, 483 Saint-Denis, belle maison en pierre de sable rouge, à quatre étages, avec toutes les améliorations modernes, le tout bâti de première classe, avec écurie en brique à deux étages, de deux places, avec grande cour, deux grands logements, bon revenu, très bien située pour un médecin. Conditions faciles. S'adresser à R. Gohier et Fils, 50 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. 57—6

MAISON à vendre, rue Papineau, près Ontario, bois et brique, 8 logements, écurie, rapportant $760. Vendra pour $5,600. S'adresser à Mme Côté, 73a Saint-Hubert. 55—6

A VENDRE

RESIDENCES

$250 A $500

comptant achètent l'une quelconque de ces résidences à très bon marché.

Le reste à long terme et par versements mensuels.

23-25 avenue Walnut, Saint-Henri, maison en brique à 2 étages, 7 pièces par étage.

$3,400

51-55 avenue Walnut, Saint-Henri, maison en brique à 3 étages, 8 pièces par étage.

$5,500

441-443 rue Huntly, maison en brique à 2 étages, 7 pièces par étage.

$3,000

756-62 rue Huntly, maison en brique à 3 étages, 8 pièces par étage.

$5,000

Les résidences susmentionnées constituent des offres idéales; elles sont solidement construites sur de grands terrains et parfaites sous tous les rapports.

Ces magnifiques maisons sont offertes en vente aux conditions les plus avantageuses, car on n'exige qu'un petit montant comptant, et le reste peut être versé par paiements mensuels, tout comme le loyer.

Allez voir ces maisons ou faites venir la brochurette illustrée.

E. L. BAUGH & CO.

107 rue St Jacques

PROPRIETES A VENDRE

MAISON à vendre, dans une belle localité, No 375 rue Dorchester Est, près Saint-Hubert, jolie résidence, en très bon état, 10 pièces, $4,600. S'adresser sur les lieux, entre 1 et 2 heures p. m. 57—4

MAGNIFIQUE propriété, neuve, de 6 logements, 8 pièces, située Boulevard Saint-Denis, propriété pouvant rapporter $1,000, prix $8,500. Comptant, $3,000, balance à 5½ pour cent. S'adresser Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est. 55—6

MAISON A VENDRE, en brique solide, bonne place pour un charretier, près de la gare du Grand Nord. S'adresser D. Marsan, 215 Fullum. 54—6

MAGASINS A VENDRE

A LOUER, pour le 1er mai, magasin avec logement au-dessus, 315 rue Mont-Royal, coin Boyer. S'adresser 526 Sainte-Catherine Est. 57—3

A VENDRE, magasin de tabac, bonbons, crème à la glace, journaux de toutes sortes. S'adresser 775 Craig Est. Cause de maladie. 58—1

A VENDRE, pour cause de santé, magasin de modes établi depuis dix ans, près de l'église du Sacré-Coeur. Bonne clientèle, faisant de bonnes affaires. 736 Ontario Est. 57—6

MAGASIN — A vendre, un magnifique magasin de cartes postales bien achalandé, place centrale, dans une des plus belles rues de Montréal, près des théâtres. Cause de santé. Ecrire à boîte 153 "La Presse." 55—6

MAGASIN de chaussures à vendre, loyer, bail trois ans. Inventaire sera terminé vers 15 janvier. S'adresser à A. Binette, 687 Ontario Est. 57—3

MAGASIN et logement à vendre, à l'angle des rues Saint-André et Rachel, Nos 1029 et 1025 rue Saint-André, Résidence, 1029 et 1031 rue Saint-André. Magasin et logement, 299 et 301 rue Rachel. Pour informations s'adresser à M. C. Iles, 204 rue Saint-Jacques. 56—6

MAGASIN de tabac à vendre, établi depuis 14 ans, vendra par inventaire, stock et fixtures, $1,200 à $1,300, place centrale. Chance pour prompt acheteur. Ecrire à Boîte 200 "La Presse." 57—3

MAGASIN de tabac à vendre, cause de santé, cigares et bonbons, coin très avantageux, à proximité parc Mont-Royal. Klondyke pour celui qui s'en occupera. 537 Rachel. 57—6

RESTAURANT à vendre, de bonbons et cigares, sur l'avenue de l'Hôtel de Ville, No 252, très bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser chez M. Louis Vallée, 111 rue Craig Ouest. 57—3

RESTAURANT A VENDRE — Chic restaurant et magasin de cigares, situé dans un bon centre, près d'un théâtre, loyer bas, recettes $150 par semaine. Vaut $1,000, vendra $500 pour cause de maladie. S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 55—5

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES — A vendre, place d'affaires strictement au comptant, établie depuis 16 ans, située dans le centre de la ville de Montréal et bien connue par tout le Dominion. Ouvrage délicat et agréable, expérience pas nécessaire, montant d'affaires fait depuis le 1er janvier, 1906, au 1er janvier, 1907, $11,779.17. Dépenses, $6,696.11, profit net pour 12 mois, $5,083.06. Sera vendue à de très bonnes conditions ou échangera contre des propriétés dans la ville ; le propriétaire, malade, doit se retirer tout de suite. Ecrire boîte 75 "La Presse." 53—6

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou votre commerce ? Vous trouverez toujours des acheteurs, en vous adressant à O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 58—6

EPICERIES A VENDRE

CHANCE exceptionelle, épicerie licenciée, coin de rues, petit loyer, bail pour deux ans, recettes $300 à $400 par semaine, stock frais, $800. Conditions faciles, bonne raison de vendre. S'adresser immédiatement P. Thomas, 263 Amherst. 55—6

EPICERIE A VENDRE — Une épicerie avec bonne clientèle, bon centre de commerce, pour cause de départ. S'adresser Boîte 408 Saint-Jean, P. Q. 54—12

EPICERIE licenciée de première classe à vendre. S'adresser à Lebel et Sanregret, 690 Dorchester Est. 56—6

EPICERIE — A vendre, une épicerie avec bonne clientèle, bonnes affaires établie depuis 10 ans, à conditions faciles. S'adresser Larue et Cloutier, 137 rue St Paul. 56—n

EPICERIE licenciée à vendre, coin de rues, $600.00, comprenant une licence transférable, comptoirs, vitrine d'étalage, cheval, voitures d'été et d'hiver, et un beau stock frais. Loyer $18.00, avec un logement de 5 pièces. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. 53—6

LICENCE d'épicerie à vendre, transférable, immédiatement.

CLIENTELE de lait de 50 gallons par jour, comprenant deux chevaux, un express et une charrette, harnais, glacière, etc. Petit loyer. Pour être sacrifiée.

TOUT le roulant d'une épicerie, tel que cheval, voiture, balance "Toledo," balance ordinaire, glacière, mesures, etc., peut être vendue en bloc ou séparément. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. 57—6

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière Ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 6—n

MARCHANDS-TAILLEURS

MARCHAND TAILLEURS — Voulez-vous être chic et élégants tout en économisant votre argent ? Allez donner votre commande chez D. Desjardins, 676 Sainte-Catherine Est. Articles de fantaisie, valises, sacoches, porte-monnaie, une spécialité. 37—26

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Boulevard Saint-Laurent. 43—26

PLISSAGE EVENTAIL

PLISSAGE éventail, plissage accordéon, confection de première classe à des prix réduits, pour le mois de janvier, 382 Craig Est, près Saint-Hubert, 3ème porte de Place Viger. 57—6

ACHATS DE COMPTES

ACHATS de comptes, billets promissoires, créances, etc. Collections faites partout, à taux modérés. Assurance, Feu et Vie. J. F. Frédette, 17 Côte Place d'Armes, Bell Main 874. 34—26

PRELARTS PRELARTS

1,000 pièces de prélarts anglais et canadiens, 2 verges largeur, 50 patrons au choix, à 16c, 19c la verge. En vente à la Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine, 629 Mont-Royal. 281—n

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — En envoyant une commande de 50c, vous recevrez gratuitement une carte avec votre nom brillanté. Nous avons toutes sortes de cartes. Gros et détail. S'adresser Palais des Arts, 966 Notre-Dame ouest. 53—6

CARTES POSTALES — Nous venons de recevoir les nouvelles cartes postales illustrées pour 1907 — les plus belles qui soient encore parues sur le marché. — Sur réception de $2.00 nous enverrons des échantillons à tous ceux qui en feront la demande. Elles se détaillent de 1c à 25c. International Post Card Co., 31 Saint-Jacques, Montréal. 57—6

400 CARTES postales illustrées de fantaisie, pour $1.00. Envoyez votre commande à La Carte Postale Française, boîte 84 ville Saint-Louis, près Montréal, Qué. 56—6

PERDU

CHIENNE — Perdue, une petite chienne brune, de 6 mois, répond au nom de Bobby. Récompense en la ramenant au No 23 Sainte-Catherine Ouest. 58—1

PERDUE, vendredi, 4 janvier, entre rue Simpson et le Club de Chasse de Montréal, en passant par MacGregor et Chemon de la Côte des Neiges, une broche sertie d'une améthyste, entourée de perles, fixée à une boucle en tulle blanc. Généreuse récompense au No 41 rue Simpson. Tél. Up 2277. 57—2

PORTE-MONNAIE — Perdu vendredi, le 4 du courant, un porte-monnaie contenant $110.00, aussi un billet de chemin de fer des Etats-Unis. Récompense libérale en rapportant à 131 rue Chateauguay. 54—6

PORTEFEUILLE — Perdu, le 8 du courant, par pauvre Italien, portefeuille noir contenant $35 et billet du General Hospital, au nom de Giuseppe Simeoni, dans le magasin de ferronneries Granger, Sainte-Catherine Est ou entre la rue Iberville et les usines du Pacifique, à Hochelaga. Rapporter 78 Lagauchetière Ouest et on sera récompensé. 57—2

PERDUE, le 9 du courant, une cravate — boucle — en soie verte, avec épingle d'or. Prière de rapporter à E. Gélinas, Hôtel de Ville. Récompense sera donnée. 58—2

PERDU, sur la rue Sainte-Catherine, entre Wolfe et Delorimier, un coussin et un poids pour voiture. Prière de rapporter chez Boisvert, écurie de louage, 306 Wolfe. 58—1

SACOCHE — Perdu lundi soir, au Montagnard, ou en revenant, une sacoche grise, contenant livret rouge et porte-monnaie. Récompense rapportant 232 rue Saint-André. 58—2

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle. Nous prêtons n'importe quel montant de $10 à $300.00. Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit. Nous donnons un état par écrit du coût exact du prêt.

THE BORROWERS AGENCY LIMITED, Chambre 266 Edifice New-York Life, Carré de la Place d'Armes. 33—n F

ARGENT A PRETER — E. Laurin Cie se chargent de négocier toutes espèces d'emprunts, sur billet promissoire, salaires, meubles, stock, ou autres garanties, taux : 12 pour cent par année. Aussi sur première et deuxième hypothèque, 4½ à 6. Confidentiel. E. Laurin et Cie, évaluateurs, 11 Saint-Jacques. 55—6

A PRETER — 5 pour cent en ville ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrivez à Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 54—17

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. Hébert, notaire, 2151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3852. Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4085. 40—26

ARGENT A PRETER sur prêts hypothécaires, par gros et petits montants, à 5, 5½ et 6 p.c., d'intérêt. S'adresser J. A. Théoret, 74 Saint-Gabriel, Montréal. Bell Main 424. 54—26

ARGENT A PRETER sur hypothèques, par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. N. Vermette, bureau, 20 Saint-Jacques. Résidence 1123 Delorimier. 52—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros, petits montants, intérêts 5, 5½, 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser M. Viau, 74 St Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Tél. Main 424. 27—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros, petits montants, intérêts 5, 5½, 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Tél. Main 424. 55—26

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PERSONNEL

PERSONNEL—The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent, au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Delphis Laroche, parti de Henryburg, Lacolle, P. Q., il y a deux ans. Lorsqu'il a écrit sa dernière fois il y a 20 mois, il demeurait 125 Colony St., Albany, N. Y. Description : Jeune homme 24 ans, blond, yeux bleus, un peu pâle, de grandeur moyenne. Des personnes prétendent l'avoir rencontré depuis à Cohoes, N. Y. Tout renseignement sera reçu avec reconnaissance par sa mère, Madame veuve Louis Laroche, Henryburg, Lacolle, P. Q., ou par Léa Levert, sa cœur, D. P., boîte 262, Sorel, P. Q. 5—12

CHANGEMENTS D'ADRESSES

CHANGEMENT D'ADRESSE — M. le notaire Alphonse Valiquette a transporté son bureau au No 52 rue Saint-Jacques, en face des bureaux de "La Presse." 54—6

TEINTURE ET NETTOYAGE

LAISSEZ VOS EFFETS chez Mlle Fourcault, 529 Notre-Dame ouest, pour être nettoyés et teints par The Canadian Dyeing and Cleaning Co, Ouvrage garanti. 49—26

MARCHANDS DE CHAUSSURES

$6,000 de chaussures, des meilleures manufactures, que nous vendons bon marché pour les fêtes. Public acheteur, profitez-en. Ed. Jacques, 632 Parc Lafontaine. 36—26

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2159. 44—24

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

LE REFUGE DES MISEREUX

Charles Robert, un bon vieux mendiant, a été condamné ce matin à $2 d'amende ou 10 jours de prison.

DIVERS

DEPOT d'eau minerale, source Saint-Léon, eau minerale fournie gratuitement pendant une année ; les embouteilleurs de ginger ale et soda water, ne devraient pas perdre cette unique occasion qui leur est offerte de faire au moins $2,000 par année de profit net. Massicotte et Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. 53—6

LA COQUELUCHE toujours invariablement guérie en quelques jours, par le Spécifique Infaillible ; en vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central, 956 St Hubert, Montréal. 39—26

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus, à saint Joseph, saint Antoine de Padoue, pour grâces obtenues avec promesse de publier. 58—1

CARTES D'AFFAIRES

AGENTS D'IMMEUBLES

MONTREAL REAL ESTATE CO., 56 Notre-Dame Est. J. E. Patenaude, gérant ; P. O. Coulombe, sec. Courtiers d'assurance, vie, feu, vitre et accidents. Prêts d'argent et échange. Tél. Main 1252. 54-6

J. E. P. LACOMBE — Une des plus anciennes maisons de cartes postales, la plus sérieuse, celle donnant le plus de satisfaction. Le plus beau choix, bas prix. Aucune commande, moins de 25c, ne sera considérée. Cartes de 10c la douzaine, à $1.60 chacune. 802½ Ste Catherine Est. Gros et détail. 53—6

MARCHANDS DE FOURRURE

CAPOTS DE CHAT à vendre, de choix, assortis, dans toutes les grandeurs, à $40, pardessus doublés en rats musqué, en pleine peau, collet en loutre naturelle, $50. Venez nous voir avant d'acheter. Venez comparer nos fourrures et nos prix, 39 Saint-Hubert. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 54-6

MARCHANDS-TAILLEURS

PARDESSUS Un beau pardessus à vendre en beaver noir, fini avec une corde garni en seal avec bande, grandeur 42 longueur 51, à grand sacrifice, 1195 Ste Catherine Est. 53-6

TEINTURERIES

IMPERIALE Habits de messieurs nettoyés, pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town, 2288. 54-26

BUANDERIES

IMPERIALE Buanderie - teinturerie. Nouveau quartier, 5 rue

LA SOCIETE D'AGRICULUTRE DES CANTONS DE L'EST

Cette association, sous les auspices de laquelle sera tenue, l'automne prochain, l'Exposition Fédérale, élit ses officiers et forme ses comités.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 11. — La 22e assemblée annuelle des directeurs et actionnaires de la Eastern Township Agricultural Association, société sous les auspices de laquelle aura lieu à Sherbrooke, cette année, l'exposition Fédérale s'est terminée hier par l'élection des officiers et des comités suivants:

Directeurs: Dr P. Pelletier, M. A. L. Alex Ames, L. H. Olivier, L. A. Bayley, N. J. Dussault, C. A. French, S. L. Clough, A. P. Lomas, J. A. Cochrane, G. A. LeBaron, H. E. Channell, E. W. Farwell, Wm. Morris, H. R. Fraser, G. R. Smith, J. F. Learned, John Blue, Jos MacKinnon, F. B. Wilson, W. R. Webster, J. H. Walsh, J. A. Wiggett.

Patrons: Hon. S. A. Fisher, l'hon. Jules Allard et les Hons Ministres de l'Agriculture des autres provinces du Dominion.

Vice-Patrons: M. le juge Hall, Hon. F. E. Gilman, Hon. Sénateur Mitchell, le maire de Sherbrooke, A. N. Worthington, M.P.; A. B. Hunt, M.P.; H. Lovell, M.P.; N. P. Tanguay, M.A.L.; P. A. Bissonnette, M.A.L.; W. F. Vilas, M.A.L.; J. R. Woodward, A. W. Giard, M.A.L.; F. E. Panneton; E. W. F. P. Buck, Tobin, MP.; H. S. Foster, L. S. G. Mackensie, Wm. Farwell, R. H. Pope, G. R. Smith, M. A. L.

Président Honoraire, Dr P. Pelletier, M.A.L.; vice-président honoraire, G.A. LeBaron, président, Alexandre Ames. vice-président, C. A. French; secrétaire trésorier, W. M. Tomlinson; comité exécutif: N. J. Dussault, C. A. French, J. A. Wiggett, James Mackinnon, W. R. Webster; comité d'immeubles: A. Ames, J. A. Cochrane, H. R. Fraser, E. W. Farwell, L. A. Bayley, C. A. French; comité de transportation: J. H. Walsh, H. E. Channell, H. R. Fraser; comité des prix: L. H. Olivier, John Blue, S. L. Clough, J. A. Cochrane, W. Morris, N. I. Dussault, J. F. Learned, F. B. Wilson, H. E. Channell; comité des jeux: N. I. Dussault, W. R. Webster, L. A. Bayley, E. W. Farwell, H. R. Fraser; comité d'exhibits d'animaux: L. H. Olivier, J. A. Cochrane, John Blue, S. L. Clough, F. B. Wilson, J. F. Learned, H. E. Channell; comité d'Agriculture, Laiterie, etc.: G. R. Smith, John Blue, James Mackinnon et Wm. Morris; comité d'Industrie: L. H. Olivier, L. A. Bayley, N. I. Dussault, J. H. Walsh, J. A. Wiggett; comité des Arts: N. I. Dussault, A. P. Lomas, G. R. Smith; comité d'Annonces: C. A. French, E. W. Farwell, H. R. Fraser; comité de l'estrade: L. H. Olivier, J. A. Wiggett, W. R. Webster, H. E. Channell; comité d'assistance: A. P. Lomas, F. B. Wilson, G. R. Smith; W. R. Webster, J. A. Wiggett; comité de réception: Les président et vice-président honoraires, le président, le vice-président, le maire et MM. N. T. Dussault, et G. R. Smith.

JOUEURS DECAVES

ILS REVIENNENT VOLES ET APPRENNENT QUE JOSEPH LEITER A PERDU AU MEME CLUB, $133,000.

New-York, 11. — Au retour de six joueurs bien connus, MM. Jolin Barker J. Hatheway, Thomas Lamontague, Frank Paris, W. Fennimore et Frank Lanouette, on a appris que Joseph Leiter avait perdu dans le club de Burbridge, à la Havane, une somme de $133,000.00. Les six joueurs qui reviennent décavés sont furieux.

Tous se plaignent d'avoir été entraînés à Cuba, sur les représentations de Burbridge et que ce dernier n'aurait pas tenu ses promesses, mais qu'il les aurait abandonnés à eux-mêmes.

Parr a confirmé la nouvelle de la perte faite par Leiter, parce que c'était lui, qui faisait le jeu à ce moment.

Il a aussi raconté qu'une réception privée avait été donnée à un membre d'une famille de grands propriétaires et à une actrice américaine bien connue. Les joueurs ne furent pas aussi heureux cette fois, car ils perdirent $100.

Burbridge partit pour la Havane, où il se fit de nombreux amis de certaines personnes haut placées, qui faisaient partie de l'administration Palma, qui ne laissaient passer aucune occasion de faire un peu d'argent. Parr a déclaré qu'il y avait une entente entre les Cubains et Burbridge, celui-ci leur donnait, 50 pour cent des profits nets. La première année, Burbridge a réalisé $185,000.

Parr avait été engagé comme gérant parce qu'il connaissait la langue espagnole. Il déclare que le club était situé dans un joli endroit dans le Prado et que seulement les citoyens les plus en vue de la ville et les riches américains n'étaient admis.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 11 — Un Danois du nom de Carl Hansen a été arrêté par le détective Ryan, sur l'accusation d'avoir le 26 décembre dernier mis le feu à l'hôtel Dominion, rue York. Hansen proteste de son innocence pour cette accusation d'incendie, mais à deux autres accusations de vol à la gare Union, du Pacifique Canadien, il a admis sa culpabilité.

NOUVELLES OUVRIERES

Une opinion de Carnegie sur le partage des richesses — Le gouvernement fédéral va suivre le mouvement des "trusts." — Le grand smoking-concert des ouvriers voituriers ce soir — L'élection des sénateurs par le peuple aux Etats-Unis — La contrefaçon du label unioniste à Montréal — Ce soir chez les briquetiers, les plâtriers et les tailleurs de cuir du local 249 — La concentration des richesses aux Etats-Unis — Faits divers.

Au cours d'un article qu'il écrivait récemment dans le journal "The Review of Reviews", de Londres, M. Andrew Carnegie, a exprimé l'opinion qu'un millionnaire devrait partager ses biens avec le pauvre, seulement il voudrait que la chose ne se fasse, bien entendu qu'après la mort du favorisé de la fortune.

"Une telle contribution au soulagement de la misère, ajoutait M. Carnegie, aurait pour effet de faire disparaître ces sentiments de mécontentement parfois bien justifiés, qui s'élèvent contre la distribution inégale de la fortune. Dans un avenir prochain cependant,, l'intelligence et le talent primeront l'argent partout et la question d'amasser des fortunes sera regardée comme ambition ignoble.

× × ×

A l'ouverture de la séance de la chambre fédérale, hier après-midi, l'honorable M. Fielding a proposé un amendement à la clause contre les "combines".

Cette clause déclare déjà qu'il sera loisible au gouverneur général en conseil d'abaisser ou de supprimer les droits sur un article quelconque dès qu'il aura été établi devant les tribunaux qu'une entente existe entre diverses compagnies pour hausser les prix de cet article. M. Fielding voudrait spécifier que cette preuve pourra se faire devant n'importe quelle cour, fût-ce une cour de comté.

Dans le cours de la soirée, répondant à une interpellation sur ce sujet, l'honorable M. Aylesworth a répondu que toute "combine" qui hausse les prix, se rend coupable d'un délit criminel et tombe ainsi sous la juridiction provinciale, l'administration de la loi criminelle étant du ressort des différents procureurs généraux des provinces. Si jamais la Chambre décidait qu'il appartient au ministère de la Justice d'appliquer telle ou telle loi, celui-ci agira conformément à cette décision.

C'est ce soir que l'union locale No 130, des voituriers donnera, à l'occasion de l'installation de ses officiers pour l'année 1907, un "smoking concert", à la salle Leclair, 256 rue Lagauchetière. Il y aura discours par des orateurs éloquents des unions soeurs, chant, déclamation, etc., et des rafraîchissements seront servis durant la soirée.

Tous les voituriers de la ville de Montréal et de la banlieue sont spécialement invités à cette séance d'amusements.

Le prix de l'admission, comme nous l'avons déjà dit, n'est que de 25 cents.

× × ×

On nous prie d'annoncer pour demain soir une grande assemblée régulière de l'union typographique Jacques-Cartier, No 145.

Comme il n'y a pas eu de réunion depuis plus d'un mois et que des questions très importantes sont sur l'ordre du jour, il va sans dire qu'il est de toute nécessité que tous les membres sans exception, soient présents.

× × ×

Dans le message qu'il vient d'adresser à la législature, le gouverneur Dawson, de la Virginie Occidentale, recommande fortement l'élection des sénateurs des Etats-Unis, par un vote direct du peuple.

× × ×

On nous rapporte qu'un certain maître-peintre sans scrupules, de cette ville, contrefait l'étiquette de l'union au détriment des bons unionistes et du local 349, des peintres-décorateurs de Montréal.

Les intéressés feraient bien d'y voir dans leur intérêt.

Il y a d'autres labels qui sont aussi dans le même cas et que nous signalerons à l'attention des intéressés dans quelque temps.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Saint-Joseph, assemblée régulière de l'union des briquetiers ainsi que de l'union des plâtriers pour affaires très intéressantes.

Les membres de ces syndicats respectifs se feront sans doute un strict devoir d'être présents.

× × ×

M. Henry Laurents Call, a parlé l'autre jour de la concentration des richesses à l'Université Columbia. Il a dit :

"Voici cinquante ans, on comptait 50 millionnaires aux Etats-Unis; leur fortune combinée s'élevait à 500 millions de francs. Aujourd'hui, M. John Rockfeller possède à lui seul plus de cinq milliards de francs, et son revenu probable se chiffre par 350 ou 500 millions de francs.

Résultat pur de la concentration des richesses: un tiers de nos six millions de fermiers possèdent seuls le sol qu'ils cultivent; les biens des deux autres tiers sont hypothéqués; nos 18 millions de salariés gagnent en moyenne 2,000 francs par an; les neuf dixièmes de nos gens d'affaires sont voués à l'insuccès. Nous faisons partie d'une nation de débiteurs et le montant des dettes s'élève, sans doute, à 250 milliards. Voilà l'oeuvre des trusts industriels et financiers. Le seul remède est de transformer ces truts en coopératives.

× × ×

Le gouvernement de l'Uruguay vient de déposer devant les chambres un projet de règlementation du travail.

Le message qui l'accompagne dit que l'Uruguay doit profiter de ce qu'il est un peuple nouveau pour corriger les vices et les défectuosités de sa législation ouvrière, et préparer la République d'Uruguay à occuper un rang distingué parmi les nations civilisées.

Le projet impose pour la plupart des corps de métiers, la journée de neuf heures pendant l'année qui suivra la promulgation de la loi, et la journée de huit heures pour les années suivantes.

Il prescrit le repos hebdomadaire.

Il prohibe l'emploi de mineurs au-dessous de treize ans.

Il impose des amendes aux patrons et aux ouvriers qui commettraient des infractions à la loi.

× × ×

Grande assemblée régulière ce soir de l'union locale No 249, des tailleurs de cuir de la B. S. W. U., à la salle Dionne.

Prière à tous les membres d'en prendre note et de s'y trouver.

LA TENUE DES OFFICIERS

Le colonel Lawrence Buchan, C.M.G., aide de camp de lord Grey, et commandant de la division militaire de Québec, vient de lancer l'ordre suivant aux officiers de la milice.

A la demande du comité, les officiers de la milice qui assisteront au bal de charité, à l'hôtel Windsor, le 15 du courant, sont priés de porter la tenue de mess.

FEU MADAME T. DUNN

Québec, 11. — Mme Dunn, veuve de feu Thomas Dunn, et mère de M. James Dunn, vient de mourir à l'âge de 79 ans. C'est la troisième fois que la mort vient frapper à la porte de la famille Dunn depuis cinq semaines.

Feu Mme Dunn appartenait à l'une des familles les plus hautement estimées de la société québecquoise.

FEU M. COUSSIRAT

ON LE RECONDUIT A SA DERNIERE DEMEURE, HIER APRES-MIDI.

Le révérend M. Daniel Coussirat, officier d'académie et professeur de langues orientales à l'Université McGill, décédé mardi dernier, a été conduit à sa dernière demeure, hier après-midi.

Le deuil était conduit par MM. Henri Coussirat, bachelier ès-sciences, de New-York, Reeb, son gendre, par Mlle A. Coussirat et par Mlles Alice, Marguerite et Marcelle Reeb, ses petites-filles.

Les porteurs étaient M. William Peterson, de l'université McGill, M. le doyen Moyse, de la faculté des Arts, M. Jules Helbronner, M. le professeur Herdt, M. le doyen Bovey, de la faculté du génie civil et deux marguilliers de l'église presbytérienne française de Saint-Jean.

M. Auguste Dallemagne, consul général de France au Canada, assistait à la cérémonie funèbre.

Il y eut tout d'abord un service à sa résidence, immédiatement après,le cortège funèbre se rendit au Morrice Hall, où se trouve situé le collège presbytérien. C'est à cet endroit qu'eut lieu la cérémonie la plus importante.

Le cortège était imposant; à la suite du corbillard venait une délégation de l'Union Nationale Française ; elle portait un drapeau français cravaté de noir, en signe de deuil.

Un grand nombre de personnes distinguées assistaient aux funérailles ; presque tous les professeurs de l'Université McGill s'étaient rendus ; on y voyait des juges, des avocats, des hommes d'affaires les plus en vue de Montréal, et les têtes dirigeantes du clergé protestant, anglais et canadien-français.

Plusieurs oraisons funèbres ont été prononcées par le Rév. R. P. Duclos, prédicateur protestant de l'église presbytérienne, par le principal Brandt et par le principal Scrimger du collège presbytérien.

UNE COMPAGNIE PROSPERE

Le "Temiskaming Northern Ontario Ry" demande des soumissions pour la construction des bureaux généraux, à North Bay. L'édifice coûtera de $25,000 à $30,000.

D'après l'état produit au gouvernement, les profits nets de la compagnie du premier janvier au 30 octobre 1906, ont été de $159,071.

DANS LE GRAND MONDE

LE DUC ET LA DUCHESSE DE MARLBOROUGH SONT DEFINITIVEMENT SEPARES.

Londres, 11 — Le duc et la duchesse de Marlborough ont signé leur acte de séparation.

Cette formalité met fin à tous les racontars au sujet de la réconciliation des deux époux.

Tous s'accordent à dire que la duchesse a traité son mari avec beaucoup d'égards dans les conditions de la séparation.

C'est elle qui aura la garde des enfants.

POUR VOL D'UN PALETOT

Prosper Bursens, un Belge, et Victor Paris, d'Iberville, ont comparu, hier, devant le juge Lafontaine, sous l'accusation d'avoir volé un paletôt pour dames, à la devanture du magasin Marchand, Boulevard Saint-Laurent.

Les prévenus ayant avoué leur culpabilité, Bursens a été condamné à un mois de prison, et Paris, à six heures de cellule.

Manquer Nos Occasions Demain
EST UN CRIME !

Nous ne Vendons pas, Nous Donnons
NOS MARCHANDISES

POIRIER & MARTEL

Ouvriront leurs portes demain matin à neuf heures a. m. pour commencer la plus grande des ventes jamais connues dans les annales du commerce canadien, c'est une aubaine pour le public acheteur.

CECI N'EST QUE LA MOINDRE IDEE DE NOS PRIX RIDICULES.

POUR DAMES

Jupes de robe valant $4.50, à la vente Poirier & Martel	$1.17
Collerettes assorties de couleur valant $5.50, à la vente Poirier & Martel	$1.39
Manteaux pour dames et fillettes, valant $6.00, à la vente Poirier & Martel	$2.19
Sous-vêtements 50 cts régulier, à la vente Poirier & Martel	17c
Une table d'étoffes à robe valant 35 à 60 cts, à la vente Poirier & Martel	17c
Corsets de toutes formes et grandeurs, valeur $1.00, à la vente Poirier & Martel	23c
Couvrepieds de différentes nuances, régulier $1.60, à la vente Poirier & Martel	68c
Toutes nos flanellettes valant de 8 à 12cts, à la vente Poirier & Martel	6c
Bas, valeur 15 cts, de toutes grandeurs, à la vente Poirier & Martel	2c

POUR HOMMES

Pantalons de travail, la sorte de $1.25, à la vente Poirier & Martel	57c
Salopettes [over all] la sorte de 75cts, à la vente Poirier & Martel	36c
Vestes en laine de toutes sortes, valant 3 fois le prix de vente, Poirier & Martel	37c
Sweaters en laine pour garçons, à la vente Poirier & Martel	33c
Chapeaux en feutre mou gris ou noir, forme nouvelle, vente Poirier & Martel	27c
Chemises pour hommes, 50 cts régulier, à la vente Poirier & Martel	23c
Collets 4 plis de toile garantis, à la vente Poirier & Martel	2c
Boucles en couleur très nouvelles, à la vente Poirier & Martel	5c
Tweeds à habillement, nouveaux dessins, à la vente Poirier & Martel partant de	17c

Enfin toutes nos marchandises seront à votre merci durant cette vente gigantesque, et si vous apportez cette annonce, vos passages seront payés de toutes les parties de la ville et des campagnes environnantes.

POIRIER & MARTEL

915 Rue Sainte-Catherine Est, Près du Chemin Papineau.

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE."

Jouit d'une Estime et d'une Popularité qui va CONTINUELLEMENT et RÉGULIÈREMENT en AUGMENTANT et le MONDE CIVILISÉ TOUT ENTIER l'accepte comme possédant toutes les propriétés d'une EAU de TABLE IDÉALE et PARFAITE.

APOLLINARIS est un digestif, stimulant tranquillement les secrétions acides de l'estomac.

APOLLINARIS devrait être le breuvage habituel de ceux qui souffrent de la goutte chronique, du rhumatisme ou d'un excès d'acide urique.

L'EXPOSITION DE JAMESTOWN

Ce qu'en dit M. H. R. Charlton l'agent de publicité du Grand-Tronc à son retour.

VOYAGE A NORFOLK

Le pavillon de la compagnie de chemin de fer est l'un des plus beaux des terrains.

OUVERTURE LE 6 AVRIL

M. H. R. Charlton, agent de publicité du Grand Tronc revenait hier d'un voyage à Norfolk, en Virginie, où il s'est occupé de la construction du pavillon de la compagnie à l'exposition prochaine de la côte d'azur américaine.

M. Charlton dit que l'exposition de Jamestown marche dans des proportions qui dépassent les plus grandes espérances de ses organisateurs. Elle promet d'éclipser toutes les expositions

M. H. R. Charlton, agent de publicité du Grand-Tronc, qui revient de Norfolk, en Virginie.

qui ont été faites aux Etats-Unis. A tel point, que les organisateurs ont été obligés d'emprunter un million supplémentaire du gouvernement pour faire face aux obligations nouvelles qui surgissent chaque jour. Les bâtisses sont toutes en bonne voie et seront sûrement terminées quelques semaines avant l'ouverture, fixée au 6 avril.

Les travaux, au pavillon du Grand Tronc, avancent très bien, et l'on est d'avis, là-bas, que ce monument d'architecture est l'un des plus beaux des petits édifices construits pour l'exposition.

Tout sera prêt dans une quinzaine de jours et l'on commencera l'installation des "exhibits" afin qu'il n'y ait plus rien à faire, en fait de travaux, lors de l'ouverture officielle.

Le Grand Tronc a acheté une série d'oiseaux empaillés, qui représenteront, avec les autres gibiers la faune du Canada. Des cinématographes illustreront des scènes de chasse et de pêche dans les endroits que touche le réseau du Grand Tronc.

Comme ce chemin de fer est le seul à représenter le Canada, son édifice aura un cachet tout particulier, un cachet national.

Les exhibits donneront une excellente idée de toutes les parties du pays que couvre le Grand Tronc.

MORT DE L'HON. M. C. C. COLBY

IL REPRESENTA LE COMTE DE STANSTEAD PENDANT 25 ANS ET FUT MINISTRE DANS LE CABINET MacDONALD.

L'honorable M. Charles Caroll Colby, qui représenta Stanstead pendant 25 ans aux Communes et fut ministre dans le cabinet Macdonald en 1889 est mort vers minuit hier soir à l'hôpital Royal Victoria où il était depuis le 21 novmebre. L'Hon. M. Colby fils d'un vieux marchand du New Hampshire qui vint s'établir à Stanstead en 1832 et représenta ce comté au parlement. M. Colby naquit à Derby,

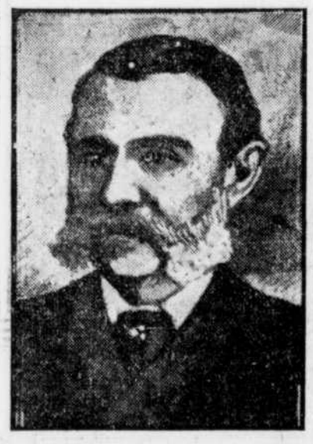

L'honorable M. C. C. Colby, qui vient de mourir à l'hôpital Royal Victoria.

Vermont le 10 décembre 1827. Il reçut son éducation au collège de Dormont, N. H., et en 1847 il obtenait ses diplômes. Il revint au Canada pour étudier le droit et fut admis au Barreau en 1855 et s'établit à Stanstead.

Douze ans plus tard, il était élu le premier député du comté de Stanstead au parlement d'Ottawa et fut toujours réélu jusqu'aux élections générales de 1891. Après ce revers il alla en Europe et ne revint qu'en 1893.

Il fut un parlementaire habile et de 1887 à 1889 il fut député orateur aux Communes.

En 1889 il entrait dans le Cabinet MacDonald. En 1896, Sir MacKenzie Bowell appelé à former un gouvernement offrit un portefeuille à M. Colby, mais il refusa ne voulant plus s'occuper des affaires publiques.

M. Colby fut l'un des pères de la politique nationale et ses discours de 1878 contribuèrent largement aux succès des conservateurs dont il défendit le programme politique aux élections de cette année là.

Il fit beaucoup pour le comté où il résidait.

Pendant ces dernières années M. Colby était presque toujours à l'étranger, mais s'intéressait sans cesse au comté qu'il avait si dignement représenté pendant 25 ans.

M. Colby épousa en 1858 Mlle Harriett Child qui lui survit ainsi que quatre enfants: le professeur Colby, de McGill, le docteur J. C. Colby, Mme J. F. Aikins et Mlle Colby.

SERVICE RAPIDE POUR NOS MALLES

Projet pour l'établissement d'un service rapide et exclusivement anglais qui apporterait les malles anglaises à Montréal en trois jours et demi.—Le cout du système serait de £6,470.000

Le projet si longtemps débattu d'un service rapide et exclusivement anglais pour les malles via le Canada, s'élabore sérieusement. Le rayon de parcours serait de Londres jusqu'en Extrême Orient via le Canada. Un port serait établi à Blacksod Bay, Irlande et des services par voie ferrée, de 50 milles à l'heure, ainsi que des paquebots filant 25 noeuds feraient le service général et exclusif des malles. Voilà le projet.

Mais l'opinion générale est que ni le gouvernement anglais ni le gouvernement canadien ne pourraient donner un subside suffisant à la compagnie qui entreprendrait de construire des paquebots spéciaux affectés à ce service exclusif.

Cependant l'on réclame à grands cris ce service rapide de 25 noeuds qui devrait avoir Halifax comme terminus canadien. Le gouvernement qui fait creuser le Saint-Laurent apporte une facilité d'exécution au projet car le danger n'existant plus, rien n'empêcherait les paquebots de filer dans le fleuve à la même allure qu'en plein océan. L'aléa toujours permanent du service par voie ferrée se trouve du fait supprimé.

L'on apporte aussi comme argument que le gouvernement anglais a subventionné la ligne Cunard de £2,000,000 pour un service rapide entre l'Angleterre et les Etats-Unis, mais ce que les Cunard peuvent faire est impossible ici. Les paquebots de leur ligne sont rapides, ne transportent que des passagers, jamais de cargaison, tandis que au Canada on ne peut fournir assez de voyageurs trafic pour assurer le fonctionnement économique d'un service établi sur des bases identiques.

Une autorité en matière d'économie déclarait au représentant de "La Presse", que son impression était que dans dix ans une compagnie de ce genre pourrait se suffire à elle-même.

Voici maintenant la donnée du projet appelée "Service rapide des malles pour l'Angleterre, l'Irlande et le Canada". Le projet établi qu'il faut :

1o. L'établissement, entre Halifax et Blacksod Bay, sur la côte ouest d'Irlande, d'un service de paquebots rapides, dep remière classe, traversant l'Atlantique en 3½ jours, a une vitesse moyenne de 25 noeuds à l'heure.

2o. L'établissement d'un service de traversiers entre la côte est d'Irlande et la côte occidentale de l'Ecosse et d'Angleterre. Ces traversiers devront pouvoir transporter des trains en entier sans avoir à déranger les passagers ou décharger les wagons.

3o. La construction de tout chemin de fre qui pourrait être nécessaires en Irlande pour l'accomplissement du projet. Il devra y avoir un train rapide, pour passagers, entre Blacksod et la côte orientale ; la vitesse devra être d'au moins 50 milles à l'heure.

La distance entre Blacksod et Halifax est de 2.100 milles et avec des paquebots filant à une vitesse de 25 noeuds à l'heure l'on peut faire la traversée en 3¼ jours. La distance entre Blacksod et Londres est de 664 elle serait couverte en 14 heures ; la distance entre Halifax et Montréal serait parcourue en 18 ou 20 heures. De cette façon les malles parties de l'Hôtel des Postes de Londres atteindraient l'Hôtel des Postes de Montréal en cinq jours; de Londres à Chicago en six jours et de Londres aux côtes du Pacifique en moins de neuf jours.

Avec de bons paquebots sur le Pacifique il serait possible de livrer la malle pour le Japon en 17 jours et à Hong Kong 22 jours. Les promoteurs disent que pasagers et malles peuvent être débarquées à Halifax et expédiés à Chicago pendant que les meilleurs paquebots atteignent à peine New-York.

La distance par voie ferrée de Blacksod à la côte orientale est 228 milles. En mettant 22 mille pour la traversée et 414 pour aller à Londre, la distance entière de Blacksod à Londres se trouve donc de 664 milles. Des trains courant à une vitesse de 50 milles prendront 14 heures pour atteindre Londres. La distance de Blacksod à Dublin est de 222 milles et là des traversiers peuvent transporter des trains complets à Holyhead..

Le transport augmentant sanscesse entre le Canada et le nord de l'Europe, l'accroissement de l'émigration au Canada, venant de l'Allemagne, la Belgique et les ports scandinaves réclament de grandes améliorations dans ne Greenfell, la Cie Linton, Clarke, les services.

Il est avéré que M. W. Coplin, Milne et Greenfel, la Cie Linton, Clarke, MM. Vickers fils et Maxim, MM. Swan et Hunter qui construisent les cunardiers, donnent avec beaucoup d'autres leur appui au projet.

Le syndicat a préparé les estimés suivants:

Pour une ligne de paquebots faisant un service bi-hebdomadaire il faut quatre vaisseaux et un de réserve. Ils auraient 650 à 675 pieds de long, d'une pacacité de 16,000 grosses tonnes, capacité de 25 noeuds. Coût approximatif, chaque £800,000. Pour cinq	£4,000,000
Pour les cales-sèches et quais à Blacksod Bay. .	250,000
Chemin de Blacksod à Killala, 49 milles £10,000 le mille.	490,000
Chemin de fer de Killada à Callowney, 39 milles, £10,000.	390,000
Droits de transit sur la voie du Great Northern, entre Enniskillen et Belfast, à Larnes, via le Midland Ry; ou bien si l'accommodement était impossible le coût d'une ligne pour relier le Great-Northern au Midland Ry, à Belfast, serait de. . .	300.000
Services de traversiers à Larnes et à Stranraer. . .	200,000
Trois énormes et puissants traversiers à £130,000 chaque.	390,000
Total	£6.470,000

Nous tablons ici pour le service qui serait fait par cinq paquebots seulement.

Il est entendu que les promoteurs demanderont un subside annuel de $1.000.000 au gouvernement canadien et de $500,000 au gouvernement impérial.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 11 — Alphonse Blouin, de Montréal, et Marcel Beaudin, disant venir du Rhode Island, employés par la compagnie MacLaren, à Buckingham, ont été amenés à la prison de Hull, sur l'accusation de vol de marchandises à la compagnie MacLaren. Ils ont été condamnés à chacun un mois de prison.

—Le docteur Davies, de Hull, traversait en voiture le pont Interprovincial quand son cheval, effrayé à l'approche d'une balayeuse électrique, se cabra et renversa la voiture qu'il trainait. Dans sa chute, le docteur se causa d'assez graves blessures à la tête. Il est forcé de garder la chambre pour quelques jours.

—Le testament de Madame Margaret Clemow, décédée la semaine dernière, a été enregistré hier, en cour de Tutelle. La succession est évaluée à $17,000. On croyait dans les cercles d'affaires, que la succession était beaucoup plus considérable.

—Henry Francis McCarthy, le pharmacien bien connu de la rue Wellington, est mort hier à sa demeure, 37 rue Kent, après une maladie de neuf mois. Le défunt était âgé de 75 ans et était né à Terreneuve. Il vint s'établir à Ottawa en 1853.

—A une assemblée de la société anti-tuberculeuse d'Ottawa, tenue hier, il a été presque décidé que la société ouvrirait un bureau central qui serait mis en charge d'un officier compétent, et où les tuberculeux subiraient un examen avant d'être admis au sanatorium de la société, à Gravenhurst.

—A l'occasion des funérailles du trésorier Lindsay, qui ont eu lieu cet après-midi, le maire a ordonné la suspension des affaires à l'hôtel de ville, et tout le personnel a assisté aux funérailles.

—Ce soir, au patinoir du parc Royal, de Hull, les clubs Hull et Aylmer croiseront le bâton pour une joute de la série de la ligue du comté de Whight. Ces deux clubs ont chacun une victoire à leur crédit et celui qui vaincra ce soir aura de grandes chances de remporter le championnat de la ligue.

—A la prochaine réunion de la commission du feu et de l'éclairage, le chef Provost présentera son rapport pour l'année 1906. A l'honneur de nos pompiers, nous pouvons annoncer que les pertes par le feu durant l'année qui vient de s'écouler, n'ont pas atteint le chiffre de $100,000, ce qui est un record.

—Le maire Scott et les nouveaux échevins entreront en fonctions lundi prochain, alors que sera tenue la première assemblée du conseil pour 1907. A cette assemblée, le maire prononcera son discours d'inauguration et un comité spécial formera les différentes commissions civiques.

—Son Excellence le gouverneur-général et la comtesse Grey assisteront à la représentation dramatique et musicale organisée par M. A. E. Charron, et qui aura lieu au Monument National, le 16 du courant.

—La onzième convention annuelle des agents de la Railway Accident Company, s'est terminée hier soir. Quatre-vingts délégués ont pris part à cette convention, qui a été tenue à l'hôtel Windsor. Toutes les grandes villes du Canada, depuis Halifax à Vancouver, étaient représentées. Un grand banquet a clos la convention.

—Le tramway No 24, faisant le service de la rue Saint-Patrice, a failli causer la mort d'un enfant de cinq à six ans, hier après-midi. Si celui-ci a échappé indemne, c'est grâce à la présence d'esprit du garde-voie qui, avec le filet protecteur, a recueilli le bambin juste au moment où il allait passer sous le tramway.

—Le club Belcourt reprendra la série de ses conférences hebdomadaires, lundi, le 14 du courant, à huit heures du soir. M. Joseph Demers, député de Saint-Jean, sera l'orateur de la soirée. Ces conférences auront lieu à la salle des Forestiers, rue Sussex.

—Les joueurs du club de crosse Capital ont reçu ordre de se préparer pour un voyage de deux mois en Europe. Quatorze joueurs et MM. Foran, Mulligan, Powell et Tassé, feront le voyage, avec l'équipe. Le départ s'effectuera d'Ottawa, le 4 avril. En Angleterre, les Capitals auront quarante parties à jouer. Celles-ci ont été arrangées par l'Association Athlétique d'Angleterre. Toutes les dépenses seront supportées par le club et M. Tassé. Les petits détails du voyage seront arrangés à une assemblée qui aura lieu la semaine prochaine.

—Mercredi avant-midi, William Fleury, de Kingsmere, sur la montagne de Chelsea, était en train de faire partir un coup de mine au moyen d'une batterie électrique, dans le flanc de la montagne, afin d'y découvrir des indices de mica. Le coup partit et une pierre d'une dizaine de livres vint le frapper à la tête. Il eut le crâne fracassé et resta étendu sans connaissance pendant près d'une demi-heure, avant que des secours n'arrivassent. Le malheureux expira vers six heures du soir, sans avoir repris l'usage de ses sens. Il était marié et père de famille. Il était âgé de 43 ans. Cet accident est arrivé dans le voisinage de la mine de MM. Fortin et Gravelle.

NOTES DE LA SESSION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 11 — Le docteur Stockton, député conservateur de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, a donné avis que lundi prochain, il présentera une mesure à l'effet que, "de l'avis de la Chambre il est à désirer que des lois soient adoptées, dans le Royaume-Uni et les autres possessions britanniques jouissant d'un gouvernement responsable, décrétant qu'un étranger après être naturalisé et après avoir prêté le serment d'allégeance dans le Royaume-Uni ou autres parties des possessions britanniques, il puisse jouir de tous les droits, pouvoirs et privilèges politiques ou autres, et soit sujet à toutes les obligations d'un sujet britannique de naissance, dans toutes les parties de l'empire britannique.

Le Dr Worthington, de Sherbrooke, doit interpeller le ministre au sujet de l'immigration dans les Cantons de l'Est et M. Lavergne, de Montmagny, au sujet de l'organisation faite en France pour attirer l'immigration française au Canada.

Cet après-midi, le ministre de l'Agriculture soumettra ses bills concernant les établissements frigorifiques et l'inspection des viandes au comité général de la Chambre. Ce soir, la discussion sur le tarif sera reprise.

SYSTEME D'ALARME EN DESORDRE

Le système d'alarme de la Ville Saint-Louis ne fonctionne pas depuis deux jours. Avis à ceux qui seraient dans la nécessité d'appeler les pompiers d'utiliser un autre moyen d'ici à ce que les réparations soient faites.

PROMOTIONS EN RUSSIE

Pétersbourg, 11. — Le général Rennen-Kampf, commandant du 3e corps de Sibérie, remplace le général Fleischer au troisième corps d'armée russe. Le major général Kashtaliski devient commandant du quatrième corps. C'est là la mort des officiers sans expérience créés par faveur de cour.

TRENTE-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL

DE

The Royal Bank of Canada.

PASSIF

AU PUBLIC :	30 décembre 1905.	31 décembre 1906.
Dépôts portant intérêt.	$14,822,644.82	$17,407,740.29
Dépôts ne portant pas intérêt.	11,509,895.39	14,957,805.76
Intérêt accru sur dépôts.	103.118.56	99,139.53
Total des dépôts.	$26,435,658.77	$32,464,685.58
Billets de la banque en circulation.	2,820,791.15	3,780,348.15
Balances dues à d'autres banques en Canada	4,808.61	74,888.06
Balances dues aux agences de la banque et autres banques en pays étrangers.	542.323.26	571,942.43
	$29,803,671.79	$36,891,864.22
AUX ACTIONNAIRES :		
Capital payé.	$3,000,000.00	$3,900,000.00
Fonds de réserve.	3,400,000.00	4,390,000.00
Dividende No 73.	67,500.00	
Dividende No 77, payable le 2 janvier 1907.		95,386.00
Dividendes antérieurs non réclamés.	242.00	391.39
Déduit sur billets escomptés, pas encore dus.	65,000.00	85,000.00
Balance de profits reportée.	37,162.22	74,875.37
	$36,373,576.01	$45,437,516.98

ACTIF :

	30 décembre 1905.	31 décembre 1906
Espèces, or et argent	$2,129,767.22	$2,530,063.15
Billets du gouvernement fédéral	1,547,778.25	2,199,485.25
Dépôt au gouvernement fédéral pour la sécurité des billets en circulation	130,000.00	143,000.00
Billets et chèques sur autres banques.	2,341,416.38	2,433,986.00
Balances dues par d'autres banques au Canada	188,694.45	278,482.62
Balances dues des agents dans la Grande-Bretagne	38,043.13	569,862.94
Balances dues des agences de la banque et d'autres banques en pays étrangers.	698,925.27	1,160,705.20
Consolidés anglais (En main £300,000 à 80)	1,241,000.00	1,168,000.00
Autres sécurités gouvernementales et municipales	2,205,607.86	2,473,921.92
Obligations et débentures de chemins de fer et autres	2,810,245.77	3,011,204.81
Prêts à demande et à courte échéance sur obligations et débentures	4,977,434.82	5,809,388.19
Actif immédiatement disponible	$18,398,913.15	21,578,097.08
Prêts aux gouvernements provinciaux.		22,474.95
Prêts et escomptes courants	17,511,571.61	23,033,061.17
Dettes en souffrance (après avoir déduit les pertes)	8,361.49	3,996.01
Edifices de la banque	444,729.76	789,887.77
Coffres-forts et meubles de bureau	10,000.00	10,000.00
	$36,373,576.01	$45,437,516.98

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Balance du compte des profits et pertes, 30 décembre 1905.	$37,162.22	
Profits nets de l'année, déduction faite des frais d'administration et de l'intérêt accru sur dépôts, et après avoir amplement pourvu à toutes les dettes mauvaises ou douteuses et déduction faite de l'escompte non gagné.	604,495.77	
Primes sur nouveau stock.	990,000.00	
		$1,631,657.99
Dividendes No 74, 75, 76, au taux de 9%	228,306.62	
Dividende No 77, au taux de 10 %	95,386.00	
Transporté au fonds de réserve.	990,000.00	
Contribution au fonds de pension des officiers.	20,000.00	
Déduit du compte des édifices de la banque.	150,000.00	
Affecté à l'achat des consolidés anglais à 80.	73,000.00	
Balance reportée.	74,875.37	
		$1,631,657.99

FONDS DE RESERVE

Balance au crédit, 30 décembre, 1905.	$3,400,000.00
Primes sur nouveau stock.	990,000.00
Balance au crédit, 31 décembre, 1906.	$4,390,000.00

MOYENNE DU CAPITAL POUR L'ANNEE. $3,531,469.16
PROFITS—17.11 % du capital.

EDSON. L. PEASE, Gérant-Général.

BARRETTE EST DEFAIT PAR LE GREC PROKOS

Lewiston, 11 — Prokos, le terrible Grec, a tombé Wilfrid Barrette, deux fois de suite, hier soir, à l'Hôtel de Ville, devant une assistance de 1,000 personnes. Le Grec obtint la première chute en 47 minutes et la seconde en 23 minutes.

MONUMENT NATIONAL

Cours d'hygiène

Le Dr Valin recommencera ses conférences sur l'hygiène dimanche 13 janvier, à 2½ heures précises. Le sujet qu'il traitera sera : La Ventilation dans nos habitations. De nombreuses projections lumineuses illustreront la conférence.

COMMERCE

BETAIL SUR PIED — A Toronto, on a reçu, hier, 1,794 bêtes à cornes, 2,000 moutons et agneaux, 1,000 porcs et 100 veaux.

Malgré ces forts arrivages, les prix se maintiennent fermes.

Le bétail d'exportation est beaucoup demandé, vu la réduction des prix de transport océaniques.

On a vendu, boeuf de premier choix, jusqu'à $5.15. Mais ce fut là une exception. Le prix le plus haut dans les ventes pour exportation, peut être placé à $5.05.

On peut coter comme prix ordinaires : boeuf, choix, $4.85 à $5.05 ; pour exportation ; moyen, $4.40 à $4.70 ; vaches grasses, $3 à $4 ; taureaux, $3.75 à $4.

Et pour la boucherie locale, on cote, boeuf de choix, $4.40 à $4.50 ; moyen, $4 à $4.30 ; commun, $2.75 à $3.50.

Vaches à lait, de $25 à $35 ; veaux, 3c à 6¼c ; moutons, $4.50 à $5.00 ; agneaux, $4.75 à $5.25 ; porc, de $6.40 à $6.65.

GRAINS ET FARINES — Blé à Chicago, hausse nouvelle de 1-8c à ¼c, pour livraison de mai. Le marché s'est maintenu ferme.

A Winnipeg, blé en hausse, et à prix fermes ; janvier, ouverture, 72c ; fermeture, 72¼c ; mai, ouverture, 76¼c ; fermeture, 75 5-8c ; juillet, ouverture, 76 1-8c ; fermeture, 76¼c.

A Montréal, blé de printemps, Manitoba, exportation, marché plus favorable. Prix offerts de Liverpool en hausse de 1½d. Nos exportateurs demandent plus cher, et les affaires sont peu actives.

Avoines, bonne demande locale. Avoine blanche, No 2, 42¼c ; No 3, 41¼c ; No 4, 40¼c ; mais jaune américain, No 2, 54½c ; et No 3, mêlé, 53½c.

FARINES — Marché calme. Peu de demande.

On cote : Farine de blé de printemps du Manitoba, $4.50 à $4.60 ; deuxième qualité, $4.00 ; patente de blé d'hiver, $4.10 à $4.25 ; straight rollers, $3.65 à $3.75, et en sacs, $1.65 à $1.75 ; extras, $1.50 à $1.60.

ISSUES DE BLE — Marché ferme et peu fourni.

La demande cependant est moins forte.

Son de Manitoba, en sacs, $21 ; gru, $22 ; son d'Ontario, en sacs, de $21 à $21.50 ; gru, $22 à $22.50 ; moulanges, $21 à $23 ; moulée de graine, $28 à $30.

FARINES D'AVOINE — Les prix sont stables. On vend à $2.00 le sac. Farine de blé-d'inde, demande bonne, à $1.35 et $1.45 le sac.

FOIN — Les prix sont fermes. La demande locale est bonne. No 1, $15 à $16 ; No 2, $14 à $15 ; No 3, $13 à $14 ; trèfle pur, $12.50 à $13.50.

VIANDES ET SALAISONS — Les prix restent fermes dans toutes les lignes. La dernière hausse de 10c le 100 livres se maintient. On a vendu porc vivant, de $7 à $7.10. Porc tué aux abattoirs, $9.50 à $9.75 ; porc tué à la campagne, $8.50 à $9.00.

SALAISONS — Marché stable.

On cote, gros lard canadien par tierces, $32 à $32.50 ; et au baril, $21.50 à $22 ; gros lard désossé, $22.50 à $23 ; hauts côtés, $21.50 à $22 ; lard mince, $20.50 à $21 ; lard très gras, $22 à $23.50.

SAINDOUX, ETC — Le marché est assez actif, mais les prix sont sans changement. Saindoux composé, par tierces, 8c à 8¼c, et de 8c à 9c, suivant la pesanteur et l'empaquetage.

Saindoux fondu, par tierces, 12¾c à 13c ; tinettes, 13c à 13¼c ; seau, 13¼c à 13¾c ; saindoux pur, 12c à 12¼c, selon pesanteur et empaquetage.

VIANDES FUMEES — Gros jambon, 13c ; petits jambons, de 13¼c à 13¾c ; bacon, 13c à 16c.

PRODUITS DE LA FERME — Oeufs. Demande locale toujours active. L'approvisionnement diminue et les prix restent très fermes.

Oeufs choisis, 26c ; oeufs mirés No 1, 22c ; oeufs chaulés de Montréal, 2c.

VOLAILLES — Ventes actives et à prix fermes.

Dindes, 12c à 14c ; poulets, 9c à 10c ; poules, 6¼c à 7¼c ; oies, 9c à 10c, et canards, 10c à 12c.

PATATES — Demande assez active et tendance à la hausse. Marché stable. Ventes par lots de char, 75c à 80c le sac, et 85c à 90c par lots de dix sacs ou environ.

FEVES — Marché tranquille. Demande bonne, mais surtout en petites quantités et pour les besoins de la consommation. On cote, de $1.30 à $1.35 pour ventes peu fortes, et $1.25 au char.

DINIVERS — Sucre et sirop d'érable, peu de ventes. Sirop, 55c à 65c le gallon, mesure impériale, et au baril, de 6¼c à 7c. miel, prix stables, à 13c ; 14c pour gâteaux, et miel coulé, 10c à 11c ; miel brun 8c à 9c la livre.

ALCALIS — Marché plus ferme. Potasse, $6.50 à $7.50 ; potasse, première qualité, $5.75 à $5.85 ; deuxième qualité, $5.00 à $5.10 le 100 livres ; periasse, $6.50 à $7.50.

BEURRES ET FROMAGES — Marché au fromage ferme. On cote fromage d'octobre, de 12¼c à 12¾c. Quelques détenteurs demandent jusqu'à 13c.

BEURRES — On a reçu 295 boîtes. Marché ferme. On cote, premières crémeries, de 25¼c à 25¾c ; sous-qualités, 24c à 25c, et beurre domestique, 21c à 23c.

BOURSE DE MONTREAL.

MM. L.-G. Beaudoin et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
At.Ry.S.Co.			BANQUES		
Bel Tel.	144	143	B.B.N. Am.	.....	145
C.C. Pck A.	.....	.....	B. Com.	179½	.....
" B.	.....	.....	B. Dom.	.....	.....
Can. Con.	.....	.....	East. Town.	161	.....
Can-Pacific.	193⅝	193¾	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	B. Hoche.	.....	.....
Det. E. R.	51½	51	B. Imperial.	.....	.....
D. Coal Com	84½	63	B. Merc.	169	163
" Pfd.	.....	.....	B. Molsons.	.....	210
D.I.&S.Com	24	23¾	B. Mont.	.....	256
" Pfd.	85¾	84	B. Nationale	.....	.....
Duluth Com	.....	.....	B. Nouveau.	.....	270
" Pfd.	.....	.....	B. N. Scot.	305	285
Hal E. R.	103	100	N. S. new.	.....	.....
Hav. E. R.	46	44	B. Ontario.	.....	.....
" Pfd.	86	83	B. Ottawa.	.....	.....
Illinois Tr P	93	92¾	B. Québec.	.....	.....
Int. C. Com.	.....	.....	B. Royal.	242¾	.....
" Pfd.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
L.Wds Pfd.	.....	108	B. Sovereign	134¾	134
" Com	.....	.....	B. Standard	.....	.....
La. Pape.	.....	.....	B. Toronto.	236	.....
Pfd	.....	104	B. Union.	.....	181
Mack. Ow C.	73¾	73	COTTONS		
" Pfd.	70	69¾	Can. C.C. Co.	57	55¾
Mex. L. & P.	55¾	54¾	Mont. Cot.	104	98
Mias. St. Paul	133	132	Textile Com	138	127
M. L. H. & P.	93	92¾	BONDS		
M. S. R.	236	235¾	Bell Tel.	107¾	106
Laus & M.	.....	.....	Can. Col. Cot	93¾	.....
Mont. St. W.	100	98½	D. Coal	90¾	.....
" Pfd.	.....	.....	Dom. Cot.	91	75¾
M. Tel. Co.	165	162	Dom. I. Steel	31	100
Nipis. Mines	.....	.....	Halifax T.	104	.....
N. O. T. & L.	83¾	29¾	Hav. E. Ry	.....	.....
N.S.S.&Co	73	71¾	Lake W.	.....	108
" Pfd.	.....	.....	L. Paper.	.....	.....
N.W. Land	.....	.....	Mex. E. L. Co	.....	.....
North Star	.....	.....	Mex. L. & P.	.....	108
Ogil. Mill. C	.....	.....	M. L. H. & P.	.....	.....
Ogil. Pfd.	.....	.....	M. St. Ry	.....	.....
R. & O. N. C.	32¾	32	N. S. S.	.....	100¾
Rio Jan L. P	48	47¾	N. S. Con.	102	.....
Sao Paulo.	.....	.....	Ogil. Mill. Co.	106	.....
St Jean E. R	.....	.....	Price Bros.	.....	.....
Toledo E. R.	36	35	R. & O. N. C.	.....	.....
Tor. S. R.	115	114½	Rio de Jan	78¾	78
Trinidad El	.....	.....	Sao Paulo	.....	.....
Tri City Pfd	.....	.....	Textile S. A	92	91
T. G. E. R.	101	100	" " B.	.....	91
Win. E. R.	.....	.....	" " C.	92	91
Can. India	.....	.....	" " D.	.....	.....
W. Hotel.	.....	.....	Winnipeg	.....	.....

VENTES D'HIER APRES-MIDI.

Mont. St. Ry. — ¼ à 232, 50 à 232½, 100 à 232, 25 à 231, 25 à 230½.
Telephone — 15 à 144, 10 à 144½.
Illinois Pfd. — 20 à 93.
Toronto Ry. — 75 à 115.
New Street — 25 à 228, 1 à 227½, 2 à 226.
C. Col. C. Bds. — $300 à 95.
Mackay Pfd. — 25 à 69¾, 10 à 70, 25 à 69¾, 50 à 70.
Iron — 50 à 24.
Sov. Bk. — 30 à 133.
Detroit — 25 à 82.
Twins — 100 à 107.
Coal Bds. — $300 à 99½.
Power — 25 à 93, 9 à 92½.
Textile Pfd. — 11 à 98.
Bk. Mont. — 42 à 256½.
Union Bk. — 1 à 152.

SOIR DE REUNION

Loge Charlemagne, No 36

Les officiers et membres de l'Ordre sont invités à assister à l'initiation d'un grand nombre de candidats à leur nouvelle salle, No 88 rue Saint-Denis, lundi soir, le 14 du courant, à 8 heures.

F. X. A. CARRIERE,
58—2 Secrétaire-archiviste.

CONVOCATION DES CREANCIERS.

Province de Québec, District de Montréal } **Cour Supérieure**

Dans la faillite de

Lionel Duquette et Louis Philippe Duquette, tous deux plombiers, à Montréal, y faisant affaires ensemble, comme tels, sous la raison de "Duquette et Frère".

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite se comparaître devant un des juges de la cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le dix-septième jour de janvier courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, 10 janvier 1907.

B. TURENNE.
Député Protonotaire, C. S.

MORRISON ET O'SULLIVAN,
Procureurs de la Ville de Notre-Dame de Grâces. 32—n

PAR MARCOTTE FRERE

VENTE D'un Beau Mobilier

Nous avons reçu instructions des parties intéressés de vendre aux enchères,

Mardi, le 15 Janvier

à dix heures, tous les meubles et effets de ménage, contenus dans la maison portant le

No. 911 Rue St Denis.

Salon : 1 grand piano droit parfaitement neuf, meubles dorés, tables, sofa, chaises de fantaisie, cabinet en acajou, jardinière. Salle à manger : buffet, table, chaises, cabinet à verres, tapis Wilton, 2 services de vaisselle.

Boudoir : Sofa, table, chaises, rugs, tapis Axminster.

Passage : Secrétaire en chêne, tapis Bruxelles, 2 tapis d'escalier.

Chambres à coucher : Mobilier en acajou, mobilier en noyer noir, tables de toilette, couchette en cuivre, couchette émaillées, tapis, chaises, commodes, rugs.

Cuisine : ustensiles, poêle à gaz, Eolienne, prélart, glacière, rideaux et portière, et quantité d'autres articles.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
58—3

PAR T. W. FOSTER

A VENDRE à l'encan, mardi, 15 janvier, à 10,30 heures a.m., 75 à 100 chevaux de trait. Nous avons reçu ordre de Latreille et Bourdon, entrepreneurs, de vendre 40 bons chevaux de trait pesant de 1,300 à 1,500 livres. Tous viennent de finir de faire de gros ouvrages et sont prêts à travailler, convenables pour chantiers, fermes ou charroyages de toutes sortes. Le reste du lot comprend de bons chevaux, bons pour toutes fins. On pourra les voir à nos écuries, mardi, 15 janvier, et ils seront vendus à 10 heures 30 a. m., précises, sans faute.

T. W. FOSTER and Co. Encanteurs.
57—4 605 rue Saint-Paul.

Province de Québec
District de Montréal

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la corporation de la Ville de Notre-Dame de Grâces s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi pour amender sa charte, 6 Ed. VII, ch. 53, pour, entre autres fins, les suivantes, savoir :

(a) Pour définir ses pouvoirs d'emprunts ;
(b) Pour lui donner le pouvoir d'accorder des franchises, et exemption de taxes aux industries ;
(c) Et définir ses pouvoir d'emprunts ;
(d) Règlementer la qualification des échevins ;
(e) Et autres fins.

Montréal, 4 décembre 1906.

MORRISON ET O'SULLIVAN,
Procureurs de la Ville de Notre-Dame de Grâces. 32—n

L. R. MONTBRIAND,
Architecte, Evaluateur et Mesureur
No 230 Rue St-André,
Bell Tel. Est 1703. Montréal.
52-n a

TEL. BELL MAIN 5493
Beaulieu & Berthiaume
AVOCATS
J. A. BEAULIEU,
ARTHUR BERTHIAUME.
Edifice "LA PRESSE"
23-n MONTREAL.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle de THE CANADIAN HANDICRAFTS GUILD sera tenue aux salles Guilds, 586 rue Sainte-Catherine Ouest, à quatre heures p.m., samedi, 12 janvier, 1907.

Tous les membres et ceux qui s'intéressent à ce travail sont spécialement pri

Vente de Regain de Scroggie

500 Complets et Pardessus ajoutés à la vente monstre de Vêtements de Messieurs, pour Samedi, comprenant des Fameux Vêtements Fit-Rite faits sur commande.

Durant la semaine dernière, nous avons vendu des vêtements à des hommes qui, depuis vingt ans, ne portaient que les complets et pardessus faits sur mesure, par les meilleurs tailleurs, pour lesquels ils payaient le double de nos prix. Mais nous sommes particulièrement fiers de dire que nous avons satisfait autant d'hommes que nous avons vendus de vêtements de $12 et plus, et ce en faisant faire de grandes économies à nos clients. Notre organisation est celle qui fasse faire les meilleures et les plus grandes économies au Canada, aux hommes qui portent nos vêtements.

Cette vente est au nombre des mieux réussies faites jusqu'à présent au Canada, et ce fait est admis de tous les hommes les mieux mis de Montréal, qui viennent ici acheter leurs vêtements.

Le grand nombre d'acheteurs, à cette vente, tous les jours, depuis qu'elle est commencée devraient vous encourager à venir examiner les valeurs que nous vous offrons aujourd'hui. Vous n'êtes pas tenus d'acheter, mais nous sommes convaincus que vous trouverez ce qu'il vous faut à un prix beaucoup plus bas que celui que vous vous attendrez de payer. L'ajustement, le style et la confection sont tout ce qu'on peut s'attendre trouver de mieux dans des vêtements prêts à mettre.

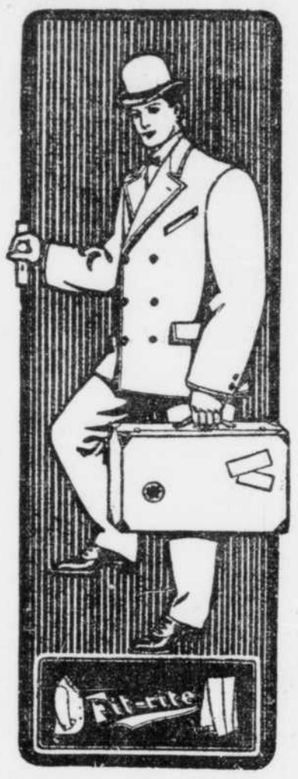

Complets de Messieurs que nous vendons régulièrement $12.00. Maintenant

$6.12

En tissu écossais, cheviote de fantaisie, worsted et tweed de fantaisie, à paremens simples et soubles, confectionnés avec le plus grand soin ; habits de 31 pouces de long, épaules larges et larges revers. Chaque complet vaut $12. Prix de vente, samedi. $6.12

Complets de Messieurs que nous vendons régulièrement $15.00. Maintenant

$9.50

A ce prix, nous offrirons des complets aussi bien faits que tous ceux vendus à Montréal, $15.00. En cheviote de fantaisie pure laine, en worsted noir à raies et à carreaux superposés, et en serge bleue, égaux à ceux confectionnés sur commande, boutonnières faites à la main, nouveau revers long s'enroulant et collets rembourrés à la main. Samedi $9.50

Complets de Messieurs que nous vendons régulièrement $30.00.... Maintenant $17.50

Nous garantissons que tous les complets sur notre table, pour samedi, au prix ci-dessus, valent $30.00.

Dans le lot se trouvent des complets Fit-Rite, de tous les modèles, d'un style et d'un ajustement parfaits, en tous les plus nouveaux tissus. Samedi. $17.50

Pardessus de Messieurs que nous vendons régulièrement $12.00. Maintenant $6.12

Nous continuons encore à offrir de ces magnifiques vêtements, qu'on ne peut acheter ailleurs que chez Scroggie, à moins de $12.00. En Oxford noir et en tweed de fantaisie, tous bien doublés. Valant $12.00. Samedi. $6,12

Avis aux Acheteurs inattentifs

Ne confondez pas les offres d'escompte avec les valeurs garanties. Escompte est un mot poli qu'on emploie souvent, et qui signifie que les marchandises sont défraîchies ou démodées, et que la valeur marquée n'est qu'un leur ou une plaisanterie de marchands. Cette méthode ne plait pas aux clients, et celle que nous avons adoptée ne manquera pas de donner satisfaction.

Tous les prix sont fixes, les réductions légitimes sont marquées en chiffres lisibles. Vous voyez ce qui en est, et nous vous remboursons votre argent si vous n'obtenez pas satisfaction.

La vente de regain fera épargner de l'argent à tout le monde. Nous vendons à petits profits et nous faisons un commerce soutenu durant toute l'année.

Nos marchandises, bien que marquées à prix fixes, peuvent être comparées avantageusement à toutes celles offertes en vente ailleurs, sans compter qu'elles ont été réduites de 20 à 80%.

Venez vous en rendre compte.

LA VENTE AU SOUS-SOL

Offre de Grandes Chances d'Economiser

On se dirait au commencement de la saison, alors que les stocks arrivent en quantités de la manufacture. Les prix indiquent qu'il s'y passe quelque chose d'extraordinaire. Il nous faut tout écouler, et au plus tôt.

QUINCAILLERIE

Vente de Samedi

Manchons à gaz à incandescence, ... 10c
Manchons à gaz, de qualité supérieure, 2 pour 25c
Manchons à gaz, bec, régulateur et globe opalin, le tout prêt à poser, samedi 38c
147 casseroles émaillées . . . 15c
Lavette solides 5c
Plateaux à pain en très bon bois 13c
Balais résistants à tapis . . 19c
2 paquets de broquettes 5c
100 épingles à linge 10c

VENTE DE SAMEDI AU SOUS-SOL

226 bols à fruits en porcelaine. 25c
310 assiettes en porcelaine de fantaisie. 25c
Services à fruits en porcelaine de Carlsbad, le service. . . 95c
Tasses et soucoupes à thé. . 5c
Grands verres en verre pressé. 5c
123 assiettes à gâteaux en porcelaine de fantaisie. 25c
assiettes à déjeuner en porcelaine. 5c
Pots décorés, de bonnes grandeurs 9c
Assiettes en porcelaine japonaise 5c
Sucriers et pots à crème japonais, la paire. 25c
Services à dîner en porcelaine anglaise, 115 articles, jolie bordure bleu foncé, corps blanc, constituant un très beau dessin. Bonne valeur à $19.00. Samedi. $9.75

Rubans à Bon Marché

C'est le temps, pour les filles, de renouveler leur stock de ceintures et d'articles de cou. Il n'y a rien, pour cela, de plus convenable que le ruban et cette vente de regain comprend, en abondance, les sortes de votre goût, à des prix si économiques, que ce serait une folie de ne pas profiter de cette occasion d'acheter du ruban dans l'assortiment le plus complet, le plus varié et le plus nouveau de l'Est du Canada.

Ruban de Dresde de fantaisie, 3 pouces de largeur, dans toutes les combinaisons de couleurs et de plusieurs modèles différents, effet rayé, touffe de roses, grands dessins de fleurs, dessins à carreaux, etc., un très joli ruban pour articles de cou de fantaisie: prix spécial. . . . 17½c

Magnifique ruban à pois polka, plus de 4 pouces de largeur, avec gros pois polka blancs sur fond de couleur et bordure de fantaisie, en une bonne variété de couleurs, très convenable pour chapeaux, etc., etc. Spécial. 19c

Jolis modèles de ruban de fantaisie très pesant, avec grosse corde au bord, convenable pour bouillonnage, en une bonne variété de nuances; quelques-uns avec centre brodé de fantaisie et bord rayé de couleur, d'autres à effets à carreaux et à raies. Spécial, la verge. . . . 22½c

Chic ruban de Dresde et à raies de fantaisie, plus de 4 pouces de largeur, pour garniture de chapeau, pour ceinturons, boucles, ouvrage de fantaisie, etc., en une splendide variété de nuances et de plusieurs effets différents, tels que effets à larges raies, patrons de Dresde allover avec raies étroites au bord, modèles à carreaux de nuances pâles, etc., Spécial, la verge. 27½c

Riche ruban de Dresde de 3¼ à 5¼ pouces de largeur, en de splendides combinaisons de couleurs, un ruban tout spécialement choisi pour chapeaux, ceinturons, boucles, etc.

Prix 32½, 42, 45, 49c, etc.

Echos Mondains

Mme John M. Collins (née Scanlan) recevra la première fois depuis son mariage, mardi et mercredi de la semaine prochaine, l'après-midi, chez elle, 4460 rue Sherbrooke, Westmount.

× × ×

On annonce pour jeudi le 17 janvier, le mariage de M. Jos. Brunet avec Emilia Sauvageau, tous deux de Montréal.

× × ×

Les fiançailles de M. Guillaume St-Pierre, étudiant en droit, fils de l'honorable juge St-Pierre, avec Mlle Emilienne Bélanger, de l'avenue Viger.

× × ×

M. Joseph Faille, de St-Lambert, donnait une soirée et recevait jeudi dernier ses amis de St-Henri de Montréal. On remarquait à la fête: M. Elias Léger et Mme Léger; Orile Danis et Mlle Ernestine Rose; M. Arcadus Cléroux et Mlle Blanche Rose; M. Laurin et Mlle Clorida Benoît; M. Hector Rose et Mlle Clorida Danis; M. Gustave Rose et Mlle Hermine Lapointe; M. Avila A. Lapointe et Mlle Sophranie Danis.

Les invités sont revenus enchantés de leur soirée.

× × ×

Mercredi dernier avait lieu chez M. et Mme Paul Boudrias de la Côte des Neiges une soirée à l'occasion du retour du voyage de noces de M. Chs Lenoir et Dame.

Il y eut chant, musique et danse. On se retira emportant chacun un agréable souvenir de cette agréable soirée. On remarquait: M. et Dame P. Boudrias, M. et Dame O. Sénécal, de Montréal; Chs Lenoir et Dame, Dlles Lucie Goyer, Dlle Anna Lavoie, Dlles Anna et Amanda Jasmin, de St-Laurent; Dlles Maria, Blanche et Yvonne Leduc, de Boucherville, Dlle Albina Boudrias, Dlle Alphonsine Lefebvre, de Saint-Henri de Montréal; Dlle Elisabeth Goyer, Dlle Philomène Boudrias, Dlles Maria et M.-Lse Lenoir, de Saint-Henri de Montréal, etc., etc. MM. Paul Boudrias, jr, Olivier Jasmin, Félix Goyer, J. Arth. Lefebvre, Albert Fortier, Gédéas Jasmin, Slyvio Desmarchais, F. X. Cardinal, E. Henrichon, Aimé Desmarchais, Alph. Cardinal, Germain Lefebvre, Jos. Lenoir, J. Renaud, Aimé Boudrias, etc., etc.

× × ×

Mlle Lucie Bibaud, ancienne institutrice de Montréal, est de passage à Chambly.

× × ×

Mlles Flora Leclaire de Montréal et Alice Filion de Lachine sont revenues d'une promenade de huit jours chez M. Alfred Leclaire d'Ottawa.

× × ×

Mme Napoléon Ferland de l'Ile d'Orléans est en promenade à Montréal pour huit jours chez M. Edouard Ferland.

× × ×

Mlle Anna Gravel, de Louiseville, est chez M. J. N. Renaud, son oncle, à Repentigny.

CALENDRIER ARTISTIQUE

M. N. Wallot, libraire, de Valleyfield, vient de publier un calendrier des plus artistiques. C'est une peinture de James Fagan intitulée "What's O'Clock." L'idée poétique qui a inspiré le peintre nous est présentée sous les traits d'une figurine esquise soufflant sur les étamines d'une fleur desséchée. Voilà une oeuvre d'art qui mérite d'être popularisée. Nos sincères félicitations à M. Wallot !

Jolie Blouse

Une jeune demoiselle ne saurait se dispenser de la jolie blouse dont la vignette ci-dessus représente le patron. C'est une blouse de Radium colombe grise, divisée sur les épaules et se terminant avec des bandes de broderie et un corselet à ruban très mince. Elle est du plus bel effet et elle peut aller de pair avec une jupe de soie ou autre. Les manches peuvent être faites longues ou courtes avec bandes de broderie correspondant à la broderie du devant de la blouse. Le voile léger ou la soie peut être employée avantageusement pour la confection de cette blouse. Pour grandeur moyenne, il faut 3 1-8 verges d'un tissu de 27 pouces.

6760. — Grandeurs: 32 à 42 pouces, mesure de buste.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 6760

Département des Patrons, à "LA PRESSE".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE" avec 10 cents, et le patron No 6760 vous sera adressé quelques jours

CONCOURS KLONDIKE

3542

est le No gagnant le $10 EN OR.

Le dépouillement s'est fait en présence d'un grand public et le prix de $10 en or a été réclamé hier par M. Gaston Duchesneau, fils de M. Joseph Duchesneau, de la maison Duchesneau & Duchesneau, marchands en gros, rue St Paul. Résidence : 1060 rue St Denis.

Prochain concours d'un autre $10 en or aura lieu le 24 janvier courant.

Achetez chez La Salle et participez au concours.

Notre grande vente d'écoulement du mois de janvier est commencée.

Le couteau a passé dans tous les départements.

Bottines en cuir, bottines en feutre, bottines à patins, bottes, souliers allemands, souliers en cuir, souliers de chevreuil, pardessus de tous genres, claques, grosses gommes, etc., etc.

Il y en a pour tous les âges et les occupations de la vie.

Depuis le bébé frais et rose jusqu'au vénérable vieillard blanchi par les ans.

Depuis l'honnête ouvrier jusqu'à l'auguste magistrat.

Ne nous oubliez pas pour vos bargains de janvier.

La Salle étant toujours à l'affût des bonnes choses, c'est chez LaSalle alors qu'il faut se chausser.

LaSALLE, ***ANGLE RACHEL et RIVARD.***
Succursale: 651 Avenue Mont-Royal.

N. B.—Dépôt général ici pour semelles Dr Piédoux, 25c la douzaine de paires.

Pain "Rolls"

NOUS FAISONS une spécialité du véritable pain allemand (rolls) comprenant Kaiser Semmels, Berliner Salzkuchen, Berliner Hornchen, et plusieurs autres sortes.

DELICIEUX au goût, croustillant, appétissant et d'une pureté sans égale.

AU COMPTANT, prix 10 cents la douzaine. Un essai vous convaincra de son excellence générale.

BOULANGERIE MODERNE

STUART & HERBERT,

TELEPHONE E. 108. ***605 à 629 RUE RIVARD***

Vente Spéciale de PARDESSUS

Samedi nous mettrons en vente un beau lot de pardessus eu drap castor, molleton, cheviote, et tweed ecossais ; pardessus longs, amples, élégants se vendant régulièrement $15, $18 et $20, à un prix spécial de vente de

$12.00.

Il serait avantageux pour vous de jeter un coup d'oeil sur ces pardessus. Nous conseillons de venir de bonne heure pendant que l'assortiment est bon.

Tout vêtement ajusté. Satisfaction ou l'argent est remis.

"MALE ATTIRE" 475 rue Sainte-Catherine Est
336 rue Sainte-Catherine Ouest
et coin des rues Craig et Saint-Pierre

Vêtements Confectionnés ***Commandes par la poste remplies.***

VOIR C'EST CROIRE

Pour garçonnets, prix anté nos occasions et des extrêmes bas prix auxquels nous sacrifions nos lignes désassorties de pardessus de grandeurs désassorties, il suffit de jeter un coup d'oeil dans nos vitrines de la rue Craig et de la rue Bleury. Nous mentionnons sur les étiquettes les grandeurs que nous avons en magasin, la plupart pour adolescents et petits hommes, de 30 à 36, et quelques-uns à 38.

PARDESSUS et ULSTERS de $10.50 et $13.50 — Pour $2.90 et $3.90

VOYEZ-LES

Pour garçonnets prix antérieurs $7.50 à $10.00, pour $1.90. Il n'y en a qu'un ou deux de chaque ligne, et nous les avons marqués à des prix si bas que les gens auront presque peur de les acheter. Ces prix ne paieraient pas les garnitures, et encore bien moins la confection.

20 pour cent d'escompte sur toutes les nouvelles lignes régulières de complets et pardessus de messieurs.

allan **Vente à Bon Marché**
Angle rues Craig et Bleury et 401 Ste Catherine ouest

MONUMENT NATIONAL

Cours d'élocution

Ce soir, à 8 heures précises, aura lieu au Monument National, la 13ème conférence du Cours d'Elocution.

Le Professeur continuera l'étude, commencée samedi dernier, de l'articulation des consonnes. Il parlera spécialement des consonnes G. H. J. K. L., et poursuivra l'exposé des anfliciemes et tournures vicieuses qui défigurent notre langage.

Il commencera ensuite la 2ème partie du morceau à l'étude: "Le Jour des Rois," par René Sosta, dont les élèves réciteront ou liront la 1ère partie.

La classe se terminera, comme de coutume, par une récitation faite par M. Colonnier.

ELECTION A WESTMOUNT

M. Thomas Brady, de l'avenue Arlington, et M. A. D. Gall, ont consenti hier soir à se laisser porter candidats à l'échevinage à Westmount. Le premier pour le quartier No 3, et le deuxième pour le quartier No 4.

UN EMBRANCHEMENT

Le Terminal va construire un embrancement d'un mille de long qui aboutira aux usines de la "Lakefield Portland Cement Company", à la Longue-Pointe.

STATISTIQUES TRIFLUVIENNES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 11. — Voici les statistiques de la population catholique etaoin shrdlu cmfwyp vbgkqj mfwyppp nières années.

En 1906, il y a eu 499 baptêmes, 102 mariages et 353 sépultures. En 1905, il y avait eu 534 baptêmes, 97 mariages et 401 sépultures.

AU COLLEGE DE MUSIQUE DOMINION

Au nombre des concurrents, qui ont subi avec succès les derniers examens du collège de musique, du Dominion en décembre dernier, nous remarquons six élèves de Mademoiselle Maria Damphousse, ainsi classées:

Classe élémentaire: Mlles Annette Gervais, Alice Barry, Donalda Delcourt, Exilda Brisson et Yvonne Dupont.

Classe Junior: Mlle Hortense Lord.

Il y avait aussi sept élèves du professeur Chs. E. H. Houde, Mlle Florence Poyaner, et M. Arthur Hétu, dans la classe élémentaire; Mlles Célie Doray, et Gabrielle Renaud, cours junior; Mlle Aurore Henri, classe intermédiaire; Mlles Blanche Archambault et Bertha Vogin.

Nos félicitations aux distingués professeurs et à leurs brillants élèves.

LA COMPAGNIE VEUT TOUCHER SON BONUS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 11. — La compagnie du chemin de Fer de la Vallée du St-Maurice vient d'informer officiellement, par écrit, le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, qu'elle a rempli ses obligations concernant la construction de sa voie ferrée entre Trois-Rivières et Shawinigan Falls, et demande, dans la même lettre, par l'entremise de M. Vivian Burrill, son président, le paiement du bonus de $66,000 qui lui a été promis pour cette voie ferrée.

Cette lettre était accompagnée d'une copie d'une autre, signée par M. Ev. Johnson, du département des chemins de Fer et Canaux, et adressée à M. Vivian Burrill, disant qu'il avait inspecté et accepté cette nouvelle voie ferrée.

LE TRANSPORT DU FRET

Les pertes subies par expéditeurs et consignataires, à la clôture de la navigation l'an dernier, par suite de l'encombrement des marchandises en retard sur les quais, vont faire naître une importante compagnie qui s'occupera exclusivement du transport du fret.

On se rappelle que les neiges prématurées produisirent une inondation. Des marchandises de tout genre, en énormes quantités, furent bientôt submergées, et se perdirent sous la glace.

Des arrimeurs de la ville, dans le but de prévenir la répétition de tels désastres, ont décidé de s'associer, sous le contrôle de la Commission du port, qui doit décider si le service de transport du fret doit être laissé à la Cie du Pacifique exclusivement. On sait en effet que l'entente entre la Commission et le Pacifique expire cette année.

FATALE EXPLOSION

Dublin, 11 — Une terrible explosion s'est produite hier, aux usines de l'Alliance Gas Company. Dix-sept personnes ont été blessées, la plupart mortellement.

COURS DE SOLFEGE A LA POINTE SAINT-CHARLES

Il n'y aura pas de réunion ce soir pour les personnes qui suivent les Cours de Solfège de M. J. N. Charbonneau.

La prochaine répétition aura lieu lundi soir, le 14 janvier, au soubassement de l'église.

Les dames et les demoiselles sont priées de se rendre vers 7.45 heures le plus tard et les messieurs à 8.30 hrs.

Afin de ne pas prendre le temps des leçons, il serait désirable que l'inscription, pour 1907, se fasse au bureau du directeur, 129 rue Island.

UNE HEUREUSE NOUVELLE

L'immigration des fermiers américains vers l'Ouest Canadien prend des proportions colossales.

Une dépêche de Minneapolis, Minn., nous annonce une bonne nouvelle. Depuis le 1er janvier, est-il dit, les compagnies de chemins de fer ne peuvent suffire à accommoder tous les Américains qui encombrent les gares, demandant leurs billets de transport vers Winnipeg et autres centres de nos provinces de l'Ouest. La migration des fermiers du Minnesota et des deux Dakota, surtout a pris les proportions d'une épidémie pour ces Etats et d'une averse bienfaisante pour le Canada. La dépêche dit que l'on se demande ce que sera bien, au printemps cette fuite précipitée d'une partie de la plus saine population américaine, à une époque où les voyages se font si difficilement. Les agents du gouvernement canadien ont fait et font encore, cet hiver, une abondante moisson de colons; ils organisent actuellement leurs expéditions pour la fin de mars. C'est par milliers que l'on peut compter le nombre des fermiers qui vont venir avec leurs famille, leur bétail et leurs instruments agricoles.

Nous avons donc raison de nous réjouir de cette immigration considérable qui va décupler, en 1907, nos forces productrices dans l'Ouest.

FEU L. H. BIRON

Au nombre des enfants que laisse feu L. H. Biron, décédé ces jours-ci à Saint-Hyacinthe, nous avons involontairement omis de nommer Léa, veuve de Joseph Labonté, chez qui demeurait le regretté défunt.

La marque qui rendit le Scotch Whisky fameux.

SANDERSON'S SCOTCH

Positivement le Meilleur Whisky Importé.

S. B. TOWNSEND & CO., Montréal, Seuls Agents pour le Canada.

49-n-l, M. v-ed ou w

PAGE SANGLANTE

LES TERRORISTES RUSSES POURSUIVENT LEUR OEUVRE D'EXTERMINATION.

Saint-Pétersbourg, 11 — Le meurtrier du général Pavloff a passé hier en cour martiale et a été condamné à mort. Il sera pendu.

La statistique suivante fait voir que les terroristes ne sont pas restés inactifs depuis deux ans. Les personnages suivants sont en effet tombés sous leurs coups :

Le prince Makachidze, à Bakon, 25 mai, 1905.
Le général Czenolucki, à Kishineff, 30 juin, 1905.
Le général Vonliarhaski, à Varsovie, 27 août, 1905.
Le général Gakovloff, à Varsovie, 12 septembre, 1905.
Le général Golotchkopoff, à Tiflis, 22 novembre, 1905.
Le général Polkownikoff, à Saint-Pétersbourg, 1 décembre, 1905.
Le vice-amiral Kusmich, à Saint-Pétersbourg, 14 mai 1906.
Le général Kogloff, à Saint-Pétersbourg, 14 juillet, 1906.
Le comte Alexis Ignatieff, à Saint-Pétersbourg, 22 décembre, 1906.
Le général Von der Launitz, à Saint-Pétersbourg, 3 janvier, 1907.
Le général Pavloff, à Saint-Pétersbourg, 9 janvier, 1907.

3 DANS UNE FAMILLE

Guéris d'affection cutanée par Zam-Buk

Une fois de plus Zam-Buk, le grand baume composé d'herbages, s'est révélé de beaucoup supérieur aux remèdes ordinaires, et a guéri alors que d'autres préparations n'avaient rencontré que des insuccès marqués. Trois enfants dans la même famille lui doivent la guérison. Voilà qui tend non seulement à démontrer l'efficacité de Zam-Buk, mais qui montre le bien que peuvent faire ces purs ingrédients d'herbages à la peau délicate des enfants.

M. J. C. Bates, de Burk's Falls, nous rapporte le cas en question. Il dit : "C'est un grand plaisir pour moi de recommander Zam-Buk comme remède pour les maladies de la peau. Mes trois enfants étaient tous couverts de plaies à la figure, aux mains et aux pieds. Il faisait pitié de les voir, et bien que j'eusse essayé un grand nombre d'onguents et de liniments, la racine du mal n'avait pu être atteinte et les plaies continuaient à s'étendre. Un jour je vis, dans un journal local, un rapport vantant les mérites de Zam-Buk pour les affections cutanées, les ulcères, etc. Je me procurai de ce baume et je l'appliquai sur les plaies des enfants. Le soulagement se fit sentir presque à l'intant et les plaies commencèrent à se cicatriser. Bien que tous les onguents que j'avais essayés n'eussent pu rien faire contre cette maladie de la peau, en une semaine Zam-Buk avait surmonté la maladie, et aujourd'hui les enfants n'ont plus le plus petit bouton ni la moindre marque sur la peau. Je rends grâce à Zam-Buk pour ce magnifique résultat. C'est un excellent remède."

On voit, par là, la différence et la supériorité à la fois de Zam-Buk par rapport aux remèdes ordinaires. C'est un baume bienfaisant composé de sève et des essences des meilleures herbes médicinales qui soient. Il possède une haute propriété antiseptique, tuant les germes de la maladie qui se fixent aux plaies et aux éruptions, etc., et entravant l'aggravation du mal, l'empoisonnement du sang et la suppuration. Il guérit l'eczéma, les éruptions de la peau, les brûlures, les meurtrissures, abcès, ulcères, acné, le porrigo, l'empoisonnement du sang, etc. Il soulage les gerçures et les crevasses aux mains, les plaies causées par le froid, etc. Comme embrocation, il est aussi fort répandu et soulage rapidement tous cas de rhumatisme musculaire, sciatique, etc. Appliqué sur la poitrine en friction pour des cas de rhume, il soulage l'oppression et la douleur. Tous les pharmaciens le vendent à 50c la boîte, ou on peut en obtenir franc de port de la Zam-Buk Co., Toronto, sur reçu du prix. 6 boîtes pour $2.50. Envoyez un timbre d'un cent pour en avoir une belle boîte-échantillon.

CANDIDATURES MUNICIPALES LANCEES A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 11 — La situation municipale se définit peu à peu, à mesure que se fait plus prochaine la date des élections. Jusqu'ici, une seule requête de candidature à la mairie est en circulation en faveur de M. Wm Farwell, président de la Banque des Cantons de l'Est, et un ex-maire durant deux termes.

Dans le quartier Nord, les conseillers sortant de charge, MM. F. N. McCrea et Geo. Armitage, seront très probablement retournés sans opposition, et il paraît devoir en être de même en faveur du conseiller Lanctôt, au quartier Centre.

Au quartier Sud, deux requêtes sont actuellement en circulation, l'une en faveur de la candidature de M. C. F. Olivier, ancien représentant de cette division durant de nombreuses années, et maire actuel; la seconde requête est en faveur de M. L. C. Bélanger, C.R. Comme il n'y a qu'une seule vacance à combler dans cette division, il y aurait donc contestation en vue dans ce quartier.

CIGARETTES

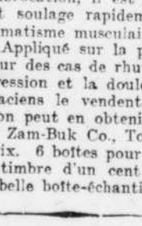

SWEET CAPORAL

fumées universellement

DOUZE CADAVRES SONT RECOUVRES

On pense que quinze à vingt cadavres sont ensevelis dans

L'ACIER REFROIDI

Un ouvrier affolé par ses blessures, saute dans une cuve de métal en fusion.

ENQUETES

Pittsburg, Penn., 11 — On a terminé une première enquête sur le terrible accident arrivé aux fourneaux de la Cie Jones et Laughlin. Des quarante hommes qui travaillaient aux fours lorsque la terrible explosion se produisit, lançant sur eux des tonnes de métal bouillant, il en manque encore quinze à vingt qu'on croit réduits en cendres par l'acier en fusion. Douze cadavres horriblement mutilés ont été retrouvés jusqu'ici. Dix hommes sont dans les hôpitaux, terriblement brûlés et l'on croit que quatre d'entre eux succomberont à leurs blessures. Plusieurs sont aveugles, d'autres ont dû se faire amputer les bras ou les jambes.

On ne sait pas si l'on connaîtra jamais le nombre exact des morts.

L'adjoint, au coroner Laidley, dit qu'un étranger, un jeune homme, rendu fou par ses blessures, a sauté, avant qu'on put l'en empêcher, dans une cuve de métal bouillant et a été incinéré.

Les pointeurs de la compagnie travaillent à établir une liste des victimes probables. On croit qu'il s'écoulera du temps avant qu'elle soit complète.

M. W. L. Jones, vice-président de la compagnie, déclare qu'il n'a pas encore été possible de déterminer la cause de l'explosion, mais une enquête sévère a été instituée.

Les dommages sont de plus de $50,000.

Le coroner Armstrong annonce qu'il commencera une enquête pour établir les responsabilités et s'il trouve qu'il y a eu négligence quelque part, il fera immédiatement poursuivre les coupables.

LES HORREURS QU'ON A VUES

Voici un récit fourni par un témoin oculaire de la catastrophe, un nommé Charles Bennett, garde-frein, qui se trouvait sur un train de marchandises au moment de l'explosion :

"Notre train se trouvait tout près du haut-fourneau. Lorsque le métal se mit à couler sur le sol, j'aperçus les ouvriers en fuite, cherchant évidemment un refuge. A la droite du haut-fourneau, je vis notamment un groupe d'une dizaine d'hommes courant comme des fous ; il semblait que les malheureux ne sussent point de quel côté se diriger. Leurs vêtements étaient en flammes, et quelques-uns sans doute étaient atteints déjà de brûlures graves, car ils avançaient assez lentement. Quelques-uns tombèrent ; quelques secondes après une vague enflammée recouvrait ces malheureux.

"A ce moment, une seconde explosion se produisit et je tournai mes regards vers le haut-fourneau. Lorsque, à peine une minute plus tard, je cherchai des yeux les fugitifs, je ne pus en apercevoir un seul. Je crois que tous ont péri.

"Mon train se trouvant sur la voie du métal en fusion, j'ai dû abandonner une partie et signaler au mécanicien d'augmenter la vitesse."

LA CONVENTION ANNUELLE

DE LA SOCIETE D'INDUSTRIE LAITIERE DE LA PROVINCE DE QUEBEC AURA LIEU LES 22 ET 23 JANVIER, A SAINT-HYACINTHE.

La Société d'Industrie laitière de la Province de Québec célèbrera cette année sa 25ième convention annuelle qui aura lieu à Saint-Hyacinthe, les mardi, 22, et mercredi 23 janvier courant.

Voulant commémorer d'une façon plus solennelle cet anniversaire de sa création, la Société d'Industrie laitière a invité l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec à assister à la convention ainsi que les deux ministres de l'Agriculture, l'honorable S. A. Fisher et l'hon. Jules Allard, ses anciens présidents et ses membres fondateurs actuellement survivants. Il reste encore un assez grand nombre de ceux qui ont pris part à la convention de 1882 et ceux-là pourront constater et dire à l'assemblée le progrès parcouru depuis.

Voici dans ses grandes lignes le programme de cette convention :

La séance officielle d'ouverture aura lieu le mardi soir, 22 janvier. Après la lecture des adresses et le discours du Président, les Ministres présents adresseront la parole ainsi que les anciens présidents de la Société.

Le professeur James W. Robertson, président du Collège d'agriculture Macdonald, le professeur J. A. Ruddick, commissaire fédéral de l'industrie laitière, ainsi que plusieurs autres personnes adresseront également la parole.

La Convention entendra les rapports de MM. J. D. Leclair, inspecteur général des syndicats de beurreries, Elie Bourbeau, inspecteur général des syndicats de fromagerie et J. A. Piamondon, assistant-inspecteur général des syndicats de fromageries, les remarques de M. J. H. Scott, de M. Thos Ryan, représentants du commerce de Montréal, les conférences de MM. G. A. Gigault, sous-ministre de l'agriculture, Québec ; J. C. Chapais, assistant-commissaire fédéral de l'industrie laitière ; J. H. Grisdale, agronome de la Ferme Expérimentale d'Ottawa ; A. L. Tourchot, chimiste du Laboratoire provincial, St Hyacinthe ; A. T. Charron, assistant-chimiste de la Ferme eExpérimentale, Ottawa ; C. E. Mortureux, C. F. Whitley, J. G. Bouchard, J. N. Lemieux, du Département d'agriculture d'Ottawa ; du Dr W. Grignon, de MM. Louis Lavallée, L. P. Lacourcière et C. W. Bowman, de la Montreal Packing Co., Ltd.

NOTA. — Les compagnies de chemin de fer accordent, cette année, le "retour gratuit" à tous les délégués qui auront eu le soin de se munir d'un standard certificat en achetant un billet simple de première classe pour St Hyacinthe à la station de départ. Après avoir soin d'exiger ce certificat, et pour l'obtenir se présenter au guichet au moins un quart d'heure avant le départ du train. Ces certificats seront contresignés par le secrétaire de la Convention et visés par l'agent de l'Association des chemins de fer. Ce dernier a droit à 25 centins par billet pour ce visa.

ELECTIONS MUNICIPALES A HAWKESBURY

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hawkesbury, Ont., 11 — A l'élection municipale qui vient d'avoir lieu, M. Hiram Robinson a été nommé maire par acclamation, et les six conseillers ont été élus dans l'ordre suivant: MM. F. X. Berthiaume, Alfred Menard, Elzéar Belle-Isle, François Legault, Alfred Ladouceur et Ferdinand Dupuis.

Le Dr E. G. Buesnel a été élu syndic contre J. Higginson par 98 de majorité.

LE FUTUR CONSEIL DE RICHMOND

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Richmond, 11. — Le 14 du courant, aura lieu à l'hôtel de ville de Richmond une élection de conseillers.

Les termes d'office des conseillers Poulin et Pearson étant terminés, on procèdera à l'élection. Le conseiller Hays a été nommé officier-rapporteur.

Suivant toute probabilité, ces deux messieurs seront de nouveau élus pour un nouveau terme.

FORCE DU CŒUR.

Force de cœur ou faiblesse de cœur ne signifie rien de plus que force de nerfs ou faiblesse de nerfs.

Il est positif que sur cent cas de faiblesse de cœur, il n'y en a pas un qui soit actuellement organiquement malade.

C'est presque inévitablement un seul tout petit nerf qui fait défaut. Ce nerf caché — le cardiaque ou nerf du cœur — exige nécessairement et doit avoir plus de puissance et plus de stabilité, avoir une plus grande force pour contrôler et pour guider. Sans cela, le cœur continue à s'affaiblir. Or, l'estomac et les reins ont aussi ces mêmes nerfs contrôleurs.

Ceci explique clairement pourquoi dans le passé, le Restaurant du Dr Shoop a fait tant de bien pour les cœurs faibles et souffrants. Le Dr Shoop a d'abord recherché la cause de ces douleurs, oppressions et palpitations inquiétantes du cœur. Le populaire remède du Dr Shoop est seul dirigé au soulagement de ces centres nerveux indisposés.

Il reconstitue, il renforcit, il offre un véritable secours au cœur. Si vous voulez avoir le cœur fort, une bonne digestion, renforcissez ces nerfs — reconstituez-les — c'est absolument nécessaire, par l'usage du

Restaurant du Dr Shoop.

13 yw

LES PROGRES DE LA CHIRURGIE

Cleveland, Ohio, 11 — L'une des plus délicates opérations chirurgicales qui se soient jamais pratiquées sera entreprise dans quelques jours à l'hôpital Lakeside.

M. Wortman a été frappé par la foudre, au cours d'un orage électrique, dans le comté de Stark, et depuis il souffrait de maux de tête, et récemment une attaque de paralysie partielle l'a obligé à se rendre à l'hôpital. Un consciencieux examen de sa maladie a démontré que, en plus de l'ébranlement du système nerveux, les cellules de son cerveau avaient été déplacées.

Après avoir tenu le malade en observation durant plusieurs jours, l'on résolut de procéder à l'opération. Ce cas offre, en médecine, un très grand intérêt, car l'action de l'électricité sur le cerveau n'a jamais été très connue.

LE JOURNALISME UNIVERSITAIRE

Toronto, 11. — On assure que la Société des Auteurs Canadiens, dont M. Byron E. Walker est président, doit se réunir prochainement pour discuter le journalisme universitaire.

Il serait question de remplacer les revues universitaires par une revue générale qui soumettrait plus facilement au public la cause de l'éducation supérieure. Ceci ne comprend, naturellement, que les revues publiées par les universités et non par les revues des étudiants.

L'AFFAIRE HUARD-BARTHE

Québec, 11. — M. Ulric Barthe, qui a été arrêté hier pour libelle, sur accusation de l'échevin Huard, a comparu hier après-midi en Cour de Police et a été admis à caution.

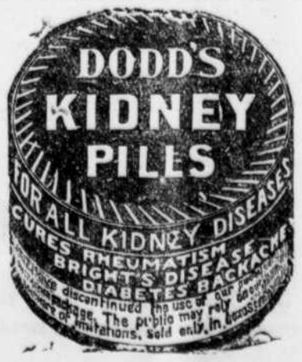

LES PROGRES DE LA CHIRURGIE

Cleveland, Ohio, 11 — L'une des plus délicates opérations chirurgicales qui se soient jamais pratiquées sera entreprise dans quelques jours à l'hôpital Lakeside.

M. Wortman a été frappé par la foudre, au cours d'un orage électrique, dans le comté de Stark, et depuis il souffrait de maux de tête, et récemment une attaque de paralysie partielle l'a obligé à se rendre à l'hôpital. Un consciencieux examen de sa maladie a démontré que, en plus de l'ébranlement du système nerveux, les cellules de son cerveau avaient été déplacées.

Après avoir tenu le malade en observation durant plusieurs jours, l'on résolut de procéder à l'opération. Ce cas offre, en médecine, un très grand intérêt, car l'action de l'électricité sur le cerveau n'a jamais été très connue.

NOUVELLE ASSOCIATION DE COCHERS

L'association protectrice des cochers de place a tenu une importante réunion mercredi soir, au Monument National.

On a décidé de fonder un fonds de réserve pour donner une somme de $50 à la veuve d'un membre de l'association, lors de son décès. L'admission des membres sera faite après le versement d'une somme de $2, et il devra en outre payer $1 par année.

On procède alors à l'élection des officiers qui donna le résultat suivant : Président, J. H. Prévost ; vice-président, P. Butler; secrétaire, W. Walker; trésorier, Joseph Ferns.

Après l'élection, M. W. Walker, dans un joli discours, a fait certaines remarques, qui étaient loin d'être hors de propos.

Il suggère que le conseil de ville fasse connaître à l'association les noms des personnes qui demandent une licence, afin qu'elle puisse donner son appréciation sur le caractère général et les moeurs de la dite personne.

PRELAT ET DIPLOMATE

Cincinnati, 11. — L'archevêque Ireland, de Saint-Paul, passera les derniers jours de janvier à la demeure de M. Bellamy Storer, ex-ambassadeur américain à Vienne.

LA "SAVOIE" ARRIVE

Le magnifique paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique, la "Savoie", communiquait avec le Marconigraphe du cap Race, hier à 160 milles au large. Le paquebot arrivera à trois heures et demie demain à New-York.

BON VOYAGE

C'est aujourd'hui que l'"Empress of Britain" quitte Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, pour l'Europe. Au nombre des passagers de première, on remarque le Dr E. Laliberté, de Sainte-Marguerite, Qué., et le Dr et Mme Potvin, de Québec.

PROCES PAR JURY

Les jurés condamnent la "Canadian Rubber Co." à payer $1250 à Abraham Baker.

Le procès par jury d'Abraham Baker contre "The Canadian Rubber Company" s'est terminé hier soir par un verdict de $1,250 en faveur du demandeur.

Baker travaillait pour la compagnie: son devoir consistait à apporter dans la chambre des machines du caoutchouc qu'il allait chercher au magasin. Ce produit brut était placé dans les cylindres pour le rendre propre à être ensuite utilisé. Le 2 janvier 1906, en voulant aider un compagnon à retirer un morceau de caoutchouc des rouleaux, il se fit prendre quatre doigts de la main droite et il dut en subir l'amputation. Il réclama $1,999 de dommages.

La compagnie plaida que Baker n'avait rien à voir aux machines et que personne ne l'avait requis d'y aller travailler.

L'hon juge Robidoux, dans ses remarques aux jurés, leur dit que si Baker n'avait reçu aucun ordre de personnes autorisées d'aller travailler à la machine en question, la compagnie n'était pas responsable de l'accident.

L'un des jurés demanda s'ils pouvaient accorder plus que le montant réclamé.

Sur la réponse négative de la Cour, les jurés se retirèrent pour délibérer et revinrent une demi-heure après avec un verdict de $1,250.

Sur motion de Mtre S. W. Jacobs, avocat du demandeur, l'hon. juge Robidoux rendit jugement conformément au verdict.

LES ECOLES PROTESTANTES

IL N'Y A SUR 10,700 ELEVES QUE 6 CAS DE FIEVRES TYPHOIDES.

La Commission des Ecoles protestantes a siégé hier matin. M. H. J. Silver, surintendant suppléant des écoles, en l'absence au Révérend Dr Barclay, a déclaré que dans 14 écoles de la Commission il n'y avait pas un seul cas de typhoïde et que dans les quatre autres il y en avait six cas, ce qui indique un état sanitaire excellent. Sur 10,700 élèves il n'y en a que six malades de typhoïde.

Une lettre du Dr Laberge annonce à la Commission qu'il ne peut leur donner une copie du rapport de l'inspection médicale des écoles, attendu que le président du comité d'hygiène trouve qu'il ne serait pas sage de le communiquer.

L'échevin Yates fait remarquer que le président de ce comité est toujours aussi obstiné et que lui-même n'a pu avoir une copie du rapport. Comme on veut se renseigner sur l'état sanitaire des écoles, on décide de demander un rapport aux principaux.

M. Binmore, trésorier du Bureau, demande que l'exemption de taxe accordée au Grand-Tronc pour ses bâtisses de la rue McGill soit soumise et discutée devant le Bureau.

Comme il y a ambiguïté de savoir si ces propriétés sont pour —tie exemptes de taxes scolaires, on soumet la question à Mtres Greenshields et Greenshields pour opinion légale.

La Commission accorde ensuite à M. R. Wilson Smith $275,000 de débentures de la Commission, à 4½ par an rachetable le 1er janvier 1937.

M. Wilson Smith paie 99¼; cette somme doit servir à construire de nouvelles écoles.

Le Dr Barclay fait rapport à la Commission que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal se joint à eux pour demander à la législature de changer le mode de paiement des taxes collectées par la Cité. Le changement proposé est le suivant: 50% seraient payés le 1er décembre, 20% le 1er janvier, et 20% durant le mois d'avril.

Vente de Chaussures "BOSTON" DE JANVIER AU RABAIS.

Nous allons nous montrer généreux—car il y a des mois que vous payez le plein prix marqué des Chaussures Américaines de premier ordre. Cette vente que nous avons commencée n'est qu'une partie de nos projets pour notre commerce futur. Vons allez avoir le choix sur chaque paire composant notre stock à un prix équivalent pour vous à une économie d'un tiers à une demie sur le chiffre régulier. Cela vous va-t-il ? Nous n'en doutons pas—autrement comment se fait-il que cette vente, qui dure à peine depuis une semaine, a doublé le plus haut montant d'affaires que nous ayons fait en une occasion pareille pendant les 4 années d'existence de notre maison ? Nous avons la marchandise qu'il faut et nous pouvons vous l'offrir à des prix qui vous surprendront et seront l'objet de bien des conjectures pour les autres marchands de chaussures.

CHAUSSURES POUR HOMMES

Chaussures en cuir verni et bronze, style Blucher et à boutons.

Valant 3.50 et 4.00, pour

2.95

CHAUSSURES POUR HOMMES

En chevreau verni et en cuir bronze ; Blucher ou à bouton. Régulier: $5.00 pour

3.45

Chaussures pour Hommes

En chevreau verni et cuir bronze ; Blucher et à boutons. Régulier : $6.00, pour

3.95

Bottines pour Dames

Style Blucher ou à boutons. En chevreau Vici ou verni et bronze. Régulier 3.50, pour

2.40

BOTTINES DE DAMES

Bottines de Dames en Chevreau verni ou Vici et Bronze. Les plus nouveaux styles de Blucher, à lacets et à boutons. Régulier $4 pour

2.95

BOTTINES DE DAMES

Bottines en Chevreau Verni et Vici et Bronze, style Blucher ou à boutons. Toutes les plus nouvelles formes Américaines. Régulier $7 et $8, pour

4.45

BOTTINES DE DAMES

En chevreau verni, chevreau vici et bronze. Les derniers styles Blucher, à lacets et à boutons. Reg. $5 et $6 pour

3.95

Bottines pour Fillettes et Enfants

en chevreau vici et veau Box. Régulier $2.00 la paire pour

1.35

Bottines de Garconnets

En Veau Box et Chevrau Vici. Régulier $2.50, pour

1.65

Pantoufles de Soirée et de Réunion pour dames

En chevreau verni, chevreau vici, perlé et uni — une, deux ou trois lanières. Régulier $5.00. . . . . Pour **2.95**

Souliers et Pantoufles d'Intérieur

Ecoulement de tous nos souliers et pantoufles d'intérieur de dames en soie noire piquées et de fantaisie. Valeur $1.50, $2.00 et $2.50 pour

50c.

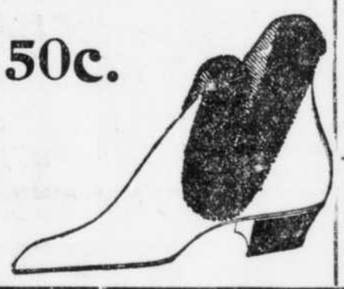

BOTTINES DE HOCKEY

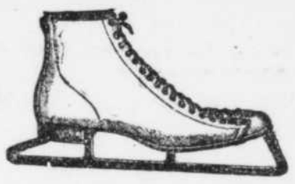

Nous avons une ligne considérable de la plus belle confection. Toutes des valeurs spéciales durant cette vente.

Chaussures pour hommes, dames et garçonnets; pas toutes les grandeurs. Rég. $2.50, **1.65**

Les magasins de chaussures les plus progressifs du Canada. Satisfaction garantie ou l'argent est remis.

THE BOSTON SHOE STORE

Coin Ste Catherine et Mansfield

Seuls vendeurs de la chaussure "Hanan" (New-York,) la plus belle chaussure américaine.

Première Règle de la Santé

Demandez à votre médecin: "Quelle est la première grande règle pour la santé"? Neuf médecins sur dix vous diront vivement: "Conservez vos intestins réguliers." Puis que vous y serez, demandez-lui une autre question : "Que pensez-vous des Pilules d'Ayer contre la constipation?" Nous nous fierons à lui. Et vous aussi? Nous n'avons pas de secret. Nous publions toutes les formules de nos remèdes.

J. C. AYER Co., Lowell, Mass.

yw

IL DEMANDE UNE ENQUETE

L'échevin Yates veut savoir le pourquoi des comptes pour les

CHEVAUX

Il admet que l'inspecteur des chaudières a droit à ses frais de transport.

LA FUMEE

La commission des incendies a eu hier une séance à laquelle ont été réglées plusieurs questions. A la demande du chef Benoit, un commis aux statistiques sera nommé au salaire de $400. Une sous-commission a été chargée de faire subir des examens aux candidats, MM. Lemieux, Germain et Emond.

Un électricien sera nommé comme aide à M. Arthur Parent, surintendant du service de l'éclairage public. Il a été décidé de demander au conseil un salaire annuel de $1,000.

Pendant la signature des mandats, l'échevin Yates fit remarquer que M. Champagne, inspecteur des bouilloires, présentait un compte pour soins de son cheval et qu'à sa connaissance, l'inspecteur n'avait pas de cheval.

M. Champagne dit que son assistant et lui avaient chacun un cheval, dont ils se servaient pendant la plus grande partie de l'année. Cependant l'hiver venu, il les avait envoyés sur sa ferme, parce qu'il leur en coûtait beaucoup plus cher de les garder et de s'en servir à la ville que de prendre les tramways ou des voitures de place. "Je fais, dit-il, 1600 inspections par année, le dimanche comme la semaine, et si, en hiver, je vais passer une heure ou deux dans une fabrique pour inspecter une chaudière, il faut bien que je fasse tenir et promener mon cheval ce qui me coûte un vingt-cinq sous, chaque fois. Quand le temps est beau et que je puis laisser mon cheval seul aux portes, je m'en sers toujours. Il faut d'ailleurs que mon assistant et moi nous ayons chacun notre cheval, car nous avons souvent à nous transporter à des grandes distances et en aussi peu de temps que possible. Le conseil a reconnu cela et m'a voté $300 pour l'entretien de mon cheval.

L'échevin Yates, admet que M. Champagne a besoin d'un moyen de transport quelconque, mais il soutient qu'il ne peut signer le mandat pour le mois de décembre dernier, à moins que le mot "horsekeep" soit changé en celui de "frais de transport". Un rapport en conséquence sera fait sur motion de l'échevin Duquette. L'échevin Yates annonce en même temps qu'il demandera au conseil de faire une enquête sur le même sujet dans tous les services.

Il a été décidé de prendre immédiatement des procédures contre tous ceux qui ne se conforment pas aux règlements sur les fumivores, après avoir averti une fois le délinquant.

L'Ecole Polytechnique a obtenu la permission d'avoir une machine à vapeur de la force de 150 chevaux, sur son terrain de la rue Saint-Denis, à condition qu'elle se serve d'anthracite.

A l'avenir le pourvoyeur de la brigade sera seul chargé des achats en petites quantités pour les casernes et, à la suggestion de l'échevin Laviolette, il le fera dans les différents quartiers où se trouvent les casernes. Autrefois ces achats étaient faits par les capitaines.

M. W. A. PRESTON

Le tribunal le déclare élu député de Thunder Bay et Rainy River.

Port Arthur, 11 — M. W. A. Preston vient d'être déclaré élu député de Thunder Bay et Rainy River. Cette cause était pendante depuis deux ans, et les frais s'élèvent à plus de $15,000.

LA LUTTE MUNICIPALE A LAPRAIRIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Laprairie, 11. — Il n'est pas encore certain qu'il y ait lutte municipale dans notre village, tant le sentiment public s'affirme en faveur d'un changement complet dans les méthodes de gouvernement municipal employées ici depuis quelques années. Deux candidatures, celles de MM. Louis Fabre et Maximilien Audette, semblent rallier la faveur publique. Les membres actuels du conseil font bien certaines tentatives pour opérer une diversion, ou plutôt un compromis, en offrant la candidature à M. Noé Poupart, l'un de leurs adversaires reconnus ; mais celui-ci repousse énergiquement cette manœuvre. Il pourrait donc très bien arriver que le village de Laprairie verrait une élection par acclamation, lundi prochain, le 14 du courant.

LE TRIBUNAL DE LA PERSECUTION

Un grand nombre de prêtres français ont été hier condamnés

A L'AMENDE

Les Chevaliers de Colomb d'Ottawa décident de "boycotter" les produits de France.

LA VOIX DE ROME

Paris, 11 — Le tribunal a rendu une ordonnance de non-lieu dans le procès intenté pour établir la validité des legs de M. Isely, un éditeur de musique, qui a laissé des sommes d'argent à trois églises pour la célébration perpétuelle des messes à son intention et à celle de ses parents. La décision de la cour dit que comme les fabriques existaient à l'époque de l'enregistrement du testament, il est nécessaire d'ajourner l'exécution des volontés du défunt jusqu'à ce que les biens des fabriques intéressées soient transférés à d'autres organisations y ayant droit.

EN CORRECTIONNELLE

L'abbé Vénal a comparu en cour de police, à Toulon, hier, sur l'accusation d'avoir célébré la messe, le 16 décembre, sans autorisation légale. L'avocat de l'accusé a allégué que les lois de 1905 et de 1881 ne s'appliquent pas au cas actuel, car la première de ces lois ne s'applique qu'aux endroits où des associations ont été formées, et la seconde exige que la preuve soit faite que le prévenu a organisé la réunion, invitant le public à y assister. Le juge a acquitté M. l'abbé Vénal.

A Limoges, onze prêtres ont été condamnés à 20 centins d'amende. A Château d'Un, cinq abbés ont subi le même sort, et trois autres à Moulins. Ces derniers ont l'intention d'en appeler à la cour de Cassation.

UN ORDRE DU PAPE

Rome, 11 — Le cardinal Merry del Val a donné instruction à Mgr Lorenzelli, autrefois nonce papal à Paris, d'avoir à abandonner sa poursuite en libelle contre la "Petite République", à moins que les intérêts du Saint-Siège n'y soient directement en jeu.

LA FRANCE "BOYCOTTEE"

Ottawa, 11 — Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Ottawa No 485, de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

"Attendu que les actes du gouvernement français pour mettre en force les lois de séparation récemment passées contre l'Eglise Catholique exigent que des mesures drastiques soient prises par les sociétés catholiques en général afin de protester solennellement contre ce gouvernement et la manière dont il persécute l'Eglise en France;

"Attendu, que dans l'opinion de ce conseil, un des moyens les plus effectifs pour amener ce gouvernement persécuteur à réaliser sa folie, est pour les cathoiiques de ce pays, de "boycotter" tous les produits français.

"Il est résolu que les membres de ce conseil s'engagent eux et leurs familles de s'abstenir d'acheter toutes marchandises de provenance française et ce, jusqu'à ce que le dit gouvernement ait rendu à l'Eglise sa pleine liberté et ses biens; que de plus, les dits membres s'engagent à faire tout en leur possible pour induire les autres à faire comme eux."

LE VIEUX QUEBEC

Québec, 11. — Les chasseurs de Salaberry de Québec, ont échangé les dépêches suivantes avec le Cardinal Merry Del Val, secrétaire d'Etat du Saint-Siège.

Québec, 8 janvier, 1907.

Cardinal Merry Del Val, Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, Rome, Italie.

"Chasseurs Salaberry, (Jeunes Gens Catholiques Canadiens), garde militaire sous drapeau Carillon-Sacré-Coeur, vous prient de présenter à Sa Sainteté, expression de sympathies dans les épreuves que traverse l'Eglise."

Au nom de tous,

LOUIS SAVARD,
Président.

Saint-Sauveur, Québec, Canada.

Rome, 9 janvier, 1907.

Louis Savard, Président, Chasseurs Salaberry, Saint-Sauveur, Québec, Canada.

"Saint-Père vous remercie du filial témoignage de vénération et d'amour et accorde de tout coeur, la bénédiction apostolique à vous et à vos collègues."

"Cardinal MERRY DEL VAL."

JUSTE CRITIQUE

Paris, 10 — Le parlement a repris ses séances ; mais en raison du fait que la plupart de ses membres étaient absents, la chambre des députés s'est ajournée sans élire son nouveau président. Il y a cependant peu de doute que M. Brisson, l'ancien président, ne soit réélu.

M. Passy, député des Andelys (Eure) et doyen de la chambre, a présidé la première séance. En sa qualité de membre de l'opposition, il a critiqué le gouvernement de ce qu'il a résolu de supprimer les mots : "Dieu protège la France" sur les pièces de monnaie.

Il a ajouté qu'en raison des relations intimes qui existent entre les nations, cette tentative pour supprimer le nom et l'idée de Dieu ne pouvait qu'échouer, à moins que cette suppression ne soit universellement résolue, car la rupture d'un lien de solidarité internationale était une erreur politique.

Dites "Non" au marchand qui vous offre une imitation de Salsepareille de Hood. Exigez celle de Hood. (4)

TRISTE PROMENADE

Un citoyen d'Ontario meurt subitement à Rigaud.

Un nommé Johnny Mallette, de Wondover, Ont., qui était en promenade chez son parent, M. Cadieux, de Rigaud, est mort subitement mercredi. Le défunt était âgé de 62 ans et il souffrait depuis longtemps de rhumatisme inflammatoire. Le coroner McMahon s'est rendu sur les lieux et a disposé du corps sans convoquer de jury.

Los Angeles, Cal., 11—On annonce que 4 ou 5 personnes ont perdu la vie dans la tempête qui a dévasté le sud de la Californie, depuis quatre jours. Plusieurs trains de chemins de fer sont bloqués sur leurs voies.

UNE MORT TRAGIQUE

Une femme qui accompagnait le corps de son mari, de Chicago à Baltimore, succombe à l'épuisement.

Chicago, Ill., 11 — Mme Edwin H. Smith, de Denver, Col., est morte subitement, à la gare Union, après avoir été transportée du convoi dans la salle aux bagages où se trouvait le corps de son mari. Le voyage que Mme Smith a dû faire pour ramener la dépouille de son mari qu'elle voulait faire inhumer à Baltimore l'avait complètement épuisée. Le train qui se rendra à Baltimore aura maintenant deux cercueils au lieu d'un à transporter. Le père de la défunte, feu J. E. Hurat, était l'un des citoyens les plus influents du Maryland.

SI BEBE fait ses dents employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

TENTATIVE DE SUICIDE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Peterboro, Ont., 11 — Adolphe Dion, du township Smith, a tenté de se suicider hier en se pendant à une des poutres de sa grange. Sa femme et un domestique sont arrivés juste à temps pour défaire le noeud fatal, le malheureux était à la veille de rendre l'âme.

Son état est cependant considéré comme très critique.

EBOUILLANTE A MORT

Montgomery, 11 — Henri Richard, âgé de 18 ans, employé à la manufacture Blair Veneer, qui s'est ébouillanté à mort en tombant dans une cuve d'eau bouillante, a succombé à ses blessures.

MEURTRE ET SUICIDE

Manchester, N. H., 11 — Joseph Blanchette, de Golfstown, après avoir tiré sa femme, s'est brûlé la cervelle, hier après-midi, à Riverdale. Sa femme refusait de demeurer avec lui.

FETE INTIME A LOUISEVILLE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Louiseville, 11. — Une brillante réunion d'amis a eu lieu mardi soir, à Louiseville, chez M. J. A. Clément, à l'occasion du 14e anniversaire de naissance de sa petite-fille, Mlle Alice Duhamel. De nombreux et riches cadeaux lui ont été présentés en cette circonstance. A minuit, un succulent réveillon fut servi : tout était des plus délicieux. Les jeunes filles, dans leurs magnifiques toilettes blanches, paraissaient des plus charmantes. A une heure très avancée, les gracieuses visiteuses se sont retirées enchantées de l'accueil dont elles avaient été l'objet. Parmi les personnes présentes, mentionnons, Mlles M. Anna Paille, M. Louise Caron, Régina Damphousse, Elmira Lupien, Gratia Lupien, Régina Clément, Rébecca Clément, Jeanne Gagnon, Léontine Giguère, Corinne Caron, Ada Giguère, Béatrice Veillette, Lucie Duhamel.

LA NAZALINE CRETIEN-ZAUGG, la première application désobstrue les fosses nasales, et facilite les secrétions de l'arrière-gorge. De cet effet, vos maux de tête, votre oppression, votre inaptitude au travail disparaîtront. 54-n

Tous les jours on peut voir des centaines de clients satisfaits acheter à cette vente une, deux et trois paires de chaussures. POURQUOI ?

Tout simplement parce qu'ils ont là une splendide occasion de se procurer des chaussures, les meilleures que l'on puisse fabriquer, à la moitié des prix primitifs.

RAPPELEZ-VOUS que l'assortiment que nous offrons, bien qu'un peu endommagé par l'eau, il est très difficile de s'en apercevoir, est semblable à celui de n'importe quel magasin de chaussures du pays. La garantie de la bonne qualité des chaussures Paterson est donnée avec chaque paire, qu'elles aient SOUFFERT DU FEU OU NON.

SI VOUS ETES SAGE

vous viendrez immédiatement voir par vous-même les splendides occasions qui vous sont offertes dans la

Ouvert tous les Jours de 9 a. m. à 10 p. m. pour l'accommodation de tout le monde.

GRANDE VENTE DE PATTERSON POUR CAUSE D'INCENDIE

N'oubliez pas que ce n'est pas une vente de REBUTS et que nous ne donnons pas nos marchandises, mais si vous voulez des marchandises pour tous usages, pour vous, votre épouse et vos enfants, vous économiserez de l'argent en profitant de cette vente.

CHAUSSURES QUI AVANT LE FEU SE VENDAIENT $6.50 } Maintenant $3.00

Toutes les autres lignes sont réduites en proportion. C'est pourquoi venez de bonne heure.

JAS. PATTERSON, 289 Rue Notre-Dame Ouest
PRES McGILL X

$30,000.00

d'Habillements et Pardessus Confectionnés par nos Propres Tailleurs, Sacrifiés absolument Sans Réserve

Notre GRANDE VENTE, commencée avant le Jour de l'An, se continuera SAMEDI, LE 12, A 9 A.M.

Que tous ceux qui n'en ont pas encore profité, se hâtent !

Des Milliers et des Milliers de Personnes ont déjà bénéficié des AVANTAGES EXTRAORDINAIRES que nous offrons.--Venez tout de suite.

285 Habillements pour hommes, valant de $7 à $10.00. Pour 3.88
278 Habillements pour hommes, valant de $10 à 12.00. Pour 4.98
200 Habillements pour hommes, valant de $14 à $16.00. Pour 6.45
Nos plus beaux habillements de $20 à $22. Pour 10.95

PARDESSUS—300 bons pardessus, valant $7 à $10.00. Pour 3.75
208 bons pardessus, valant de $12 à $15. Pour ... 5.45
Nos plus beaux pardessus de $20 à $22. Pour .. 12.45
TRES SPECIAL : PANTALONS — Pantalons valant $1.50. Pour 69c
200 Pantalons valant $1.50 à $2.00. Pour 89c
Bons Pantalons pour 1.29

Bons Pantalons pour 1.98
Bons Pantalons pour 2.45

HABILLEMENTS ET PARDESSUS POUR GARCONS

189 Habillements valant $5.00 pour 1.98
108 Habillements valant $1.25 à $1.50 pour 60c
76 Habillements valant $2.50 à $3.00 pour 1.45
122 Pardessus valant $5.00 à $7.00 pour 2.75

J. M. BEAUCHAMP, 782-786 RUE STE CATHERINE EST
ENTRE LES RUES PANET ET PLESSIS

SPECIAL: Tout acheteur pour une valeur de $10 et plus aura droit au choix soit à un pantalon ou à un habillement d'enfant. Qu'on ne l'oublie pas.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BEAUGRAND — A Montréal, le 6 janvier 1907, l'épouse de M. Frédéric Beaugrand, un fils, baptisé Jean-Marie-Frédéric-Gérald.

Parrain et marraine, M. et Mme docteur J. M. Pellerin.

DUVAL—A Montréal, le 8 janvier, 1907, au No 1901 rue Boulevard Saint-Laurent, l'épouse de M. J. A. Duval, hôtelier, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Rosalma.

Parrain et marraine, M. Wilfrid Gendreau et Mlle Rosalma Duval, oncle et tante de l'enfant.

DESJARDINS — A Montréal, le 10 janvier, 1907, au No 40 avenue Forgues, l'épouse de M. Albondeus Desjardins, deux fils, baptisés Albondeus-Armand-Joseph et Charlemagne-Joseph-Adélard.

Parrains et marraines, M. et Mme R. Latour et M. et Mme A. Desjardins, grands-parents de l'enfant.

LOISEAU — En cette ville, le 8 janvier, l'épouse de M. J. E. A. Loiseau, 610 Parc Lafontaine, une fille, Marie-Alice-Blanche.

PAYETTE — A Montréal, le 4 janvier 1907, au No 161 rue Boyer, l'épouse de M. Albert Payette, manufacturier, un garçon, baptisé Joseph-Sarto-Girard-Arthur.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur DesRoches de la maison Lalonde et DesRoches, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BOUCHARD — A Chicoutimi, Qué., le 26 décembre, 1906, à l'âge de 53 ans, Pierre Bouchard, époux de Rosalie Tremblay.

BILODEAU — A Saint-Joseph de Lévis, le 10 du courant, à l'âge de 18 ans, François Bilodeau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Jean, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 30 ans, Marie-Ange-Germani, épouse de X. Bourque, pharmacien.

Les funérailles auront lieu samedi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira du No 169 rue Elgin, à 6¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là à la gare Bonaventure, pour Sorel, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE—A Saint-Urbain de Chateauguay, le 9 du courant, à l'âge de 3 ans, 5 mois, Lucienne, enfant de J. A. Doré, marchand épicier de Montréal, No 3120 rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde.

Les funérailles ont eu lieu le 10 du courant, à Saint-Urbain.

DEGROSBOIS — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 11 ans, 8 mois, Arthur Boucher DeGrosbois, fils de feu Thomas Boucher DeGrosbois.

Les funérailles auront lieu le 12 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 549 rue Saint-André, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAILY — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 86 ans, 5 mois, Mme Sophranie Guillet, épouse en 1ère noce de feu France Beauvais, et en seconde, de feu John Daily.

Les funérailles auront lieu samedi, le 12 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de Mme John Kelly, No 61 ruelle Saint-Hippolyte, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACKAY — En cette ville, le 10 janvier 1907, Louis-René-Andrew-Panneau Mackay, âgé de deux ans et six jours, enfant du lieutenant-colonel F. S. Mackay.

Funérailles de la résidence de son père, No 275 rue Saint-Denis, à 2.30 heures p. m., samedi le 12 du courant. 58—2

MOQUIN — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 58 ans et 6 mois, Hubert Moquin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 36 rue Turgeon, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Henri et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSE — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de de 1 an et 13 jours, Marie-Blanche, enfant bien-aimée de Ovide Rose. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira de demeure de son père, No 115 rue Panet, heures, pour se rendre au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture. arents et amis sont priés d'y assister autre invitation.

ANSFACON — En cette ville, le 9 du ant, à l'âge de 71 ans et 3 mois, Marite Vaillant, épouse de Pierre Sans-

funérailles auront lieu samedi, le 12 urant. Le convoi funèbre partira de eure, 673 Champlain, à 6¾ heures, rendre à l'église du Sacré-Cœur, au cimetière de la Côte des Neiges, la sépulture.

nts et amis sont priés d'y a er autre invitation. 57

T-LOUIS — En cette ville, le 9 du à l'âge de 42 ans, Adélina Hétu, de Louis P. Saint-Louis, huissier.

funérailles auront lieu samedi, le 12 rant. Le convoi funèbre partira de la re de son époux, No 582 rue Plessis, heures, pour sa rendre à l'église du ré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 57-2

THOUIN — A Saint-Césaire, le 6 du courant, à l'âge de 85 ans et 9 mois, Julien Thouin, père de Mme Ls. Frégeau, de Waterbury Conn., et de Mme H. Rabeau, de Lachine.

Les funérailles ont eu lieu le 9 du courant, à Saint-Césaire.

Parents et amis, priez pour lui.

THEMENS — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 3 mois et 10 jours, Marie-Annette-Georgette-Lucienne, enfant de F. Thémens, 1080 Cadieux.

Funérailles privées.

LE SEL de TABLE WINDSOR pour l'usage de la table ou de la famille, est le sel qui donne toujours satisfaction. Absolument pur et ne prenant jamais en pains. (69)

Qualité toujours la même. Le pain de CUNNINGHAM (21)

VOLEURS CONDAMNES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 11 — Deux étrangers employés à la pulperie de la compagnie McLaren, nommé Marcel D. Beaudin et Alphonse Blouin, qui tous deux, disant venir de Montréal, ont été traduits ce matin devant le coroner Beaudry, sous l'accusation d'avoir volé chacun une paire de chaussures à leur compagnon de travail. Ils ont plaidé coupables et ont été condamnés à un mois de prison aux travaux forcés. Ils ont été conduits à Hull par le train du midi en compagnie de l'huissier J. C. Cummings. Blouin est un jeune français arrivé de France depuis dix mois. Le deux coupables ont été arrêtés à Masson, au moment où ils se préparaient à prendre le train du soir pour Ottawa ; c'est le chef Kiernan qui a fait l'arrestation.

CLUB BELCOURT D'OTTAWA

Le club Belcourt, d'Ottawa, reprendra ses séances politiques hebdomadaires, lundi prochain, le 14 de ce mois, à huit heures du soir, après une relâche de trois semaines.

M. Jos. Demers, député de Saint-Jean, sera l'orateur de la soirée. Cette assemblée se tiendra à la salle des Forestiers, 374½ rue Sussex, Ottawa. Tous sont cordialement invités à venir applaudir l'éloquent député de Saint-Jean.

Le Parlement Fédéral

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 11 — Tel que prévu et annoncé hier dans "La Presse", la journée d'hier a été presque exclusivement consacrée à la discussion sur le tarif. C'était un jour du gouvernement et le ministre des finances en a profité pour faire part à la Chambre de quelques changements purement "cléricaux" au nouveau tarif, et de ses vues sur le fonctionnement de la "Dumping Clause" du tarif, pour laquelle on n'a pas encore découvert une traduction convenable mais qui signifie le déversement de la surproduction des pays étrangers en Canada. Il a été particulièrement question de l'entrée du fil à lier. Le débat a été sec et aride, et les membres de l'opposition se sont contentés de critiquer le gouvernement parce que le nouveau tarif ne place pas le fil à lier dans la classe appelée "Dumping Clause". Les oppositionnistes ont réclamé une plus grande protection pour les fabricants canadiens de fil à lier. Quelques députés ministériels ont fait remarquer aux oppositionnistes que leurs critiques n'offrent rien de bon pour la classe agricole.

La discussion s'est prolongée la plus grande partie de l'après-midi et une partie de la soirée. Il serait assez difficile d'en faire une analyse, car sous le prétexte de causer du tarif, certains députés ont introduit dans le débat des questions générales.

L'honorable M. Paterson, ministre des Douanes, a présenté hier une demi-douzaine de requêtes en faveur de l'abolition des primes sur le fer et l'acier canadien.

Nos lecteurs connaissent la politique du gouvernement sur cette question, et il est à peu près certain que les requêtes favorables à un changement seront mises au panier, avec tant d'autres.

× × ×

En réponse à une interpellation du chef de l'opposition, le premier ministre a déclaré que les rapports départementaux qui n'ont pas encore été déposés devant la chambre, le seront dans quelques jours. Tous ces rapports sont depuis longtemps entre les mains de l'imprimeur du Roi et le seul retard dans leur production est causé par le surcroit de travail à l'imprimerie nationale.

Le premier ministre a aussi informé le chef de l'opposition qu'aucune nouvelle n'a été reçue directement de l'hon. M. Hyman depuis trois ou quatre semaines et que, d'après ce qu'en disent ses proches parents, l'état de sa santé est loin d'être satisfaisant. En attendant, le président de la chambre n'a pu accepter la résignation de M. Hyman, à cause de l'erreur de plume qui s'y était glissée, et le premier ministre n'a pas non plus accepté sa résignation comme ministre des travaux publics.

M. Lancaster s'est plaint de ce que son bill, concernant la vitesse des convois de chemins de fer aux traverses et croisées, est resté sur la corniche depuis qu'il a subi sa deuxième lecture, soit depuis le commencement de la session. Le premier ministre a rassuré le député de Niagara, en lui disant que son bille suivra le cours ordinaire, en temps opportun. M. Lancaster se rappelle avec chagrin que ce même bill a déjà été victime du massacre des innocents, chaque session, depuis 3 ou 4 sessions.

× × ×

Une délégation d'une centaine de citoyens s'est rendue, à midi, auprès de Sir Frederick Borden, ministre de la milice, pour lui demander de construire à Ottawa une nouvelle salle d'exercices militaires. L'édifice actuel est devenu trop petit et ne répond plus aux nécessités du service.

Sir Frederick Borden a répondu qu'il étudiait lui-même la question depuis quelque temps, et qu'il soumettrait la demande de la délégation à ses collègues.

Les délégués ont été présentés par M. Stewart, député d'Ottawa. Ce dernier était accompagné de MM. May et McDougall, députés provinciaux d'Ottawa, de MM. Cameron, P. Ross, Chamberlain, etc.

Sir Frederick a reçu les délégués accompagné du colonel Hodgins.

× × ×

Tel que brièvement annoncé hier, M. le Dr Desjardins, député de Terrebonne, a obtenu quelques informations du ministre de l'agriculture concernant notre commerce du beurre et du fromage sur les marchés locaux et étrangers. Ces chiffres se trouvent dans les rapports annuels du département, excepté ceux de l'an dernier, qui sont 215,916,157 lbs, formant un total de $24,441,664 pour le fromage exporté et de 34,081,142 lbs de beurre, formant un montant de $7,086,019. Il n'y a pas de statistiques pour obtenir la consommation annuelle du fromage et du beurre en Canada, mais les experts évaluent cette consommation à 60 lbs de fromage par tête, par an.

Le député de Terrebonne n'a demandé ces renseignements que pour servir de base à une résolution qu'il soumettra sous peu à la chambre demandant que les produits de l'industrie laitière qui figurent pour quelque trente millions de piastres par année dans nos exportations, soient classés absolument comme les sucre et sirop d'érable, les fruits, etc., qui figurent pour beaucoup moins dans notre commerce avec l'étranger. Le but visé par M. le Dr Desjardins est de faire disparaître entièrement de la pratique, l'appellation malheureuse de — "French cheese" — fromage français, sur le marché anglais, alors que le fromage de la province de Québec, qui est d'aussi bonne qualité que celui de l'Ontario se vend meilleur marché. Nul doute que ce projet sera endossé par la société de l'industrie laitière de Québec, à sa prochaine réunion qui doit être tenue à Saint-Hyacinthe, le 21 du courant.

M. Eugène Paquet, député de l'Islet, parle des droits de douane, qu'il ne trouve pas assez élevés, pour ce qui concerne certains produits importés des pays étrangers. Les cultivateurs de son comté demandent une augmentation de droits sur les produits agricoles importés. L'orateur cite une partie du mémoire adressé, à ce sujet, par son collègue à la législature de Québec, M. J. E. Caron, à la Commission du tarif. Dans l'Islet, on voudrait un tarif plus élevé, dit le mémoire, sur tous les produits de la ferme, et une diminution du tarif sur les articles de consommation générale. Enfin, le mémoire de M. Caron cite les articles qui devraient être admis en franchise : Vert de Paris, engrais chimiques, etc. L'orateur croit que la révision du tarif dans le sens qu'il indique donnerait une puissante impulsion aux affaires, à la campagne.

M. Paquet cite de nombreux chiffres pour démontrer que la population du comté de l'Islet a diminué au lieu d'augmenter, et cela démontre qu'il existe un certain malaise. Certes, la population agricole de notre région a absolument besoin d'une augmentation de protection. Nos cultivateurs ne gémissent pas dans la détresse, mais ils ne jouissent pas de la prospérité que l'on observe dans les Cantons de l'Est, dans la Vallée de la Rivière Richelieu, et dans l'Ouest Canadien.

Sans doute, ils agrandissent leurs fermes et améliorent leurs maisons, mais chaque année, plusieurs d'entre eux, dans toutes nos paroisses, se croient obligés d'émigrer aux Etats-Unis.

Je remercie le gouvernement cependant d'avoir tenu compte des réclamations de la classe agricole, et d'avoir, généralement, protégé nos cultivateurs, en modifiant l'ancien tarif.

Au sujet des abeilles, j'ai pris les renseignements des citoyens très éclairés, Monsieur Auguste Dupuis, du village des Aunais. Voici son opinion sur ce point : "C'est bien de laisser entrer les abeilles—matière première—en franchise, car il faut favoriser cette industrie et la généraliser.

L'orateur termine en exprimant l'espoir que le gouvernement viendra en aide aux cultivateurs des comtés de Kamouraska, l'Islet et Montmagny en remaniant le tarif dans le sens qu'ils désirent.

BLAISE.

FRACTURE DU CRANE

Un malheureux ouvrier est mourant à l'hôpital Notre-Dame.

Un accident qui coûtera probablement la vie d'un homme s'est produit hier après-midi, à l'angle des rues Ontario et Aylwin, alors qu'un ouvrier nommé Emilien Gauthier a eu le crâne fracturé par la chute d'une pierre.

M. Gauthier est âgé de 33 ans, et hier après-midi, il était employé avec deux de ses frères, aux travaux de construction de cet immeuble dont son père dirige l'entreprise.

Au moment où il était occupé à la manoeuvre d'une grue, une poutre sur laquelle se trouvait une lourde pierre, fut heurtée par un câble; elle fut lancée dans le vide, et dans sa chute, frappa le malheureux ouvrier à la tête, lui infligeant une fracture du crâne.

Le blessé fut transporté dans un état très grave à l'hôpital Notre-Dame, où il subit une dangereuse opération. Emilien Gauthier est père de quatre enfants.

LE CANADA DE L'AVENIR

Londres, 11. — Le "Times" dit, dans un article sur le Nord-Ouest canadien, que les jeunes gens du Canada vivront assez longtemps pour voir leur pays devenu plus populeux que la mère-patrie.

LE BUDGET NIPPON

Tokio (Japon), 11. — Certains détails du budget de 1907-8 ont été rendus publics hier. Un item de $50,000,000 est affecté aux dépenses de l'armée. Cet item comprend la création de quatre nouvelles divisions. $40,000,000 sont affectés à la marine, dont $5,500,000 pour augmenter l'efficacité du service. Le département des communications exigera un emprunt domestique de $15,000,000.

Le commerce étranger du Japon, pour l'année 1906, est sans précédent et atteint le chiffre énorme de $420,000,000. On estime que les dépenses de l'année, qui seront de $305,500,000, seront balancés par les recettes. La perspective financière du pays est regardée comme étant très encourageante.

MORDU PAR UN ANIMAL

Venzie Beeton, âgé de cinquante ans, demeurant au No 5 de l'avenue Bellington, à Outremont, a été mordu à la cuisse par un pourceau qu'il soignait, hier soir, vers 6 heures 30. Le blessé a été transporté à l'hôpital Royal Victoria.

UN EX-FORCAT CONDAMNE

Le nommé John Atkinson, accusé de vol avec effraction sur la personne de M. Michael Rafferty de la rue Hermine a été trouvé coupable en cour de police ce matin, et condamné à six mois de prison, par le juge Choquet.

Atkinson a déjà passé cinq ans au pénitencier pour un délit semblable et il est considéré comme un être dangereux.

Le Gin Croix Rouge

facilite la digestion.

MORT D'UN PRELAT

Les dépêches nous annoncent ce matin la mort de Monséigneur Georges Montgomery, archevêque titulaire d'Osimo et coadjuteur de Monseigneur l'archevêque de San Francisco.

Le prélat a succombé à la suite

Sa Grandeur Monseigneur Georges Montgomery, archevêque titulaire d'O'Simo et coadjuteur de Monseigneur l'archevêque de San Francisco.

d'une opération qu'il venait de subir On avait cru pourtant que Sa Grandeur aurait la force de supporter cette épreuve, mais la mort impitoyable l'a emporté au grand regret de son entourage qui professait à son égard un véritable culte de vénération. Il était coadjuteur de San Francisco depuis 1903, ayant été précédemment évêque de Tumi, puis de Los Angeles.

AU BOULEVARD SAINT-PAUL

Plus de cinq cents personnes se sont réunis mercredi soir dans le soubassement de l'église, pour entendre discuter les questions municipales du Boulevard Saint-Paul.

MM. J. U. Emard et Jos. Charruau, les candidats municipaux ont fait la discussion avec MM. Charbonneau et Charland, leurs adversaires.

M. Emard a critiqué le contrat de l'éclairage accordé dernièrement par le conseil à M. L. J. Marchand du Boulevard Saint-Paul. Il a aussi passé en revue les divers actes d'administration du Conseil actuel, et a demandé aux électeurs de le supporter dans la présente lutte, afin de combattre cette administration.

M. Placide Laframboise, le leader du Conseil lui a donné la réplique et s'est appliqué à montrer que M. Emard recherchait plutôt les intérêts de la compagnie qu'il représente, que les intérêts des électeurs de la Municipalité.

L'honorable M. Ouimet, M. Arthur Ecrément, M. Homer Goyette, MM. Charbonneau, Charland et Charruau ont successivement adressé la parole.

Les électeurs ont ensuite été invités à une seconde assemblée contradictoires qui aura lieu vendredi soir. Les mêmes orateurs y prendront la parole.

HEUREUSE INNOVATION

L'hon. juge Curran opère un changement pour la distribution des causes, pour venir en aide aux avocats.

Bonne nouvelle pour les avocats : L'hon. juge Curran, qui préside actuellement la distribution des causes à la salle d'audience No 24, a déclaré qu'à l'avenir la distribution des causes se ferait le matin, de 10.15 à 11.15 heures, et l'après-midi, de 2 heures à 3.30 heures.

En dehors de ces heures, aucune cause ne sera référée, de façon à ne pas faire perdre de temps inutilement aux avocats qui jusqu'aujourd'hui devaient attendre tout le jour au palais de justice pour attendre l'heure éventuelle où leur cause pourrait être appelée. Cette heureuse innovation est, va sans dire, bien vue du Barreau.

GREVE D'AVOCATS

Rome, 11. — Bon nombre d'avocats se sont réunis hier et ont décidé de protester contre les réformes légales projetées par signor Gallo, ministre de la justice et de se mettre en grève jusqu'à ce que le projet soit retiré.

LE MAGASIN RENOMME POUR SES PRIX ET SON BON SERVICE.

HAMILTON

583 à 587 RUE SAINTE-CATHERINE-OUEST, Entre Drummond et de la Montagne.

VENTE DE JANVIER POUR ECOULER

Nous croyons avoir plus que rempli les promesses faites au commencement de cette vente, que tous nos jours de ventes seraient aussi attrayants que le premier. Pour demain —

Une Grande Vente d'Ecoulement de Manteaux d'Hiver pesants pour Dames

Comportant les vêtements de la meilleure valeur de la saison.

Ils sont en tweed écossais pesant de la meilleure qualité, à jolis effets à carreaux, de la longueur populaire ¾, 46 et 48 pouces, confectionnés à la perfection. Le dos est nouveau et très ample, collet tailleur piqué, en velours ou uni, avec ou sans poignets; des vêtements élégants, tombant à la perfection qui, plus tôt dans la saison, se vendaient très bien jusqu'à $18.00. Pour les écouler, samedi. $9.98

SAMEDI—un Ecoulement de Rubans unis et de Fantaisie, à 25c

Au moins 500 pièces de nos rubans de Dresde de fantaisie, taffetas et Duchesse, de couleur unie, de nuances et de numéros dessassortis, dessins à fleurs, à raies et à pois polka, 4½, 5 et 5½ pouces de large, vendus antérieurement jusqu'à 50 la verge.

SAMEDI—un Ecoulement de Gants longs pour Dames, à $1.25

20 pouces de long, suède et glacés, gris, tan, brun, castor et noire, gants qui se vendaient autérieurement $1.75 et $2.00. Tous les points de 5¾ à 7 dans le lot, mais pas tous les points de chaque nuance.

Un Ecoulement de Reefers et Pardessus de Garçonnets

Nous avons pris l'habitude d'offrir tous les samedis, des vêtements de garçonnets à réductions. Les lignes qui seront offertes en vente demain sont particulièrement attrayantes, en ce sens que ce sont des choses dont les petits garçons ont besoin présentement.

REEFERS EN DRAP POILU BLEU PESANT doublés partout de bon tweed chaud, avec haut collet-tempête, boutons unis ou en cuivre pour garçonnets. Rég. $4.50. Samedi. . . . $3.39

Pardessus de gros tissu à carreaux, coutures tuyautées rouges, capuchon et épaulettes doublés et garnis de flanelle rouge, pour garçonnets. Valant jusqu'à $5.00. Samedi. . . $3.39

Pardessus en tweed pesant, toutes grandeurs, pour garçonnet, valant jusqu'à $7.00. . . . . $4.75

Chapeaux Garnis pour Dames à Antérieurement $7, $8 et $10. $2.50

Seulement 15 en tout, constituant tous de superbes créations en fait de modes ; garnis d'ailes, d'aigrettes et d'ornements. Tous aussi frais et aussi pimpants que lorsqu'il's sont sortis pour la première fois de nos ateliers.

MITAINES ET GANTS DOUBLES A Valant jusqu'à $1.25 la paire. 69c

C'est là le reste de notre stock de gants en mocha et en chevreau pour dames et hommes, et de gants doublés en laine ; il y en a d'unis, d'autres avec poignets en fourrure. Tous les points au choix. Couleurs: tan et brun.

VENTE DE CHAUSSURES DE SAMEDI

Bottines à boutons et à lacets en chevreau verni, de $3.50, pour dames, semelles à trépointe Goodyear. Spécial pour samedi à $2.45

Pantoufles pour dames, de $2.50 à $3.50, en chevreau et en cuir verni, convenables pour toilette et soirée. Spécial pour samedi $1.95

Bottines de hockey pour hommes et garçonnets. Régulier $2.00 à $3.00. Samedi $1.45

Bottines à lacets, style Blucher, en veau Box, de $2.50, pour garçonnets. Points: 1 à 5½. Samedi $1.75

Offres Spéciales pour le commencement de la matinée, Samedi, de 8 à 10 heures.

50c—Claques de fillettes. Points : 13½ et 1½.
70c — Claques de garçonnets. 3 et 3½.
50c — Pantoufles en feutre pour enfants, 6 à 10. **25c**

Claques-tempête de 75c, pour dames. Points : 2½ à 4½ seulement, **49c**

$2.00 — Pardessus à 1 et 2 boucles, pour garçonnets. Points 1 à 6.
$1.50 — Pardessus à deux boucles pour fillettes. Points 10, 12 et 2. **$1.25**

SPECIAL SAMEDI AU SOUS-SOL — *100 réveille-matin Américains en nickel, bons chronomètres, à chacun* **55 Cents.**

La Cie Hamilton, 583 à 587 RUE STE CATHERINE OUEST Entre Drummond et de la Montagne.

ASSISTEZ A NOTRE

Première Grande Vente de Janvier

LES 11, 12 ET 14

Réductions Extraordinaires dans les Jupes, Blouses, Costumes, Manteaux, Etc.

Fourrures à Moitié Prix !

4 MAGASINS
305 Notre Dame Ouest.
197 Boulevard St Laurent.

Avis! Avis!

Le trottoir et la rue encombrés depuis le grand incendie de la rue Notre-Dame, près McGill, sont déblayes depuis hier soir. notre clientèle pourra maintenant se rendre sans encombre ni danger, à notre Succursale 307 rue Notre-Dame Ouest.

4 MAGASINS
621 Ste Catherine Est.
423 Ste Catherine Ouest.

LE CANAL LACHINE

La location de l'énergie hydraulique devrait être révisée.

Ottawa, 11 — Après le rapport de MM. A. Brunet et J. M. Duff, de Montréal, sur la location de l'énergie hydraulique du canal Lachine (rapport présenté au gouvernement) il faudrait augmenter les taux la location à $20 du cheval-vapeur au bassin No 2 et aux écluses Saint-Gabriel, et à $18 à la Ville Saint-Paul, en plus du loyer des terrains. Les locataires d'énergie hydraulique prennent plus d'eau qu'ils n'en devraient prendre, à part la meunerie O'Gilvie.

Le canal peut fournir 6,700 chevaux-vapeur. Il y a plusieurs locataires de terrains aux deux extrémités du canal, qui ne paient pas de loyer. Il faudrait faire un arpentage afin de définir les titres de chacun à l'occupation de tel ou tel territoire.

LA BANQUE "DOMINION"

Les directeurs de la banque "Dominion", dont nous avons une succursale des plus prospères à Montréal, viennent de soumettre à la considération des actionnaires de cette importante institution financière, un état complet et détaillé des opérations pour l'année finissant le 31 décembre 1906.

D'après les chiffres qui y sont mentionnés, l'année écoulée a été l'une des plus profitables dont fassent mention les annales de cette banque.

Les profits nets de l'année sur le capital payé équivalent à 18 pour cent, ce qui permettra d'ajouter la somme de $400,000 au fonds de réserve, dont le total excède actuellement, $1,000,000.

Le total des dépôts à ce jour représente le joli montant de $37,000,000.

Les recettes générales ont été de $16,000,000, dont $9,000,000, en argent comptant.

L'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, qui prend si rapidement sa place, parmi les meilleures institutions financières du pays, se tiendra aux bureaux généraux, à Toronto, le 30 janvier courant.

LES TRAINS ELECTRIQUES

Une dépêche de Vancouver assure que le Pacifique doit commencer les travaux de construction, sur l'embranchement de New-Westminster à Eburne C.A., dès que le temps le permettra. La compagnie électrique de la colombie anglaise (B.C.E.R.) fournira l'énergie tout comme pour l'embranchement de l'Ile Lulu. Les gens qui demeurèrent à New Westminster et Vancouver commencent déjà à se chercher des terrains pour y établir leur domicile. Un service d'une demie-heure sera donné entre les deux villes.

La B.C.E.R., a commencé ses travaux sur la ligne Chilliwack qu'on doit ouvrir en avril prochain.

TEMPÉRATURE

Beau et froid Aujourd'huiet Demain.

MAGISTRATURE

Nous croyons savoir que le successeur de feu l'honorable juge Madore à St-Hyacinthe ne sera pas nommé maintenant.

EN CONVALESCENCE

Une dépêche particulière reçue ce matin de Régina, nous apprend que notre confrère l'honorable Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan et directeur-propriétaire du "Leader" de Régina, est maintenant en pleine convalescence.

LA POPULATION DE LA FRANCE

Le recensement de la population en France établit que le nombre des habitants est de 39,252,267, soit seulement 290,322 en augmentation sur le recensement de 1901.

VISITE D'UN CONFRERE

M. R. L. Richardson, ex-député de Lisgar, aux Communes, et propriétaire de la "Tribune", de Winnipeg, était en ville hier et nous a fait le plaisir d'une visite à nos bureaux.

LE BI-CENTENAIRE DE FRANKLIN

Une médaille d'or a été offerte au gouvernement français par les Etats-Unis en commémoration du deux-centième anniversaire de la naissance de Benjamin Franklin. Elle sera placée dans une vitrine au centre de la salle d'honneur du musée des médailles à Paris, entourée des médailles de Washington, Lafayette et autres souvenirs de la Révolution d'Amérique.

PARTICULARITE D'UN RECENSEMENT

L'augmentation de la représentation des deux nouvelles provinces de l'Ouest aux Communes, va porter le nombre des députés de 214 à 221. Le changement a pour base le recensement fait l'été dernier dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Nous ne pensons pas qu'après le recensement général de 1911 le chiffre de la députation excède de beaucoup 221. L'augmentation des députés du Nord-Ouest a pour base un recensement fait l'été dernier. Mais, comme le fait observer notre confrère de la "Gazette", la population de Québec n'est pas restée stationnaire depuis 1901. Nous avons grandi, prospéré et augmenté en nombre.

On le constatera mieux après le prochain recensement général. Quand nous diviserons alors le chiffre total de notre population par 65, on verra que les autres provinces, l'Alberta et la Saskatchewan comprises, n'auront probablement droit à un député que pour chaque unité de 35,000 ou de 40,000, tandis qu'aujourd'hui, elles ont un représentant pour chaque unité de 24,500, base établie après le recensement de 1901.

FEU L'HONORABLE M. COLBY

Ce n'est pas une personnalité ordinaire qui disparaît dans la personne de l'honorable Charles Carroll Colby. Il a joué dans la politique canadienne un rôle prépondérant de 1867 à 1891, comme député de Stanstead d'abord, puis comme assistant président de la Chambre des Communes et enfin comme collègue de Sir John McDonald.

Monsieur Colby avait à bon droit la réputation d'être un orateur parlementaire de premier ordre. C'était surtout dans les discussion des questions de tarif qu'il excellait.

On cite encore comme un chef-d'oeuvre d'éloquence parlementaire, de logique et d'érudition le remarquable discours qu'il prononça en 1878 avant la dissolution des chambres et sur lequel, après les élections qui ramenèrent les conservateurs au pouvoir, Sir John MacDonald basa la politique Nationale.

Aux élections générales de 1891, il fut défait dans le comté de Stanstead pour avoir consacré tout son temps et toute son énergie à organiser l'élection de ses collègues des Cantons de l'Est. Le Parlement perdit dès lors pour toujours le concours de son érudition et de son expérience. Il ne voulut jamais après sa défaite, rentrer dans la vie publique. Il refusa même de faire partie du cabinet formé par Sir Charles Tupper à la veille des élections générales de 1896.

M. Colby était dans ses relations sociales comme dans la vie publique d'une courtoisie exquise et d'une très grande tolérance pour toutes les classes de la société.

A sa famille en deuil "La Presse" offre l'expression de ses sincères condoléances.

FAUSSE NOUVELLE

La directrice du couvent de Villa-Maria nous écrit pour nous dire que la nouvelle publiée hier dans un journal du soir, et disant que les hangars du convent avaient été cambriolés, est absolument fausse.

La révérende soeur nous prie de rectifier.

LES VOLEURS A SAINT-LAURENT

Ils tentent de pénétrer avec effraction dans le bureau de poste.

UNE VITRE BRISEE

Les bandits paraissent être les mêmes qui ont pillé le presbytère de Saint-Léonard Port Maurice.

FUITE EN CARRIOLE

Vers 3 heures 15 cette nuit, des voleurs ont tenté d'enfoncer la porte du bureau de poste de St Laurent, tenu par M. Gédéas Gagnon. Ils ont essayé d'ouvrir la porte de devant avec une pince.

L'entreprise n'était pas facile cependant, et après avoir endommagé et détérioré le cadre de la porte, les bandits brisèrent accidentellement une grande vitre. Le bruit du verre cassé éveilla M. Gagnon, qui descendit en toute hâte. Il aperçut deux hommes qui en le voyant sautèrent dans une carriole à quelques pas de la maison. Les deux voleurs lâchèrent un cri, et deux de leurs complices qui étaient en arrière de la maison, accoururent et s'élancèrent eux aussi dans la voiture. Un coup de fouet enleva l'attelage, et les voleurs disparurent dans la nuit emportés par leur cheval au galop.

M. Gagnon voulut ouvrir pour courir sus aux voleurs, mais il eut toutes les peines du monde, le travail des bandits ayant dérangé et la porte et le cadre.

Il n'y avait qu'une faible somme dans le bureau de poste, mais il y avait une grande quantité de timbres, et le vol aurait profité aux bandits.

M. Gagnon dit que les voleurs qui ont tenté de piller le bureau de poste répondent parfaitement à la description de ceux qui ont pillé le presbytère de St Léonard de Port Maurice et il croit fermement que ce sont les mêmes individus.

Comme on le voit, les voleurs sont plus actifs que jamais, et le public ferait bien de se tenir sur ses gardes.

M. Félix Plouffe, un marchand de bois de Cartierville s'est rendu à la Sûreté ce matin, pour se plaindre qu'un cheval et une voiture lui avaient été enlevés la nuit dernière, dans ses dépendances.

La voiture est un berlau rouge et le cheval de même couleur.

Les voleurs sont probablement les mêmes qui quelques heures plus tard, enfonçaient et dévalisaient le bureau de poste de Saint-Laurent.

CONFERENCE A L'HOTEL DE VILLE

Un comité de l'Association des Marchands-Détailleurs de la ville s'est réuni ce matin à l'hôtel de ville pour discuter avec l'échevin Payette et quelques-uns de ses collègues la question de l'éclairage.

L'association a déposé devant le leader plusieurs suggestions dont voici les principales : discussion séparée de la question du gaz et de la question de l'éclairage, une réduction sur le prix du gaz de 90 cents proportionnelle à la différence entre 21 et 16 chandelles, limitation de privilège exclusif à 10 ans, application des 3 pour cent sur les recettes brutes à la diminution des prix proposés et non aux travaux de la ville, pouvoir de municipalisation à la fin du contrat, mention faite du prix du gaz pour le chauffage des fournaises. L'association est opposée aux conditions qui regardent l'électricité parce que les prix mentionnés sont plus élevés que ceux que donnent la compagnie où elle a de la concurrence, parce que rien ne fixe l'uniformité des prix, parce que la compagnie aura le droit de construire les souterrains, parce qu'il sera toujours impossible de municipaliser ou d'exproprier le service du gaz parce qu'il faudra aussi exproprier tout le matériel de la Lig t, Heat and Power, même en dehors de la ville, parce que le privilège serait exclusif, etc.

La discussion n'a pas abouti. Des échevins comme des marchands y ont pris part. M. Watson dit que les 3 pour cent constitueront une taxe indirecte sur les marchands et qu'ils ne peuvent être considérés comme une compensation pour les avantages que donne la ville.

Ce sont, dit-il, les petites industries qui la paieront, car les grandes compagnies pourront toujours fabriquer leur éclairage et leur pouvoir moteur.

A la demande de M. J. A. Beaudry, secrétaire de l'association, M. Arthur Parent, surintendant de l'éclairage public, a expliqué la différence entre le gaz de 21 et de 16 chandelles. Le charbon à gaz donne, dit-il, un pouvoir éclairant de 14 à 16 chandelles, pour porter ce pouvoir éclairant à 21 chandelles, il faut y ajouter du soufre, de l'huile, mais on diminue en même temps son pouvoir calorique et on en rend les émanations bien plus délétères. Or il est inutile de tant forcer le pouvoir éclairant, puisque 50 pour cent du gaz fabriqué sert au chauffage et que du reste 40 pour cent sert à l'éclairage avec manteaux Auër, etc., dans lesquels c'est la force calorique et non le pouvoir éclairant qui compte.

Si la compagnie ne donne pas toujours 21 chandelles, elle donne une moyenne bien plus élevée d'habitude que 16 chandelles. Du reste pour donner du gaz de 21 chandelles, il lui faut fabriquer du gaz de 25 ou 26 chandelles, car les changements de température causent dans les tuyaux une condensation et par conséquent une perte de pouvoir éclairant par le dépôt des substances étrangères.

L'échevin Lavallée qui ne s'était jamais prononcé sur la question a été très affirmatif. Il est d'avis que les deux questions devraient être séparées. Les contrats devraient être accordés avec la condition absolue que le gouvernement aura le droit d'intervenir en n'importe quel temps pour fixer les prix et la qualité de la lumière. La ville devrait avoir le droit de provoquer cette action du gouvernement. Il croit que les compagnies accepteraient ces conditions et que le public en serait satisfait.

L'échevin Payette s'est contenté d'écouter la discussion sans exprimer d'opinion.

L'EMPOISONNEMENT PAR LES HUITRES

Un correspondant nous signale une épidémie d'intoxication en Angleterre.

SOURCES DE POLLUTION

Il est peu probable que nos huitres canadiennes soient contaminées par des égouts.

UN BON TRAITEMENT

Les huitres peuvent-elles être un facteur de fièvre typhoïde ou peuvent-elles tout au moins être la cause d'empoisonnements ayant des symptômes initiaux semblables à ceux de cette maladie ?

Un correspondant, membre de plusieurs sociétés savantes, à en croire les nombreuses initiales dont il fait suivre sa signature, nous écrit que dernièrement on a eu en Angleterre une épidémie grave d'empoisonnements due, d'après les recherches qui furent faites, à ce que les huitrières qui approvisionnent ce pays étaient contaminées par des égouts. Ces huitrières furent fermées.

Notre correspondant demande que le public ait l'assurance officielle que le bureau municipal d'hygiène prend des mesures semblables pour empêcher que les huitres infectées par les égouts soient vendues sur nos marchés.

Il est à remarquer que l'Angleterre s'approvisionne dans les huitrières de la Manche et sur les côtes de Belgique et de Hollande. Or, il est certain que les égouts des nombreuses villes échelonnées sur ces côtes se déversent dans le voisinage d'un grand nombre d'huitrières.

Nos huitres viennent des côtes du Nouveau-Brunswick et du détroit de Northumberland, où il n'y a pas de danger qu'elles soient contaminées par les égouts plutôt rares en ces parages. Les huitrières sont en pleine mer à l'abri de toute pollution.

Les huitres venues des huitrières situées sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre sont plus sujettes à caution; mais elles sont, croyons-nous, plutôt rares sur notre marché, vu la concurrence de nos Malpèques et de nos Caraquets.

Notre correspondant conseille, si l'on ressent des symptômes d'empoisonnement par les huitres le traitement suivant : contre l'élévation de la température, deux tabloïdes de teinture de Warburg, dans un peu de cognac et d'eau toutes les trois heures jusqu'à transpiration profuse, thé chaud ou limonade chaude ; frictions sèches et une tabloïde de phénacetine contre le mal de tête et enfin un purgatif et la diète ; pour le chatouillement, s'il y a éruption, un bain chaud additionné d'un peu de poudre à pâte.

Mais le mieux est encore de voir un médecin.

Notes Mondaines

L'hon. sénateur et Mme Jules Tessier sont de passage à Montréal, en route pour Ottawa.

× × ×

M. Charles Lanctôt, assistant procureur général de Québec est à Montréal et loge au Viger.

× × ×

Madame Marcil partira samedi pour Montréal, où elle séjournera quelques semaines.

× × ×

Mme Rodolphe Lemieux était en ville hier.

× × ×

Mademoiselle Cloran, de Montréal, est l'invitée de Mme Goodwin.

× × ×

Mlle Jeanne Taschereau est en voyage à Ottawa.

L'UNIVERSITE McGILL

Mardi prochain, dans la grande salle du Board of Trade aura lieu une assemblée où l'on discutera les besoins financiers de l'Université McGill.

Le gouverneur-général et Lord Strathcona y assisteront.

M. Robert Reford a promis $50,000 si on lui démontre que l'on souscrira au moins un million.

Les directeurs déclarent que l'on a besoin de cette somme au minimum. Le coût d'entretien de l'Université est de $400,000. Les cours payés par les étudiants rapportent $155,000 il reste un déficit à peu près annuel de $245,000 et pour combler cela on compte sur la charité publique.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Les rapports de banque se suivent, et tous confirment le sentiment du public, que jamais les temps n'ont été aussi prospères.

Celui de la banque Royale du Canada, que nous publions dans une autre colonne, accuse $604,495 de profits nets, et cela avec un capital payé de $3,900,000 augmenté d'un fonds de réserve de $4,390,000.

On ne devra pas s'étonner, en face de pareils chiffres que les actionnaires de la banque Royale aient voté de chaleureux remerciements aux directeurs et au gérant de la banque.

A MAISONNEUVE

Une assemblée spéciale du conseil a été convoquée pour demain soir. Le but est de régulariser la situation de la corporation en votant les crédits qui auraient dû être votés en décembre.

CACHETTE DE VOLEURS

Le chef Benoît, de Maisonneuve, a trouvé au sous-sol d'une maison de la rue Jeanne d'Arc, 13 paires de chaussures, qui ont été volées au mois de juillet dernier, chez M. Napoléon Rousseau, No 1647 rue Sainte Catherine. Les voleurs sont connus mais aucune plainte n'a été faite contre eux. Ces chaussures sont évaluées à plus de $50.

FORTES EMOTIONS EN PERSPECTIVE

M. L. O. Armstrong met la dernière main à l'organisation de ses grandes chasses aux loups.

Toute une armée des portsmen envahira nos grandes forêts le 21 janvier prochain.—Les conditions.

La grande chasse aux loups dans nos forêts canadiennes s'organise rapidement. M. L. O. Armstrong, agent de colonisation de la compagnie du Pacifique, y consacre toutes ses énergies; c'est dire que les deux expéditions projetées seront un succès sur toute la ligne. Pas un détail n'est par lui négligé, pas un iota oublié.

Les sportsmen le savent, aussi s'enrôlent-ils de toutes parts en grand nombre dans le bataillon des chasseurs. Il en viendra jusque d'Angleterre.

Nos Canadiens-français eux aussi seront dignement représentés, par plusieurs sportsmen bien connus.

La circulaire suivante publiée par M. Armstrong ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de "La Presse"!—

UNE CHASSE AUX LOUPS CANADIENS

Les loups devraient être tués : ainsi le meilleur gibier, qu'ils aident à détruire, aurait une chance de vivre.

Un effort pour en diminuer le nombre sera fait par une grande expédition de chasse qui partira lundi, le 21 janvier, de Montréal et d'autres points dans la Province de Québec. Les sportsmen de New-York et de Boston devraient partir la veille pour faire la correspondance avec les trains du matin et de l'après-midi à Montréal, mardi, le 9 février, une autre chasse aux loups partira de Desbarats, Ont., 28 milles à l'est de Sault Ste Marie, Ont, (à moins qu'un point plus convenable puisse être trouvé), pour faire une battue systématique contre les loups dans l'Ontario. Chaque chasse sera guidée par un vieux chasseur de loups, et les meilleurs guides seront engagés. Des chasseurs de New-York, Boston, Chicago, Milwaukee, et autres villes américaines prendront part à l'une et l'autre de ces chasses; le Canada fournira aussi un contingent de vaillants.

M. Armstrong fournira l'équipement nécessaire à ceux qui n'en sont pas pourvus, et sera heureux d'obtenir de ceux qui le sont, une description détaillée de leur équipement afin qu'ils n'apportent que les articles nécessaires. Tout le confort qu'il est sage d'avoir sera fourni.

Les articles suivants qui sont inclus dans l'équipement, seront la propriété du chasseur après la chasse:

2 paires de couvertures de 10 lbs chacune.
1 hache et son étui.
1 couteau et sa gaine.
Des gants de chasse.
Des mitaines arctiques qui peuvent se suspendre au cou (pour porter pardessus les gants).
Habit de raquetteur (Extra bon).
Eskimo "Dickay".
Un tricot.
Des mocassins de chevreuil.
Des mocassins de cuir huilé (au cas d'un dégel).
Une paire de chaussettes en feutre et 5 paires en laine.
Des raquettes et des courroies.
Casque en laine avec visière pour le vent.
Ceintures de munitions.
Munitions.

Chaque personne devra se munir d'un revolver et d'une boussole.

Equipement de camp, billet de chemin de fer, char dortoir, nourriture, guides et toutes choses nécessaires, à l'exception de la carabine ou fusil, en surplus de la liste sus-mentionnée, pour une somme ronde d'environ $110 aux sportsmen de l'Ouest des Etats-Unis, pour la chasse dans l'Ontario. Les prix varieront suivant la distance: $110 étant le prix de Chicago. Le voyage prendra dix jours de Chicago à Chicago. Les différents points de départ et les destinations différentes occasionneront une différence dans les prix.

Les dépenses de New-York et Boston à Desbarats, Ont., seront un peu plus élevées, probablement environ $125, et les dépenses de Chicago et de l'Ouest à Québec, seront aussi un peu plus élevées que pour l'Ontario.

Pour un Montréalais qui fournirait la liste d'articles mentionnés, le prix, disons à Nominingue, (si ce point-là était choisi) serait d'environ $75. A celui, cependant, qui possède l'équipement complet, le prix serait d'environ $35. Ceci comprendrait le service des guides, tente chauffée, prix de passage, voiture et nourriture; si un point plus rapproché était choisi, le prix serait un peu moindre.

Chaque sportsman devra apporter un rechange complet en tweed épais, et des sous-vêtements de laine épaisse. Les caleçons devraient être bien pesants, mais amples. Nous fournirons le reste, des gants et des bas jusqu'aux coiffures, y compris les carabines et les fusils si la chose est nécessaire, ce qui coûterait cependant environ $2.50 par semaine de surplus aux sommes sus-haut mentionnées. Nous fournirons les munitions, qui sont sujettes à la douane, aux sportsmen américains à prix ordinaires. Les sportsmen apportant leur propre fusil devront nous en faire tenir la marque de commerce afin que nous apportions les munitions nécessaires. Nous préférons de beaucoup fournir le tout vu que nous connaissons ce qui est requis. Pour ceux qui ont de bons équipements, le compte sera déduit d'autant, d'après notre tarif. Les personnes qui désirent avoir tout l'équipement fourni devront nous envoyer leurs mesures d'avance.

Une attention spéciale sera donnée à la chasse afin qu'aucun coup ne puisse frapper les hommes au lieu des loups. Les munitions seront donc préparées spécialement et l'usage en sera expliqué et démontré au préalable.

Après beaucoup de réflexions, il semblerait que la meilleure tactique serait d'avoir la ceinture à cartouches divisée par couples, un homme ayant une carabine et un autre un fusil. Dans le cas où il y aurait une attaque de la part des loups (chose peu probable) la carabine, le couteau et la hache aideraient deux hommes à se défendre jusqu'à l'arrivée du secours.

Chaque personne devra apporter une boussole. Sa course lui sera assignée chaque matin.

De bons équipements sont fournis, et nous sommes certains que les personnes qui sauront agir et s'habiller tel qu'on le leur dira, n'auront à souffrir ni du froid ni d'aucune privation.

M. L. O. Armstrong, en costume de chasseur de loups.

Le parti de chasse prendra le train à la gare la plus rapprochée du terrain choisi. Après une heure de pratique avec les raquettes (ce qui est suffisant pour en apprendre l'usage), le parti prendra la voiture, et se rendra soit par les chemins de colonisation ou les chemins de chantiers, aussi près que possible du camp, qui sera préparé à l'avance. Au bout du chemin praticable, les raquettes seront chaussées, les toboggans chargés et le départ se fera pour le camp des tentes. Chaque tente sera pourvue d'un poêle. Les malles et les valises ne seront pas emportées plus loin que la station de chemin de fer. Chaque tente sera bien aérée, contiendra sept hommes en comptant un guide et un cuisinier.

Du camp permanent nous essaierons d'entourer un lac avec une île dans le centre ou un promontoire s'avançant au milieu du lac. Sur cette île ou promontoire seront stationnés quelques-uns de nos meilleurs tireurs. Les chasseurs se couvriront de neige jusqu'au cou, pour se tenir chaudement et se cacher des loups. La neige est sèche dans le pays où nous chasserons, et cette tactique s'applique bien. Plusieurs autres plans de trappeurs seront aussi essayés.

Les loups se multiplient avec l'augmentation du gros gibier dans Ontario et Québec, et ils doivent être détruits. Nous voulons l'aide de 100 sportsmen pour chaque chasse. Après une grosse bordée de neige il serait possible d'exterminer plusieurs loups. Il y a une prime sur chaque loup, et il a été suggéré que le montant total des primes pour les loups tués soit divisé parmi les sportsmen. La peau de chaque loup sera donnée à chaque homme qui l'aura tué, en autant qu'il y aura moyen de l'établir.

Nous ne promettons pas un loup à chaque personne, mais des loups se font tuer dans le moment dans notre territoire, et nous avons bon espoir.

Les rapports que nous recevons de divers centres sont bons, et nous espérons faire bonne chasse dans Québec, et dans Ontario. Nous connaîtrons certainement quelque chose de la chasse au loup avant notre retour.

Tout homme en bonne santé au dessous de 60 ans est capable de prendre part à une chasse aux loups, dans ces conditions, et il y a des hommes au-dessus de cet âge qui pourraient aussi la suivre. L'ouvrage le plus dur sera fait par les guides.

La chasse sera un des meilleurs passe-temps dont on puisse jouir au milieu de l'hiver. Ces voyages à la raquette ont eu lieu deux fois déjà avec le plus grand succès et le plus vif en thousiasme; mais l'expédition actuelle avec la chasse aux loups en plus, dépassera de beaucoup ce que nous avons vu auparavant, en nouveauté, salubrité et en sensations.

Nous n'irons pas au Labrador ni dans les régions polaires, mais dans une forêt primitive, dans une belle forêt bien protégée où l'on pourra avoir un bon feu tant qu'on le voudra. Nous coucherons chaque nuit dans des couvertures sèches, dans une tente neuve avec un bon feu à l'intérieur.

Un dépôt de $25.00 est demandé comme garantie, et tous les noms avec les dépôts devront être enrégistrés une semaine avant la date du départ pour chaque expédition. Les paiements devront être faits par mandats d'express adressés à M. L. O. Armstrong, Agent des Touristes et de la Colonisation du Chemin de Fer du Pacifique Canadien, Montréal, qui se fera un plaisir de répondre à toutes les demandes concernant les chasses. La balance de ces paiements doit aussi être faite à Montréal avant l'émission des billets.

TERRORISTES TERRORISES

Varsovie, 11. — Cent terroristes ont été arrêtés. Cinq ont été condamnés à mort sur-le-champ.

SOUS LES VERROUS DU PENITENCIER

Un détenu du bagne de St Vincent de Paul fait de graves révélations dans

L'AFFAIRE McCRAW

Il envoie un de ses compagnons de chaînes vers les défenseurs du prétendu assassin.

LE MYSTERE

Que de secrets sont sortis des cachots de nos prisons et de nos pénitenciers. Que de causes restées longtemps entourées de mystère ont été expliquées et tirées au clair par les dénonciations venant de quelque forçat, confident d'un compagnon de bagne dont il aurait capté les confiances.

LES DELATEURS

C'est ainsi que le jeune Rice, le pendu de Toronto, et ses deux compagnons se sont vus trouver coupables par les jurés sur le témoignage du tristement célèbre comte de Toulouse-Lautrec. Ce dernier avait habité avec eux les prisons de Chicago, en attendant son extradition à Montréal, il avait surpris le secret de leurs conversations et ce fut lui que la Couronne appela comme son principal témoin contre les trois bandits, lorsqu'ils subirent leur procès.

MACABRE ODYSSEE

On connaît le résultat de ses dénonciations : Rice monta sur l'échafaud, l'un de ses compagnons se suicida, et le troisième fut exterminé comme un chien en tentant de s'évader.

LE MYSTERE DE GRANDE-ANSE

Ce sont peut-être des déclarations tout aussi graves et tout aussi sensationnelle qu'aura à faire avant longtemps un détenu du pénitencier de St Vincent de Paul, quand viendra la reprise du procès de Wallace McCraw.

Wallace était condamné à mort, mais la Cour d'Appel a décidé qu'il n'avait pas été jugé suivant l'équité et la justice, par suite de certaines irrégularités dans une des phases de l'instruction de l'affaire.

LE VRAI COUPABLE

Aujourd'hui, il serait, l'affirme-t-on, possible qu'un tout autre homme que McCraw soit menacé du supplice aux mains du bourreau Radclive, pour l'assassinat de l'infortuné Percy Howard Sclater.

Le forçat de Saint-Vincent de Paul, un médecin vétérinaire, a vécu à Grande-Anse, il a connu intimement la victime de ce meurtre horrible, chez qui il a même logé ; il a connu Wallace McCraw, Chandonnet, tous ceux qui ont figuré soit comme témoins ou accusés dans cette macabre affaire.

TROUBLANTES REVELATIONS

A l'heure qu'il est, il prétend tenir entre ses mains le sort du condamné à mort de Trois-Rivières : il en a prévenu les défenseurs de ce dernier par l'entremise d'un jeune homme du nom de Gagnon, ancien compagnon de Bonivard et Nelson, sorti avant-hier des cachots de Saint-Vincent de Paul.

TEMOINS RECALCITRANTS

On se rappelle que certains témoins considérés comme fort importants assignés à comparaître dans la boîte lors du procès de McCraw et de la femme Sclater ne se sont jamais montrés, se moquant de la justice et de ses foudres. On ne les put rejoindre, ces personnages se tenant probablement cachés dans les profondeurs des forêts du Saint-Maurice.

HONTEUSE ATTITUDE

Leur conduite paraissait tout particulièrement odieuse, dans cette cause où il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Peut-être qu'avec leurs témoignages Wallace McCraw n'eut jamais été condamné à la potence.

L'explication de leur attitude, c'est le médecin-vétérinaire, détenu à notre pénitencier qui prétend être en demeure de la donner à la justice.

LES DESSOUS D'UN PROCES

C'est qu'un autre témoin du procès, l'un des plus importants, les aurait menacés de mort, s'ils consentaient à entrer dans la boîte. Celui-là aussi aurait dit à Sclater, la veille même de l'assassinat:

—"Avant longtemps, ce sera moi le maître ici:"

Cet incident se passait le samedi, et le dimanche soir, le pauvre diable était trouvé dans son écurie, le corps troué des balles de son propre revolvr.

AU PIED DE L'ECHAFAUD

Ajoutons à ces diverses circonstances la fameuse exclamation de Wallace McCraw lorsqu'il se vit condamné à mort: "Je serai peut-être pendu, mais ce sera pour un autre que je connais", et l'on comprendra dans quelle terrible incertitude vont se trouver les jurés quand viendra pour eux l'heure où il leur faudra décider définitivement du sort du prétendu assassin que l'on détient actuellement sous verrous à Trois-Rivières.

CE QU'IL FAUDRA EXPLIQUER

Pourquoi cet autre personnage qui va entrer en scène a-t-il empêché les témoins, — peut-être favorables à McCraw, — de se rendre à l'ordre du tribunal, en leur faisant des menaces de mort? Quel intérêt avait-il à faire disparaître Percy Howard Sclater? La réponse à ces deux troublantes questions sera bientôt connue, lorsque les sombres phases de la tragédie de Grande-Anse défileront de nouveau devant les tribunaux.

SENSATIONS EN PERSPECTIVE

Le forçat en question aurait bien d'autres révélations à faire. Ne pouvant les communiquer par écrit aux vaillants défenseurs de Wallace McCraw, il les leur a fait tenir verbalement par le jeune Gagnon. Cet homme n'en a plus que pour quelques mois au pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Il a fait dire à Mtre Laflamme que lorsque les portes de son cachot se seront ouvertes devant lui, il sera en demeure d'ouvrir à son tour toutes grandes celles de la prison de Trois-Rivières devant le malheureux Wallace McCraw.

Quoiqu'il en soit, les mystères du sanglant roman de Grand-Anse sont loin d'être encore connus à fond.

IL S'EST SUICIDE

Le coroner McMahon a disposé, ce matin, sans convoquer de jury, du corps du malheureux Matthias Wallcocks qui s'est suicidé hier, à l'hôtel Maranda, près des usines Angus.

UN INSPECTEUR EST NECESSAIRE

Le Dr J. E. Laberge demande d'en nommer un pour l'inspection des

TUYAUX DE DRAINAGE

On a découvert en certains endroits des tuyaux dont les joints n'avaient pas été cimentés.

LES RESULTATS

A la séance de la Commission d'hygiène qui a lieu cet après-midi, le Dr J. E. Laberge, bactériologiste de la ville, demandera la nomination d'un inspecteur des tuyaux de drainage dans les maisons particulières. M. Sévigny, le seul inspecteur de ce service, ne peut suffire à la tâche, si l'on songe qu'à l'heure actuelle, il a plus de 3,000 maisons à visiter.

"Dans plusieurs maisons, dit le Dr Laberge, il s'est déclaré, à la suite les uns des autres, deux ou trois cas de typhoïde, sans cause appréciable. Les tuyaux de drainage ont été soupçonnés d'être la cause de l'irruption de la maladie et l'on a fait l'épreuve à la fumée. Dans trois maisons, il a été découvert, à la suite de cette épreuve, que non seulement il y avait des fissures, mais encore que les joints des tuyaux n'avaient pas été cimentés jusqu'à l'intersection des tuyaux avec l'égout de la rue. Les liquides se répandaient dans la terre qui devenait ainsi un puissant foyer d'infection."

Il résulte des études statistiques qu'on a faites depuis une vingtaine d'années que le nombre des cas de fièvre typhoïde de cet hiver n'est pas exorbitant, comparé à ceux d'autres années. Cependant nous n'avions pas alors annexé Saint-Henri et Sainte-Cunégonde et même la population était moindre. On a donc poussé un peu vite le cri d'épidémie, car il est souvent arrivé que le nombre des cas était plus élevé et surtout que la maladie avait plus de virulence que cette année.

M. PHILIPPE ROY M. P. P.

Le député de Saint-J... sera nommé orateur de l'As... lative.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 11. — Il y a... nion du cabinet provin... est occupé aux prépara... sion.

Votre correspondant ... en mesure d'affirmer ...

M. Philippe Roy, député de ... Jean qui sera nomm... la chambre législa... placement de M. ...

officielle que M. Philipp... té de Saint-Jean sera p... gouvernement, pour le p... de l'assemblée législativ... cement de l'hon. M. Wei...

Une délégation de mar... dustrie's de Québec est ... interviewer le maire Gar... demander de mettre la question de la "Ross Rifle" devant le conseil de ville ce soir, comme premier ordre du jour. Le maire a répondu que la demande devra être faite par un échevin.

LE SORT D'UNE OCTOGENAIRE

Ramassée nu-pieds et nu-tête sur la rue, elle est envoyée à l'asile.

La semaine dernière, le constable spécial Simoneau, du poste No 2, patrouillait la rue Dorchester, lorsqu'à l'angle de la rue Champlain, il rencontra une pauvre vieille qui se traînait nu-pieds dans la neige et à moitié habillée.

Questionnée par le constable Simoneau, la pauvre vieille ne put que donner son nom, Jennie McCall, et dire qu'elle n'avait qu'une bru, ruelle Murroe.

Après lui avoir procuré une paire de chaussures et des vêtements, dans une épicerie voisine, Simoneau la conduisit au poste.

Jennie McCall a été, ce matin, envoyée à l'asile, après l'examen d'un médecin aliéniste.

LE LIEUTENANT MORIN EN DEUIL

Le lieutenant Alphonse Morin, du poste No 5, vient d'être éprouvé par la mort de son fils cadet, Edmour. Le lieutenant est parti ce matin pour Maskinongé où ont lieu les funérailles.

DE RETOUR DE TORONTO

M. Rodolphe Forget, M. P., est de retour de Toronto où il a assisté à un banquet à l'hôtel "King Edward" à l'occasion du lancement du nouveau vapeur "Rapid King," construit par la "Canadian Shipbuilding Co." M. Forget a répondu à la santé de la compagnie Richelieu et Ontario.

NAISSANCES

TURNBLOOM — A Montréal, le 9 janvier 1907, au No 449 rue Drolet, l'épouse de M. Emile Turnbloom, peintre, un fils baptisé Joseph-Alfred-Robert.

Parrain et marraine, M. Alfred Corriveau et Mlle Marie Normand.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant dernière page.